



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



UNIVERSITÉ MOHAMED EI-BACHIR EI-IBRAHIMI
BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
DÉPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUES ÉTRANGÈRES

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

Réalisé en vue de l'obtention du diplôme de MASTER
Option : didactique du FLE

Thème :

**L'éducation à la citoyenneté au travers
l'enseignement/apprentissage du texte littéraire dans le manuel
scolaire de 3^{ème} AS.**

Présenté par :

- SAYAD Nour El Houda.
- KOUIDRAT Rofaida.

Encadré par :

Mlle. SOUALAH Keltoum

Soutenu publiquement le

08/10/2019

devant le jury composé de :

(Nom et Prénom)

LOUNIS Ali

SOUALAH Keltoum

AIT AISSA Nouzha

(Grade)

M.C.B

M.C.B

M.C.B

(Désignation)

Président

Directrice de mémoire

Examinatrice

Année universitaire : 2018-2019

Remerciements

Au terme de ce travail, nous remercions Dieu de nous avoir donné le courage et la volonté pour mener à bien ce mémoire.

Nos remerciements vont à Madame SOUALAH Keltoum, qui a bien accepté de diriger notre travail et dont l'attention critique a jalonné les étapes de notre réflexion. Il nous est particulièrement agréable de lui exprimer notre profonde gratitude pour les nombreux et précieux conseils, pour son esprit de précision, pour sa modestie, pour sa compréhension et sa disponibilité.

Nos plus vifs remerciements vont aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre travail.

Dédicace

Nous dédions ce modeste travail à :

**Nos très chers parents qui, durant toute nos vis, n'ont jamais cessé
de nous soutenir.**

Nos frères et nos sœurs, Que dieu les protèges.

Et à toutes la promotion : 2018/2019.

SAYAD/KOUIDRAT

Liste des figures:

N°	Intitulé	Page
Figure 01	<ul style="list-style-type: none"> • La définition d'un citoyen 	P.25
Figure n°1	<ul style="list-style-type: none"> • La place du texte littéraire dans le manuel de 3AS (Q n°1) 	P.64
Figure n°2	<ul style="list-style-type: none"> • Relation entre texte littéraire et valeurs de citoyenneté (Q n°2) 	P.65
Figure n°3	<ul style="list-style-type: none"> • Les valeurs de citoyennetés lors de la séance de compréhension de l'écrit (Q n°3) 	P.66
Figure n°4	<ul style="list-style-type: none"> • Le rôle du citoyen dans son pays (Q n°4) 	P.67
Figure n°5	<ul style="list-style-type: none"> • L'engagement des Algériens et Algériennes (Q n°5) 	P.68
Figure n°6	<ul style="list-style-type: none"> • Texte littéraire et le citoyen du monde (Q n°6) 	P.69
Figure n°7	<ul style="list-style-type: none"> • Finalités d'inculquer les valeurs de citoyenneté, aux apprenant à travers la littérature (Q n°7) 	P.70
Figure n°8	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés relatives à l'enseignement de la citoyenneté à travers le texte littéraire (Q n°8) 	P.71
Figure n°9	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève : citoyen et /ou pré-citoyen en devenir (Q n°9) 	P.73
Figure n°10	<ul style="list-style-type: none"> • Conception de l'état de citoyenneté maintenant et au futur (Q n°10) 	P.74

Table des matières

<i>Remerciements</i>	
<i>Dédicace</i>	
Liste des figures:.....	
Introduction générale.....	1
Partie théorique.....	4
Chapitre I.....	5
I.1. Introduction partielle.....	6
I.2. Qu'est -ce qu'un texte littéraire ?.....	6
I.2.1. Qu'est-ce qu'un texte ?.....	6
I.2.2. Le texte littéraire.....	7
I.3. Les spécificités d'un texte littéraire.....	9
I.3.1. Le texte littéraire, plaisir de lecture	10
I.3.2. Le texte littéraire comme moyen pédagogique privilégié pour l'enseignement /apprentissage de FLE	11
I.3.3. Le texte littéraire comme « laboratoire langagier »	12
I.3.4. Texte littéraire et polysémie.....	12
I.3.5. La communication littéraire	13
I.4. Le texte littéraire et la dimension culturelle	13
I.4.1. La notion culture.....	13
I.4.2. Textes littéraires et dimension interculturelle	14
I.5. Principales méthodes de l'enseignement/apprentissage du texte littéraire en FLE.....	16
I.5.1. Le texte littéraire à travers la méthode traditionnelle	16
I.5.2. Le texte littéraire à travers la méthode directe.....	17
I.5.3. Le texte littéraire à travers les méthodes orales (MAV)	17
I.5.3.1.La méthode audio-orale (MAO).....	17
I.5.3.2.La méthode structuro-globale-audio-visuelle (SGAV).....	18
I.6. Le texte littéraire à travers l'approche communicative et actionnelle	18
Chapitre II.....	21

II.1.	Introduction partielle.....	22
II.2.	L'éducation à la citoyenneté.....	22
II.2.1.	Éducation.....	22
II.2.2.	Qu'est-ce qu'un citoyen ?.....	23
II.2.3.	Qu'est-ce qu'une citoyenneté ?.....	24
II.2.3.1.	Etymologie et historique.....	24
II.2.3.2.	Le concept de citoyenneté.....	24
II.3.	Les valeurs attachées à la citoyenneté.....	26
II.4.	La citoyenneté scolaire.....	26
II.5.	L'objectif de l'éducation à la citoyenneté.....	27
II.6.	Les compétences de l'éducation à la citoyenneté.....	27
II.7.	Le manuel scolaire dans une classe de langue étrangère.....	28
II.7.1.	Le manuel scolaire pour l'enseignant et l'apprenant.....	28
II.8.	L'importance attachée à l'intégration de la citoyenneté dans le manuel scolaire.....	30
II.9.	La littérature et l'éducation à la citoyenneté.....	30
	Partie pratique.....	32
	Chapitre III.....	33
III.1.	Introduction.....	34
III.2.	Description du manuel scolaire de 3^{ème} A.S.....	34
III.3.	Analyse qualitative des textes du manuel scolaire de 3^{ème} AS36.....	36
III.3.1.	Analyse du premier projet.....	36
III.3.2.	Analyse du deuxième projet.....	43
III.3.3.	Analyse de troisième projet.....	48
III.3.4.	Analyse du quatrième projet.....	55
	Résultat final.....	62
III.4.	Présentation du questionnaire.....	62
III.5.	Analyse et interprétation des réponses des enseignants.....	64
III.6.	Synthèse de l'analyse et l'interprétation des résultats du questionnaire	75
	Conclusion générale.....	76

Bibliographie	79
Annexes.....	84

Introduction générale

Introduction générale

Suivant le progrès du monde scientifique, le système éducatif algérien, depuis 2003, s'est fixé un objectif ambitieux : celui de revoir les programmes scolaires dans le souci de les rendre plus conformes aux besoins de la société et de l'école algérienne.

L'apprenant est au centre du processus d'apprentissage qui le prépare à un développement continu de ses compétences en lui apprenant à s'adapter et à réagir en toute autonomie aux différentes situations de la vie. Certes, l'école est loin d'être un simple lieu de passage, car elle est un véritable espace d'instruction et de socialisation, qui se doit d'être également un lieu de rencontre de plusieurs mentalités voire de plusieurs cultures. L'école doit former l'apprenant à devenir un futur citoyen du monde admettant, une autre culture, sans jamais négliger le respect de son propre héritage culturel.

Former un citoyen équilibré, responsable, actif et utile est parmi les principes fondamentaux de l'école Algérienne « *la deuxième grande finalité de l'école algérienne rénovée, [...] est d'assurer la formation à la citoyenneté* »¹. L'école doit inculquer à l'apprenant des valeurs démocratiques telles que la liberté, le respect, l'entraide, la civilité, le civisme, la fraternité, etc., dès le plus jeune âge afin de réaliser le progrès et la prospérité de la société.

Aujourd'hui, la littérature est considérée comme « *le lieu de croisement entre langue et culture, comme savoir démentiel sur l'homme et le monde et à ce titre, son enseignement peut répondre à une très grande diversité d'objectifs* »². En effet, introduire le texte littéraire dans la classe de langue permet à la fois de transmettre des connaissances culturelles et esthétique qui servent à développer chez l'apprenant des compétences de communication et à accéder aux connaissances universelles.

De plus, la communication est une compétence indispensable pour la participation à la vie de la collectivité, s'exprimer oralement et par écrit est essentiel pour la formation d'un élève/citoyen. Les textes littéraires ont également une place primordiale dans l'enseignement/apprentissage du FLE car ils permettent aux apprenants d'acquérir le bagage linguistique nécessaire leur assurant la formation en tant que citoyen.

¹ Bulletin officiel de l'Education Nationale, *Loi d'Orientation sur l'Education Nationale*, N°08-04 du 23 Janvier, 2008, p.12.

²A. Séoud, *Pour une didactique de la littérature en classe de DLE*, Paris, Didier, 1997, p.64.

Introduction générale

Ainsi, l'éducation civique, qui consiste à former le citoyen actuel ou futur « *n'est pas une discipline à enseigner en tant que telle, isolément, mais ses principes fondamentaux, appréhendés à partir de l'analyse de fait de la vie quotidienne, doivent imprégner toute les activités à l'école* »³. La littérature peut être donc un outil efficace pour conduire cet enseignement, elle est production de l'imaginaire représentant un genre inépuisable pour la rencontre de l'Autre, elle est aussi le vecteur d'une expression esthétique, de l'adhésion à des valeurs et de la transmission d'un savoir-faire. Dans cet ordre d'idées, la littérature est donc, un croisement de toutes formes et de tous les usages de la langue.

Notre travail s'intitule « l'éducation à la citoyenneté au travers l'enseignement/apprentissage du texte littéraire dans le manuel scolaire 3AS ». Le choix du palier secondaire et en particulier 3^{ème} A.S nous paraît le niveau le plus adéquat à notre thème de recherche, vu que le manuel de 3^{ème} année secondaire est riche en textes littéraires et aussi pour savoir ce que ce dernier, pourrait apporter, en tant qu'outil pédagogique accompagnateur et obligatoire, aux apprenants qui sont déjà adultes et très proches à être de futurs responsables censés contribuer au progrès de la société.

Notre choix de l'éducation à la citoyenneté par le biais des textes littéraires que contient le manuel scolaire, quant à lui, s'explique par le fait que le texte littéraire est le référent d'une culture, d'une civilisation et d'une société, permettant également, estimons-nous, à développer chez l'apprenant la conscience de la citoyenneté.

Dans cet ordre d'idées, notre problématique s'articule autour de la question suivante :

Comment le texte littéraire contribue-t-il à installer chez l'élève des valeurs de citoyenneté ?

La présente étude a donc pour but de vérifier les hypothèses suivantes : d'une part, le texte littéraire, en tant que support pédagogique et outil linguistique, favoriserait l'acquisition aussi bien des connaissances culturelles que sociales et donc l'installation des valeurs de citoyenneté. D'autre part, le texte littéraire exploité en classe du FLE, serait par excellence le lieu exprimant les valeurs de citoyenneté d'une communauté donnée.

Le texte littéraire exprimerait les valeurs de citoyenneté soit explicitement soit implicitement.

³Le Monde de l'éducation, Numéros 234 à 239, S.A.R.L. Le Monde, 1996, p.33.

Introduction générale

Nous visons à travers cette étude les objectifs suivants :

- démontrer que le texte littéraire que contient le manuel de 3^{ème} AS est un support fiable pour inculquer à l'apprenant les valeurs de citoyenneté.
- Il s'agira de savoir aussi si les textes littéraires existant dans le manuel scolaire de troisième année secondaire abordent les trois valeurs de base de la citoyenneté : la civilité, le civisme et la solidarité. Autrement dit, nous voulons vérifier si l'ensemble des textes littéraire figurant dans le manuel développent l'engagement citoyen chez les apprenants.

Dans cette optique, nous avons suivi principalement deux méthodes afin de vérifier les hypothèses du travail. La première méthode est analytique, celle de l'analyse des éléments relatifs à la notion de citoyenneté en comparant respectivement, à la base d'une grille d'analyse, les textes littéraires et non-littéraires figurant dans chaque projet.

Nous avons eu recours à une démarche analytique qui s'appuie sur une grille d'analyse ayant pour objectif de repérer le champ lexical des valeurs de citoyenneté. Cette grille (qui sera présentée ultérieurement), s'inspire du modèle de Françoise Pollard, conseillère pédagogique.

La deuxième est une enquête auprès des enseignants par le biais d'un questionnaire qui leur a été soumis.

Nous organisons notre travail en trois chapitres pour confirmer ou infirmer les hypothèses initialement émises.

D'abord, nous essayerons de délimiter quelques concepts théoriques de base qui vont nous aider dans le travail de recherche, nous allons définir le texte littéraire, ses spécificités et son histoire à travers la méthode qu'a connue l'enseignement/ apprentissage du FLE.

Ensuite, dans le deuxième chapitre, nous nous intéresserons à clarifier les concepts relatifs à la citoyenneté pour montrer la relation entre la littérature et l'éducation civique.

Nous réservons le troisième chapitre à l'analyse de notre corpus, en l'occurrence les textes littéraires figurants dans le manuel scolaire de troisième année secondaire et les résultats du questionnaire destiné aux enseignants. Nous espérons, dans ce sens et au travers des outils de recherche choisis, pouvoir effectuer une recherche mettant en relief les valeurs de citoyenneté dans le texte littéraire.

Partie théorique

Chapitre I

Enseignement/apprentissage du texte
littéraire en classe de FLE

I.1. Introduction partielle

Dans ce premier chapitre de la première partie « théorique », nous nous inscrivons dans l'enseignement /apprentissage du texte littéraire en classe du FLE, pour cela il est préférable de présenter les concepts et les notions clés : Qu'est -ce qu'un texte littéraire ?, les spécificités du texte littéraire, le texte littéraire et la notion de culture, le texte littéraire et l'interculturalité qui entretient un rapport avec les valeurs de citoyenneté, le texte littéraire à travers les méthodes d'enseignement du FLE, c'est voir un champ d'étude plus ou moins détaillé en expliquant le texte littéraire pour montrer l'importance donnée à la didactisation de ce dernier en classe du FLE.

I.2. Qu'est -ce qu'un texte littéraire ?

Avant d'aborder la notion du texte littéraire, il nous semble important de définir ce que c'est un texte.

I.2.1. Qu'est-ce qu'un texte ?

Au premier lieu, le texte est au fond des recherches menées en didactique des différents genres textuels et en critique littéraire.

Etymologiquement, le terme « texte » selon le petit Robert du latin « tex tus » qui veut dire « tissue, trame » ; d'où « enchainement d'un récit, texte » ; de texère « tisser ». Selon D. Maingueneau le texte est une « *chaîne linguistique parlée ou écrite formant une unité communicationnelle et le discours comme texte en situation, produit dans une situation déterminée (participations, institution, lieu)* »⁴. De ce point de vue, le texte représente l'ensemble des termes, des phrases constituant un écrit, cet objet écrit reflète les idées, les émotions de son auteur.

Les linguistes déterminent plusieurs types des textes écrits selon des critères bien déterminés ; chaque texte est formé de plusieurs types où il y a toujours un type dominant, et il est rare l'on trouve un texte formé d'un type unique.

J-M ADAM⁵ a retenu cinq types de texte prototypiques qui sont :

⁴ D. Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse de discours*, Seuil, Paris, 1996. p.21.

⁵ J.M. Adam, *linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, 1999.p.87.

1. Le texte descriptif : décrit des objets, des lieux et des personnages. Ce type de texte comprend un élément principal à caractériser ; des idées principales en catégories, en parties ou en subdivision ; et des détails, propriétés, qualités, précisions liés à chaque aspect traité. Par exemple, on trouve ce type dans (la publicité, petite annonce, guide touristique, une description à l'intérieur d'un roman).
2. Le texte narratif : raconte des événements, des histoires imaginaires, réelles ou documentaires. Ce type de texte comprend un narrateur qui y participe ou qui est extérieur à l'histoire c'est-à-dire point de vue interne, externe ou omniscient. Des personnages, des événements, des actions situées dans un lieu et dans le temps. La présence de repères chronologiques. À titre d'exemple dans (le récit d'aventure, conte, fable, roman, récit historique, nouvelle).
3. Le texte expositif (également appelé informatif ou explicatif) : analyse - ou synthétise des représentations conceptuelles. Il expose des faits de façon à les faire comprendre du destinataire. Il se réalise le plus souvent dans le domaine scientifique ou technique, il implique la neutralité du locuteur ; autrement dit il suppose son objectivité ; il vise à apporter des informations objectives d'où l'emploi fréquent du présent de vérité générale par exemple (l'eau bout à 100°, le soleil se lève à l'est)
4. Le texte argumentatif : persuade, convainc ou défend un point de vue. Ce type comprend une opinion ou un point de vue, une thèse, des arguments et des contre-arguments ; des exemples et une prise de position engagée ou un point de vue neutre. On le trouve dans (l'éditorial, critique, plaidoyer, message publicitaire).
5. Le texte instructif (prescrire ou exhortatif) : donne les moyens d'agir, incite à l'action. Dans ce type de texte, l'émetteur lance un appel au destinataire dans le but de le sensibiliser, l'inciter à l'action. Il contient au début un constat négatif ou insatisfaisant qui prend en charge les causes humanitaires comme la violence, la solidarité, la justice. De plus, une partie argumentative exprimant la nécessité d'un changement avec des indicateurs sur l'action à entreprendre et la partie exhortative c'est à ce stade que le destinataire exhorte le destinataire afin que l'action se concrétise.

I.2.2. Le texte littéraire

En didactique des langues étrangères, les didacticiens ont donné du texte littéraire de nombreuses définitions permettant de distinguer ce dernier de tout autre texte non littéraire.

PETARD le définit ainsi : « *un texte littéraire, selon notre définition, se différencie par rapport au discours normal tenu par un « archilocuteur » (auteur) placé dans une*

situation comparable à celle du texte »⁶. Le texte littéraire est un document écrit qui est caractérisé par un contenu riche, par une bonne maîtrise de la langue et il se distingue des autres textes par sa fonction esthétique à travers un lexique qui permet au lecteur d'aller haut de l'ordinaire, il s'agit d'un texte qui se caractérise par l'imagination et la fiction chose qu'est confirmée par G.DE KONINCK : « le texte littéraire peut se permettre des fantaisies laisser libre cours à la fiction, adopter une écriture sans restriction par exemple des poèmes sans ponctuation ,des romans sans paragraphe son but est de partager un univers imaginaire »⁷.

Aussi, Michel Benamou perçoit le texte littéraire comme « *Objet-produit qui, parce qu'il est donné et reçu comme littéraire doit trouver sa définition, non pas « en soi », ni à priori, mais sur ce qui fait que le « texte-objet-produit » littéraire induit toujours des lectures multiples et véritables, qu'il est lieu d'une polysémisation intense* »⁸. En effet, on peut apprendre une langue par la lecture des œuvres littéraires. La lecture littéraire a, pour principe de susciter le lecteur à comprendre le texte où il est engagé dans une démarche interprétative, et le fonctionnement du texte ainsi que sa dimension polysémique.

Le genre littéraire est un concept de type catégoriel qui permet de classer des productions littéraires, selon leur style, leur ton, leur sujet...etc. Selon le dictionnaire des littératures de langue française « *le genre est une catégorie qui permet de réunir, selon des critères divers un certain nombre de textes* »⁹. À partir de cette définition qu'il faut apprendre quelles sont les caractéristiques de chaque genre afin de bien pouvoir les distinguer.

En effet, Baudelaire, Flaubert, Voltaire, Molière, Rousseau, Maupassant, tous ces écrivains ont façonné l'histoire de la littérature française, c'est notamment à travers eux, que les critiques littéraires pu établir un classement des genres littéraire grâce à leur œuvres diverses et variées, nous citons les genres suivants¹⁰ :

- Le genre narratif ou récit : on raconte une histoire réelle ou imaginaire. On trouve ce genre dans le roman (long récit en prose ; personnages fictifs), la nouvelle (court récit en prose qui suit un schéma narratif), l'autobiographie (récit dans lequel l'auteur raconte sa vie ; personnages réels), le conte (court récit en prose où interviennent le merveilleux, le fantastique ou le surnaturel)

⁶J. Pétaud., *Littérature et classe de langue. Français langue étrangère*, France, Hatier-Crédif, 1982, p.10.

⁷G. De Koninck, *le texte courant et le texte littéraire* », Québec français, 1998, p .57.

⁸ M. Benamou, *Pour une nouvelle pédagogie du texte littéraire*, Paris, librairies Hachette et Larousse, 1971, p.8.

⁹ A. Kibedi Varga, *Dictionnaire des littératures de langue française*, Art, genre littéraire, Paris, Bordas, 1987.

p.39.

¹⁰ M. Malo, *guide de la communication écrite au cégep*, à l'université et en entreprise, Québec/Amérique,1996.p.44.

- Le genre argumentatif : (littérature d'idées qui permet aux écrivains de faire passer des idées, elle se centre sur la divulgation, elle cherche l'adhésion de son lecteur) : a pour but de convaincre ou persuader le destinataire il y a l'argumentation dans le dialogue (échange d'idées à valeur délibérative), le pamphlet (court récit à visée critique ou satirique), le traité (texte didactique à valeur démonstrative).
- Le genre théâtral ou dramatique : des paroles échangées sur scène, il y'a la comédie (pièce de théâtre qui met en scène des personnages de condition moyenne ou modeste, le sujet est tiré de la vie quotidienne), la tragédie (des personnages de milieu social noble ; le dénouement est marqué par la mort d'un personnage).
- Le genre poétique : un usage différent de la langue en vers, jeu sur la sonorité, un travail de rythme ; il y'a la poésie épique (raconte des événements héroïques) la poésie lyrique (exprime des sentiments personnels), la poésie satirique (dénonce en se moquant), et la poésie engagée. Nous avons constaté que dans le manuel scolaire du secondaire, il y'a beaucoup plus le genre argumentatif et narratif que les deux autres genres.

I.3. Les spécificités d'un texte littéraire

Pour parler de la spécificité du texte littéraire, il faut d'abord parler de « littéarité », ce concept est inventé par le linguiste R. JAKOBSON, la littéarité est : « *ce qui fait d'une œuvre donnée une œuvre littéraire.* »¹¹ C'est –à-dire que la littéarité a une relation directe avec le domaine de la littérature, c'est l'ensemble des procédés montrant que les œuvres relèvent de l'art et l'esthétique du langage, c'est l'approche formelle du texte ; le style spécifique et les figures utilisés. Aussi, d'après R. JAKOBSON, un texte littéraire apporte une fonction poétique où la forme du texte devient l'essentiel du message, et où l'émetteur peut avoir la volonté de soigner particulièrement l'esthétique de sa signification, c'est-à-dire ces deux notions de « littéarité » et « poétique » sont deux principes complémentaires, deux particularités essentielles dans un œuvre littéraire étant donné que la littéarité se définit dans le schéma de communication de Jakobson par la fonction poétique.

L'œuvre littéraire se caractérise aussi par son contenu qui offre plusieurs interprétations, plusieurs significations contrairement aux autres textes ordinaires qui apportent un seul sens comme souligne P.MACHEREY « *de ce fait, le texte littéraire admet*

¹¹ Ch., Achour, S. Rezzoug, *Convergences critiques. Introduction à la lecture du littéraire*. Alger, OPU, 1990, p.87.

une diversité d'interprétations à partir d'une source unique et non modifiable de signes tandis que le texte non littéraire offre un seul sens »¹².

Le texte littéraire c'est un fait subjectif, implicite, les intentions et l'idéologie de l'auteur se donnent à lire implicitement car le texte littéraire est « *d'abord un fait subjectif, avant d'être même un fait de connaissance* »¹³ c'est –à-dire ici le lecteur doit surmonter cette subjectivité à travers une lecture intelligente.

Ces spécificités permettent au texte littéraire d'être un document vraiment efficace dans le domaine d'enseignement /Apprentissage des langues étrangères parce qu'il permet à l'apprenant d'être autonome, et surtout de développer des capacités langagières et avoir ainsi un bagage linguistique riche à travers la lecture.

I.3.1. Le texte littéraire, plaisir de lecture

Le plaisir est un sentiment agréable et de contentement « *l'homme est né pour le plaisir : il le sens, il n'en faut point d'autre preuve. Il suit donc sa raison en se donnant au plaisir* »¹⁴, l'Homme cherche à faire les choses à la perfection, de participer, d'engager, de travailler, d'aimer... avec joie et satisfaction, ceci affirme que tout être humain éprouve du plaisir pour certaines choses dans la vie, il le sert, c'est un sentiment de perfection.

Un texte qui produit le plaisir est un texte écrit en plaisir exprimant une relation entre le texte et son auteur comme dit Roland Barthes « *Le texte que vous écrivez doit me donner la preuve qu'il me désire. Cette preuve existe : c'est l'écriture. L'écriture est ceci : la science des jouissances du langage* »¹⁵. En effet, la lecture d'un texte se développe l'âme et l'esprit, la relation texte (écriture) / lecteur est l'endroit par excellence où naît le plaisir, ce qui est souligné par Roland Barthes :

Texte de plaisir : celui qui contente, emplit, donne de l'euphorie ; celui qui vient de la culture, ne rompt pas avec elle, est lié à une pratique confortable de la lecture. texte de jouissance :celui qui met en état de perte ,celui qui déconforte (peut-être jusqu'à un certain ennui), fait vaciller les assises historiques ,culturelles ,psychologique ,du lecteur ,la consistance de ses goûts ,de ses valeurs et de ses souvenirs ,met en crise son rapport au langage¹⁶.

¹² P. Macherey, cité par N. OUHIBI-GHASSOUL, « *le savoir –savant. Introduction du texte littéraire en cours de langue étrangère* ». In Inter culturalité et Didactique, n° 07, p.110.

¹³ Escarpit, op.cit. p.109.

¹⁴ P. Blaise, *Moraliste Français*, Bibliothèque nationale centrale de Florence, Didot, 1858, p.183.

¹⁵ R. Barthes, *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil, 1973, p.87.

¹⁶ Ibid. p. 92.

Le plaisir du texte c'est quand le lecteur se met à la place de l'auteur, vit l'histoire avec les personnages : s'inquiéter, rire, contenter... il s'y plonge avec son esprit comme s'il était l'acteur de cette histoire. Ce plaisir de lecture incite même à comparer l'histoire lue à sa propre vie, à ses souvenirs et à son état psychique.

L'œuvre littéraire permet aux lecteurs d'effectuer des voyages imaginaires ou réels les incitant à vivre des aventures, l'espace littéraire est également un espace de plaisir qui invite la sensibilité et le déploiement de l'imaginaire.

La lecture d'un texte littéraire permet au lecteur de dégager l'implicite, de dépasser toutes les limites et toutes les contraintes à travers ce plaisir, ce désir et cette jouissance comme R. BARTHES ajoute « *le plaisir du texte, c'est ce moment où mon corps n'a pas les mêmes idées que moi.* »¹⁷ c'est –à-dire que même le corps va agir de manière différente lorsqu'on s'approfondit dans la lecture où des idées extraordinaires viennent à l'esprit.

La lecture littéraire développe chez l'apprenant des capacités qui consistent à décoder, à comprendre tout ce qu'est implicite dans un texte littéraire ou les apprenants trouvent du plaisir de le découvrir et l'exploiter.

I.3.2. Le texte littéraire comme moyen pédagogique privilégié pour l'enseignement /apprentissage de FLE

Le texte littéraire est souvent exploité dans une classe de FLE, « *ils (les textes littéraires) ne situent ni en marge, ni à la périphérie des différents processus mis en œuvre.* »¹⁸, il s'agit d'un meilleur dispositif dans la classe de FLE, grâce à ses spécificités, il contribue comme une source de motivation, instrument et objet pédagogique important, il est exploité pour rendre la classe plus créative et dynamique en créant le plaisir dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Et dans ce contexte PETARD aimerait préciser aux didacticiens « *qu'il convient de ne pas placer le texte à la fin ou au sommet, ou au hasard de la progression méthodologique, mais d'en faire, au début, dès l'origine du cours de langue* »¹⁹. Ajoutons à cela que le texte littéraire, contrairement aux autres types de textes, est propice à la réalisation d'une variété car enseigner la littérature ne doit pas se résumer à transmettre des connaissances littéraires mais, permettrait de transmettre des connaissances culturelles et esthétiques qui serviront à développer les compétences de communication, de

¹⁷ Ibid.p.94.

¹⁸ M.C. Albert, et SOUCHON, M., *les textes littéraires en classe de langue*, Paris, Hachette, 2000, p.10.

¹⁹ J. Pétard, *sémiotique du texte littéraire et didactique du FLE*, 1982, p.102.

l'usage de la langue chez l'apprenant. Dans cette perspective, il convient de dire que le texte littéraire s'avère un meilleur recours comme un outil pédagogique.

En effet, le texte littéraire possède plusieurs caractéristiques qui font de lui un outil indéniable et incontournable pour l'enseignement du FLE en classe de langue :

I.3.3. Le texte littéraire comme « laboratoire langagier »²⁰

J. PETARD affirme que : « *le texte littéraire, postulat fondamental, est un laboratoire langagier* » de cela il s'appuyait sur les études de R. BARTHES et il résume cette étude dans ce titre « littérature et communication en classe de langue ».

La littérature est un laboratoire où s'élabore la langue, est un réservoir lexical car la littérature est le résultat d'un ensemble de déterminations linguistiques et extralinguistiques. Elle est acte de communication capable de transmettre une langue étrangère, non seulement d'un point de vue linguistique mais aussi et surtout culturel et pragmatique, un document autonome, il présente le meilleur terrain de l'apprentissage d'une langue. Dans le Discours de Stockholm, J.M.G. Le CLIÈZIO définit le texte littéraire en ces termes : « *La littérature est faite de langage [...] Les écrivains, dans une certaine mesure, en sont les gardiens [...] Ils font vivre le langage [...] Ils le célèbrent, l'aiguisent, le transforment, parce que le langage est vivant par eux, à travers eux* »²¹.

La littérature suppose ainsi une mise en scène de la langue, car elle a pour matériau premier, les mots. L'exploitation du texte littéraire en classe de langue est l'un des moyens les plus efficaces pour l'appropriation de la langue « *l'écriture littéraire favorise la réflexion sur le langage.* »²² Proposer un texte littéraire en classe de langue est l'un des moyens les plus efficaces pour l'appropriation de la langue et au développement d'une compétence rédactionnelle : lire pour mieux écrire.

I.3.4. Texte littéraire et polysémie

Parmi les traits distinctifs de la littérature est la polysémie dont la lecture est une recherche de sens. En effet, la littérature représente un espace d'une lecture plurielle du texte

²⁰ J. Pétaud, « *Des sages de la littérature en classe de langue, le français dans le monde, littérature et enseignement, la perspective du lecteur* », numéro spécial, février-mars, 1988, p.11.

²¹ J-M-G. Le Clièzio, « *Dans la forêt des paradoxes STOCKHOLM : la fondation Nobel* », 2008, [en ligne] disponible sur : http://nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/2008/clezio-lecture_fr.pdf consulté le : (3/2/2019).

²² A. Ghellal, « *lecture-écriture en classe de FLE* ».Synergies-Algéries.n°1. 2007, p.186.

littéraire, ce dernier est contrairement aux textes qui se caractérisent par leur univocité de sens et des interprétations comme ceux de Stéphane Mallarmé, Georges BATAILLE... etc.

« *Il apparaît donc clairement que le texte non littéraire a un sens et un seul alors que le texte littéraire permet une lecture plurielle, d'une part, il peut être abordé sous différents angles d'analyses et, d'autre part, il se prête à multiples interprétations* »²³.

La lecture littéraire conduit le lecteur/apprenant à aborder le texte littéraire sous différentes pistes. Autrement dit, le texte littéraire permet au lecteur de construire librement le sens de texte, de se l'approprier à sa manière dans chaque lecture, d'où sa polysémie, selon PETARD « *le document littéraire, lieu où, par excellence, la langue travaillée de manière non linéaire et non univoque, se prête particulièrement à des lectures plurielles* »²⁴.

I.3.5. La communication littéraire

La littérature est une forme spécifique de communication. En effet, un écrivain d'un texte littéraire écrit dans le but de communiquer un message dont le lecteur/apprenant est censé d'interpréter. Ricœur conçoit la littérature comme une forme de communication, il confirme que le texte littéraire est pluriel et la construction du sens joue un rôle potentiel dans l'acte de lecture de l'œuvre. Introduire le texte littéraire en classe du FLE permet de réaliser plusieurs objectifs : pédagogique ; linguistique ; et esthétiques ; sociohistorique et culturelle car le texte est le produit de la société. Il sert à développer la compétence de communications chez le lecteur/apprenant :

*La communication littéraire est donc conditionnée par le contexte socio-historique et culturel du lecteur et toute interprétation est en ce sens une application. Les lecteurs ne sont pas là seulement pour décoder le message, mais ils ont un rôle beaucoup plus important : ils sont appelés à se figurer et à configurer l'œuvre*²⁵.

I.4. Le texte littéraire et la dimension culturelle

I.4.1. La notion culture

Le terme de culture est un concept très large qui ne peut pas être fixé par une seule définition. Il recouvre plusieurs dimensions, par exemple la culture individuelle ou collective, la culture nationale ou internationale, et la culture traditionnelle ou moderne. En effet, il existe plusieurs définitions de la culture, dans son sens le plus large, elle est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui

²³ A. Séoude, *pour une didactique de la littérature en classe de DLE*, Paris, Didier, 1997, p.137.

²⁴ J. Pétard, *Syntagme 3 : didactique, sémiotique, Linguistique*, Volume 325, Belles Lettres, 1986, p.274.

²⁵ I. Vultur, « *La communication littéraire selon Paul Ricœur* », in *Poétique* 2011/2, n° 166, p. 241

caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

*La culture est un ensemble de manières de voir, de sentir, de percevoir, de penser, de s'exprimer, de réagir, des modes de vie, des croyances, des connaissances, des réalisations, des us et coutumes, des traditions, des institutions, des normes, des valeurs, des mœurs, des loisirs et des aspirations*²⁶.

Le recours au texte littéraire dans l'enseignement du FLE semble d'autant plus important, si l'on prend en considération que, c'est à travers le texte littéraire que se transmettent les représentations culturelles. Pour expliquer d'avantage, L. COLLES considère que : « *le texte littéraire comme un regard qui nous éclaire, fragmentairement, sur un modèle culturel. La multiplicité des regards nous permettra de cerner petit à petit les valeurs autour desquelles celui-ci s'ordonne* ». ²⁷ De ce point de vue, on peut dire que le texte littéraire représente le carrefour des cultures et se présente comme la voie royale qui mène à la culture de soi et à la culture des autres, il transmet des images qui renvoient à des différentes populations, c'est en ce sens que la culture de l'apprenant va être comparée à l'autre du monde, ce qui va lui permettre de remplacer sa propre culture et de vivre une expérience interculturelle.

En effet, langue et culture vont de pair comme les deux faces d'un même médaillon. La littérature aura donc un double objectif: la compétence de communication dans une langue étrangère, vise également à la compétence culturelle pour l'apprentissage du FLE.

I.4.2. Textes littéraires et dimension interculturelle

Parmi les méthodes qui existent pour l'enseignement du texte littéraire qui est considéré par L. POCHER et M. PRETCEILLE comme «*un lieu emblématique de l'interculturel*»²⁸, le texte littéraire est considéré «*comme un espace privilégié où se déploie l'inter culturalité*»²⁹ En effet, M. PRETCEILLE définit interculturel comme se suit :

Qui dit interculturel dit, s'il donne tout son sens au préfixe Inter: interaction, échange, décloisonnement, il dit aussi, en donnant son plein sens au terme culture: reconnaissance des valeurs, des modes de vie, des représentations symboliques auxquelles se réfèrent les êtres humains, individus et sociétés, dans leurs relations avec

²⁶R. Legendre., *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Larousse, Paris, 1988.

²⁷L. Colles., *Littérature comparé et reconnaissance interculturelle*, Bruxelles: Duclot, 1994,p.64.

²⁸ A.M Pretceille et L. Pretceille, *Education et communication interculturelle*, Paris, Presse Universitaires de France, 1996, p.162.

²⁹ J- P. Cuq et I. Gruca, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG, Grenoble, 2003, p.413.

*autrui et dans leur appréhension du monde, reconnaissance des intérêts qui interviennent à la fois entre les multiples registres d'une même culture et entre les différentes cultures, et ceci, dans l'espace et dans le temps*³⁰.

Il s'agit d'une relation entre les cultures, citons le modèle le plus utilisé, consistant à mettre l'accent sur l'interculturelle qui se définit en effet comme « *l'interculturel est un passage obligé parce que [...] tout rapport avec le texte est dans son essence interculturel [...], compte tenu évidemment de la pluralité culturelle, de la multiplicité des croisements culturels, caractéristiques de la civilisation d'aujourd'hui.* »³¹ La culture de l'apprenant est confrontée à la culture étrangère dont la culture de l'apprenant est enrichie au contact de la culture de l'Autre et mené à la compétence interculturelle. Cette compétence se forme dans la situation où deux cultures en contact ont plusieurs points communs, mais aussi surtout dans les situations conflictuelles car « *Apprendre à parler une langue signifie donc se sensibiliser aux questions identitaires et culturelles* »³² aussi acquérir une autre langue, explorer sa culture, aborder sa littérature implique la découverte et la reconnaissance d'un autre système de valeur.

Selon L. COLLES « *l'œuvre littéraire est l'expression, l'originalité de l'auteur mais constitue un accès à des codes sociaux et des modèles culturels dans la mesure où elle représente des expressions langagières particulières de ces différents systèmes* »³³ De ce point de vue les textes littéraires sont des vecteurs de culture, de codes sociaux sont un point de rencontre entre le(s) modèle(s) culturel(s) représenté(s) par les apprenants et ceux mis en jeu par les œuvres elles-mêmes dans la classe de langue et de FLE.

Marc Lits souligne dans ses propos qui sont, importants pour tout enseignant

« Qu'il n'est pas possible, pour des élèves, de percevoir ce qui constitue leur propre environnement culturel sans terme de comparaison [...]. Ce n'est qu'après avoir découvert la culture de l'autre que je puis percevoir ce qui fonde mes particularités culturelles ».³⁴

Le texte littéraire est un support efficace qui favorise donc, à la fois, le contact avec d'autres civilisations, d'autres mentalités et d'autres cultures, et en même temps, c'est un miroir, à travers lequel, l'élève prend conscience de sa propre appartenance culturelle et interculturelle.

³⁰ L. Poche et M. Pretceille, *Éducation et communication interculturelle*, 1996, Paris, PUF, p.162.

³¹ M. Mekhanache, « *le texte littéraire dans le projet didactique : lire pour mieux écrire* », *Synergies*. Algérie n°9, 2010, p.123.

³²E. Kollárová. Cité par P. Sperkova, « *la littérature et l'inter culturalité en classe de langue* », 22 octobre 2009, [en ligne] disponible sur : <http://sens-public.org/article666.html> consulté le:(5/5/2019).

³³ Ibid.p17.

³⁴M. Lits, « *Approche interculturelle et identité narrative. Littérature et cultures en situation didactique* », n°93, *ELA*, 1994, (janvier-mars), p.31.

I.5. Principales méthodes de l'enseignement/apprentissage du texte littéraire en FLE

I.5.1. Le texte littéraire à travers la méthode traditionnelle

Dans la plus vieille méthodologie désignée, plus fréquemment par le terme « méthode traditionnelle » ou méthode « grammaire-traduction », car elle s'applique à l'origine de l'enseignement des langues classiques. Son but principal est « *de rendre l'apprenant capable de lire les ouvrages littéraires écrits dans la langue cible* »³⁵. L'activité source de cette dernière est la traduction des textes littéraires : entraîne les apprenants à traduire /lire en classe pour qu'ils puissent continuer à lire / traduire plus tard.

Elle était marquée par quatre points essentiels (ses principes), comme l'affirment J-P CUQ et Isabelle GRUCA:

« *L'importance donnée à la grammaire* »³⁶ qui était explicite. Chaque leçon était organisée autour d'un point grammatical où l'enseignant explique progressivement la règle puis propose aux élèves des exercices de thèmes et de versions.

« *L'enseignement d'une langue normative centrée sur l'écrit* »³⁷ : c'est-à-dire l'utilisation des textes littéraires, et placer l'oral au second plan ;

« *Le recours à la traduction* »³⁸: l'enseignant peut ou doit faire appel à la langue maternelle

Le statut du texte littéraire dans cette méthode tend à être qu'une représentation pour la découverte des apports grammaticaux et culturels, comme l'affirme le dictionnaire du Cuq :

*La littérature a été l'outil privilégié des méthodologies traditionnelles et a longtemps couronné l'apprentissage de la langue : les textes littéraires étaient des prétextes pour l'apprentissage de grammaire et de vocabulaire et le dernier volume des méthodes était généralement un recueil des textes littéraires.*³⁹

Dans cette optique, nous pouvons dire que le texte littéraire occupe une place primordiale dans la méthode grammaire-traduction, il constitue qu'une occasion pour la

³⁵C. Germain, *évolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, CLE international, coll., didactique des langues, p.102.

³⁶J.P. Cuq et I. Cruca, *Cours de didactique de français langue étrangère et Second*, PUG, Paris, 2003, p.255.

³⁷Ibid.

³⁸Ibid.

³⁹J-P Cuq, op.cit. , p.158.

découverte des apports langagiers (exercices de syntaxe, et de vocabulaire) et d'une richesse culturelle.

I.5.2. Le texte littéraire à travers la méthode directe

La méthode directe est en réaction contre la grammaire-traduction, J.P Robert proclame que « *la méthode directe se donne pour l'objectif de faire parler l'élève sans parler sans parler de la langue. Elle refuse comme sans nom l'indique, le passage par la traduction.* »⁴⁰ Comme est noté par Christian PUREN cette méthode se base sur :

*L'enseignement des mots et expressions sans utiliser leurs équivalents en langue maternelle. L'enseignant explique le vocabulaire en employant les gestes, les mimique, les dessins, etc. La grammaire est enseignée implicitement dans des activités de conversation ; l'accent était mis sur l'oral et la prononciation*⁴¹.

Cette méthode privilégie donc l'expression orale et la prononciation, ce qui fait de la littérature un élément négligé dans l'enseignement des langues.

I.5.3. Le texte littéraire à travers les méthodes orales (MAV)⁴²

Selon PUREN, on peut regrouper sous cette appellation (MAV) la méthode audio-orale (MAO) et la méthode structuro-globale-audio-visuelle (SGAV).

I.5.3.1. La méthode audio-orale (MAO)

Cette méthodologie s'est développée entre l'année quarante et milieu des années soixante cette méthodologie s'est caractérisée par :

*On continuait à accorder la priorité à l'oral. On concevait la langue comme un ensemble d'habitudes, d'automatismes linguistiques qui font que des formes linguistiques appropriées sont utilisées de façon spontanée. On niait la conception universaliste de la langue en considérant que chaque langue a son propre système phonologique, morphologique et syntaxique. Comme on ne considérait pas le niveau sémantique, la signification n'occupait pas une place prioritaire en langue étrangère*⁴³

La méthode (MAO) a pour but d'installer une compétence orale donc le texte littéraire perd sa place privilégiée car c'est l'oral qui domine avec cette méthode.

⁴⁰ Robert, J.P, *Dictionnaire pratique de didactique de FLE*, éd Ophrys, Paris, 2009, p139.

⁴¹ Ch. Puren, *Des méthodologies d'enseignement des langues*, Nathan, CLE international, Paris, 2005, p.64.

⁴² Ibid.

⁴³ A-S. Redrigez, « *L'évolution des méthodologies dans l'enseignement du FLE depuis la méthode traditionnelle jusqu'à nos jours* », [en ligne], disponible sur : https://qinnova.uned.es/archivos_publicos/qweb_paginas/4469/revista1articulo8.pdf. Consulté le : (27/7/2019).

I.5.3.2. La méthode structuro-globale-audio-visuelle (SGAV)

La méthode SGAV selon Cuq :

*Les méthodes audio-visuelles d'enseignement des langues sont apparues pour première fois aux Etats-Unis, peu de temps après les méthodes audio-orales. Elles associaient les enregistrements sonores (sur bande magnétique) d'exercices, énoncés ou récits à des séquences d'images projetées sur un écran à partir des films fixes.*⁴⁴

Il est clair que la méthode SGAV est centrée sur l'apprentissage de la communication, surtout verbale. Elle est basée sur un dialogue de la vie quotidienne à l'aide de l'image et des sons, on utilise un magnétophone pour enregistrer des dialogues et des films fixes. La grammaire est prise comme implicite et inductive, l'écrit est considéré comme un dérivé de l'oral.

Le texte littéraire est exclu dans cette méthode, il est dévalorisé car il ne favorise pas l'apprentissage de la langue orale : « *La méthodologie structuro-globale audiovisuelle a banni la littérature de l'enseignement des langues vivantes et a donc évincé le texte littéraire des supports d'apprentissages pour représenter la parole en situation* »⁴⁵

Dans les méthodes (MAV), le recours aux textes littéraires, qui sont des textes fabriqués visant des objectifs à dominance purement linguistique dont la priorité est donnée à l'oral.

I.6. Le texte littéraire à travers l'approche communicative et actionnelle

Dans la première moitié des années 1970, les travaux du Conseil de l'Europe ont conduit au développement d'une tendance innovante en matière d'éducation. , d'abord désignée sous plusieurs appellations, comme celle de « *méthode cognitive, de méthode fonctionnelle, ou notionnelle-fonctionnelle, de méthode communicative, voire de méthode interactionnelle.* »⁴⁶ H. BESSE, elle a finalement adopté le nom d'approche communicative.

Elle est appelée « approche » parce qu'elle était le fruit de plusieurs courants de recherches en didactique et était créée pour répondre aux différents besoins « *L'approche communicative vise à doter l'élève d'une compétence de communication dans le but de le rendre autonome* »⁴⁷. Dans cette approche, le texte littéraire est considéré comme un document authentique :

⁴⁴J.P. Cuq, *Dictionnaire du français langue étrangère et seconde*, Clé international, Paris, 2003, p.28.

⁴⁵ Ibid., p.158.

⁴⁶H. Besse, *Méthodes et pratiques des manuels de langue*, Essai, Crédif, Didier, 1993, p.182.

⁴⁷ S. Moirand, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette, Paris, 1982, p.188.

*Le texte littéraire est un document authentique qui ne devrait pas être conçu comme un lieu d'enseignement de la langue, de la civilisation ou de théories critiques, mais comme un lieu d'apprentissage dans lequel les apprenants peuvent explorer tous les possibles de la langue étrangère et toutes les virtualités connotatives, pragmatiques et culturelles qui s'inscrivent en elle*⁴⁸.

En effet, les didacticiens optent pour le texte littéraire comme document authentique parce qu'ils ont remarqué que la langue et la littérature sont étroitement liées « *la langue fait la littérature et la littérature soutient la langue* »⁴⁹, ils vont installer une compétence de communication basée sur le développement de la : composante linguistique (règles de grammaire, vocabulaire, phonétique) ; la composante sociolinguistique (utilisation des règles socioculturelles de la langue dans une situation de communication) ; la composante discursive (il s'agit de différents types de discours et leur cohérence et cohésion) et la composante stratégique (c'est la capacité d'utiliser les stratégies verbales et non verbales dans une situation de communication) chez les apprenant.

Plus tard, c'est l'approche actionnelle qui a dominée, pour Puren « *la perspective actionnelle doit d'autant plus venir s'ajouter à l'approche communicative et non la remplacer(...)* »⁵⁰ Elle conçoit la langue non seulement comme objectif de communication mais essentiellement comme un instrument de communication en but de réaliser une action en fait nécessaire, l'apprenant est un utilisateur de la langue susceptible d'agir dans un environnement socioculturel où la langue d'apprentissage s'utilise à l'écrit et à l'oral. Ce qui favorise un texte littéraire, cette perspective, quant à elle, est :

*La perspective privilégiée est de type actionnel. Cette orientation est la marque des travaux du Conseil de l'Europe depuis le début des années 70 ; elle considère l'apprentissage des langues comme une préparation à une utilisation active de la langue pour communiquer. "L'apprentissage fondé sur la tâche" est, tout naturellement, une tendance forte et croissante dans le cadre de l'approche communicative*⁵¹.

Dans cette optique, il est clair que le texte littéraire est dans son apogée, il est exploité dans les manuel scolaire non pas pour des finalités esthétiques mais aussi des finalités linguistiques, culturelles, intellectuelles et morales.

⁴⁸S. Doubrovsky cité par S. Allam-didou, « *De l'usage des textes littéraire comme outil didactique pour l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère* », in Synergie chili, n°11, p.102.

⁴⁹A. Séoud, « *Document authentique ou texte littéraire en classe de français* », Etude linguistique Appliquée, n°93, p.12.

⁵⁰ E. Perrichon, « *La nouvelle perspective actionnelle et pédagogique du projet : de la culture individuelle à la construction d'une culture d'action collective*, Synergies pays Riverains de la Baltique, n°6, 2009, p.9.

⁵¹ Ch. Puren, « *de l'approche communicative à la perspective actionnelle* », fiche pédagogique correspondante : les tâches dans la logique actionnelle, n°347, Paris, 2006, p.37. [En ligne] disponible sur : <http://www.christianpuren.com/mes-travaux-liste-et-liens/2006g>

Chapitre I : Enseignement/apprentissage du texte littéraire en classe de FLE

Le support littéraire s'avère comme outil indispensable dans toute démarche pédagogique, cette vision tourne autour de la réalisation, à travers la lecture littéraire, d'un acteur social puis un citoyen mondial au futur.

Chapitre II

L'éducation à la citoyenneté à travers le
texte littéraire en classe de FLF

II.1. Introduction partielle

Dans cette deuxième partie du chapitre « théorique » nous nous inscrirons dans l'éducation à la citoyenneté, c'est-à-dire nous essayerons de clarifier et identifier ses notions de bases : éducation, citoyen, citoyenneté, l'importance attachée à l'intégration de la citoyenneté dans le manuel scolaire comme élément essentielle et la relation prévue entre la littérature et l'éducation à la citoyenneté.

Ce chapitre a pour but de montrer que l'enseignement d'un texte littéraire favorisera la création d'un citoyen capable d'exercer sa citoyenneté aujourd'hui et au futur.

II.2. L'éducation à la citoyenneté

L'éducation à la citoyenneté consiste à former un citoyen du monde, comme le montre l'étymologie de mot « citoyenneté » issu du latin « CIVITAS » signifiant « citoyen » adhérent aux règles de la cité. Ainsi pour comprendre ce qu'est une éducation à la citoyenneté il faut d'abord expliquer le terme « éducation » puis les termes « citoyen » / « citoyenneté », ce dernier est un terme qui a beaucoup évolué au fil du temps.

II.2.1. Éducation

En effet, l'éducation touche tous les domaines de la vie de l'être humain. De point de vue didactique :

On parle de l'éducation quand il y a intervention humaine volontaire pour diriger dans un sens, moral ou social le développement de l'enfant ou d'adolescent, plus rarement de l'adulte. Le terme possède deux autres acceptions : une dimension sociale, dans le sens « de bonne manière », et une dimension politique, comme système réagissant à la formation des individus (« éducation nationale »). Souvent admet de ramifications : éducation civique, fonctionnelle, physique, spécialisée, permanente, etc.⁵²

Il semble donc que l'éducation consiste à développer l'individu dans deux dimensions : premièrement la dimension sociale, concernant les comportements, la responsabilité, les mœurs... exercer par des individus dans une communauté donnée. Deuxièmement la dimension politique est le rapport aux affaires publiques ou gouvernementales comme les élections, le positionnement et l'engagement politique...etc.

⁵² J.P. Cuq, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et secondaire*, Clé international, Paris, 2003, p.70.

En outre, « éduquer un enfant c'est le faire entrer dans une culture, déjà là, dans une société qui possède, donc s'inscrire des liens qu'on a choisis... »⁵³. Donc, l'éducation implique de comprendre la culture de votre société. Éducation à la citoyenneté est vue comme un levier de régulation des rapports sociaux.

II.2.2. Qu'est-ce qu'un citoyen ?

Le concept citoyen vient du latin CIVIS, celui qui a le droit de la cité. Pour le dictionnaire le Robert le citoyen est un :

« Individus appartenant à une cité, en reconnaissant la juridiction, ses habilités à jouir, sur son territoire, du droit de cité aux devoirs correspondants. »⁵⁴

Le citoyen ici n'est que ensemble des caractéristiques ; un individu appartient à un lieu géographique ; connaît la loi de ce territoire, c'est-à-dire de ses devoirs et ses droits. Dans ce sens-là, DIDROT, par exemple, définira le citoyen comme :

« Celui qui jouit des droits d'une société libre tout en obéissant aux lois que son appartenance à cette société. »⁵⁵ il s'agit d'une personne qui dispose d'un ensemble de droits, mais qui reçoit des obligations qui lui sont imposées. Comme il est clarifié avec le tableau suivant :

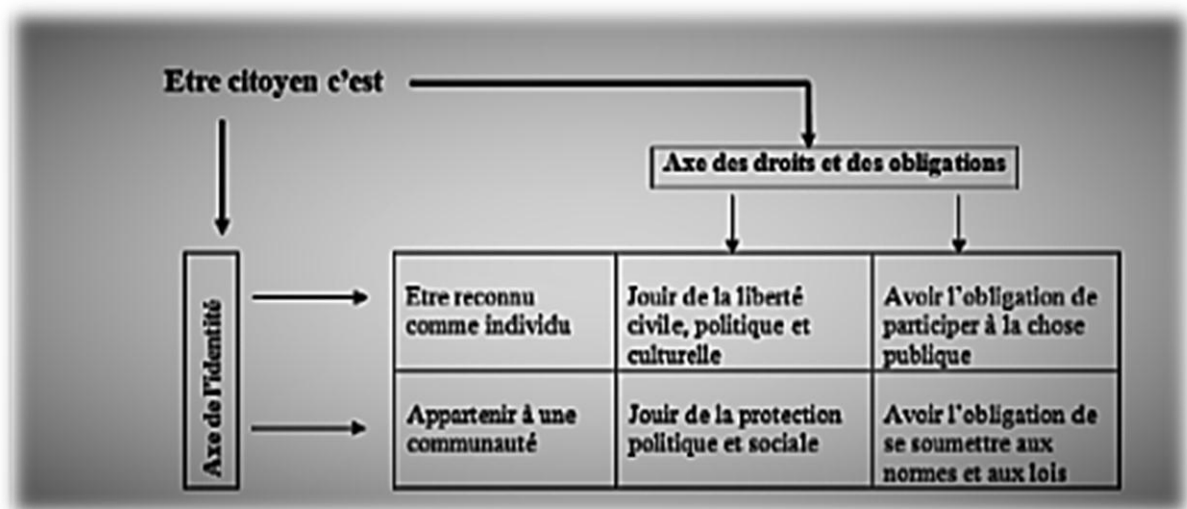


Figure01 : la définition d'un citoyen.

⁵³G. Coq, cité par Ch. Maurer, *Fondation éducation et développement*, in transmettre quel est le prix de nos ruptures, Edition de l'Emmanuel, Lyon, 2003, p.2.

⁵⁴Robert(le petit), *dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 2010, p56.

⁵⁵D. Diderot, cité par M.A. Theza- Manirique, *les écueils pour l'exercice de la citoyenneté électorale des jeunes des milieux pauvres au chili*, 2010, p10.

En générale, être un citoyen, c'est accomplir des devoirs et droits civiques c'est-à-dire jouir d'une liberté civile, politique et culturelle, mais également être responsable individuellement et collectivement, chez ARISTOTE le citoyen n'est pas simple « être ensemble », car un citoyen contribue à donner du sens à la société dans laquelle il appartient, il s'agit d'une participation active à un ensemble politique, tout ça le permet de construire son identité.

II.2.3. Qu'est-ce qu'une citoyenneté ?

II.2.3.1. Etymologie et historique

La citoyenneté s'inscrit dans une histoire que l'on peut faire remonter à l'antiquité grecque. La cité grecque a permis l'invention de l'idée de citoyen. Un citoyen adhère aux finalités et aux règles de la cité, ce qui lui vaut des prérogatives, des droits et des devoirs lui conférant un « droit de cité » c'est-à-dire un regroupement d'hommes libres constituant une société politique indépendante, ayant son gouvernement, ses lois, sa religion, ses mœurs propres. Les citoyens participaient aux débats et aux décisions (lois, guerre, justice, administration) les seuls citoyens étaient des hommes qui pouvaient avoir des armes et pour défendre la ville, les femmes, les esclaves et les étrangers étaient exclus.

II.2.3.2. Le concept de citoyenneté

Dérive du latin « CIVITAS », ensemble des citoyens qui ont des droits de cité. La citoyenneté est la qualité de citoyen, permet à l'individu d'être reconnu comme membre d'une société d'une cité. Selon TH. MARSHALL la citoyenneté se compose comme suit :

Deux éléments majeurs constituent alors la citoyenneté. Tout d'abord, elle consiste en un ensemble de droits politiques qui ne peuvent pas être enfreints arbitrairement par le gouvernement [...]. Ensuite le rôle fondamental du citoyen est de participer au gouvernement au moyen des élections et à travers les représentants qu'il a contribué à élire⁵⁶

On peut dire que la citoyenneté répond à la question : qu'est-ce qu'un citoyen ? Qui doit faire la preuve, à chaque instant, de sa citoyenneté, il est clair donc que la citoyenneté est le statut juridique conférant des droits égaux (civils, politiques, et sociaux) et des obligations pour tous dans une communauté politique donnée avec la participation au pouvoir, à la

⁵⁶ M. Martiniello, *La citoyenneté à l'aube du 21^e siècle : questions et enjeux majeurs*, l'ULG, 2000, p11.

Chapitre II : L'éducation à la citoyenneté à travers le texte littéraire en classe de FLF

décision et au control. Le sociologue britannique TH.MARSHALL identifie alors trois éléments de la citoyenneté ⁵⁷:

- **Citoyenneté civile** : s'est développée durant le 18^{ème} siècle. Elle est composée des droits nécessaires à la liberté individuelle. Elle comprend notamment la liberté de la personne, la liberté de parole, de pensée et de foi mais aussi le droit à la propriété privée, le droit de conclure des contrats, le droit à la justice et l'égalité devant la loi.
- **Citoyenneté politique** : s'est développée principalement au 19^{ème} siècle elle concerne les droits relatifs à la participation à l'exercice du pouvoir politique, il s'agit notamment des droits de vote et d'éligibilité.
- **Citoyenneté sociale** : s'est développée au 20^{ème} siècle surtout après la seconde guerre mondiale. Elle concerne les droits qui garantissent à chaque individu au certain niveau de bien-être économique et social. Ces droits sont apparus avec la naissance et la consolidation de l'Etat providence.

C'est vrai que la citoyenneté signifie l'appartenance à une communauté politique là où vous êtes né ou que vous avez de la famille mais, au sens large la citoyenneté ou bien le citoyen active est responsable, il agit avec les autres membres de cette communauté afin d'atteindre des buts définis en commun.

La citoyenneté se fonde sur trois principes :

- **Responsabilité sociale et morale** : apprendre, dès le plus jeunes âge à se conduire avec confiance d'une manière responsable, et morale, dans la classe et hors de la classe, à la fois envers les personnes en charge de l'autorité et envers les autres. Les gens ont des droits et des devoirs.
- **Engagement de la vie de la cité** : apprendre à s'impliquer dans la vie, dans les préoccupations des communautés, y compris apprendre en s'engageant dans des actions locales au service des gens. Ceci ne peut pas être seulement responsabilité de l'école, mais également celle des parents.
- **L'éducation au politique** : apprendre en quoi consiste la vie publique et comment y prendre part ; comment l'influencer, par le savoir, le savoir-faire et les valeurs la vie publique au niveau local, national et international. Et comme l'exprime Guillaume Vannier :

⁵⁷ Ibid.

*la citoyenneté moderne se fonde sur trois principes complémentaires : un principe libéral, selon lequel le bonheur public consiste à protéger les droits de l'homme et du citoyen ; un principe démocratique, pour qui le seul régime politique légitime est le « gouvernement du peuple par le peuple » ; et enfin conditions et garantie des deux précédents, le principe des lumières consistant à attendre plus de bonheur et de moralité de la diffusion du savoir dans un espace public accessible à tous les citoyens*⁵⁸.

II.3. Les valeurs attachées à la citoyenneté

La citoyenneté peut se définir aussi par des valeurs, on peut évoquer au moins trois, qui lui sont traditionnellement attachée⁵⁹ :

- **La civilité** : concerne la vie inter personnelle au quotidien elle permet de former une attitude de respect, c'est une reconnaissance mutuelle de tolérance entre les individus comme la politesse, pour réaliser harmonisations dans la société.
- **Le civisme** : concerne l'individu, à titre de respecter à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à voir conscience de ses devoirs envers la société, chaque personne doit accepter la règle commune. c'est agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.
- **La solidarité** : consiste à sortir de la conception classique du citoyen, ne sont pas des simple citoyen juxtaposé, mais un ensemble des femmes et des hommes attaché à un projet commun. elle correspond à une attitude d'ouverture aux autres qui illustre le principe républicain de fraternité.

Ces trois valeurs donnent à la citoyenneté tout son sens.

II.4. La citoyenneté scolaire

La construction de la citoyenneté est devenue l'un des finalités proclamées pour les systèmes éducatifs, la formation des apprenants pouvant développer leurs aptitudes scolaires et civiques pendant la scolarité « *si l'école souhaite éduquer les jeunes à la citoyenneté démocratique. La première mesure à apprendre semble être de construire une école qui soit elle-même démocratique* »⁶⁰. La vie scolaire incarne une mini société réelle, l'équipe éducative, la direction, les maîtres, l'école doit permettre le débat et l'expression des droits et des devoirs.

⁵⁸ V. Castagnet, Ch. Barret, et A. Pegeon, *Le Service éducatif des Archives nationales par chemins de traverse*, presse UNIV. Septentrion, 2012, p.164.

⁵⁹ [S.N], « contribution de l'EPS à l'éducation à la citoyenneté vers une éducation à la citoyenneté en actes. Stage CPD IA », Rhône, janvier, 2011, p.4.

⁶⁰E. Bäckman, E., B. Trafford, *pour une gouvernance démocratique de l'école*, Council of Europe, 2008. p.95.

La citoyenneté joue un rôle fondamental dans la formation des futurs citoyens, et implique une importance croissante dans les textes relatifs aux systèmes.

Éduquer la citoyenneté, c'est donc transmettre des valeurs et à acquérir les connaissances solides ; prendre conscience de sa propre personnalité au sein de la classe, de l'école plus grande échelle de la société « *l'éducation à la citoyenneté, est un concept polymorphe, multidimensionnel, voire incohérent dans sa volonté de faire cohabiter primauté du droit et primauté de la différence. La volonté d'intégration sociale du vivre ensemble.* »⁶¹ Elle est objet qui a multiple dimensions concernant des niveaux variées, c'est une réalité politique, une valeur morale et démocratique.

II.5. L'objectif de l'éducation à la citoyenneté

Si l'école s'engage dans la voie de l'éducation à la citoyenneté, elle doit nécessairement définir des objectifs⁶² :

- ❖ Promouvoir la connaissance des droits et responsabilité des citoyens ;
- ❖ Promouvoir le respect de la préservation de l'environnement ;
- ❖ Promouvoir la pensée critique et indépendante des élèves ;
- ❖ Développer l'aptitude et les compétences des élèves en matière de résolution des conflits ;
- ❖ Promouvoir la connaissance des institutions sociales, politiques et civiques ;
- ❖ Promouvoir la capacité de l'élève de défendre sa propre opinion ;
- ❖ Promouvoir la participation des élèves à la vie de l'école ;
- ❖ Promouvoir la participation des élèves dans la communauté locale ;
- ❖ Encourager le développement de stratégies efficaces pour la lutte contre le racisme la xénophobie ;
- ❖ Préparer les élèves à la participation politique au future ;

En générale, l'éducation à la citoyenneté concerne à apprendre pour vivre ensemble.

II.6. Les compétences de l'éducation à la citoyenneté

⁶¹ F. Ouellet, *quelle formation pour éducation à la citoyenneté ?*, presses université Laval, 2004, p.210.

⁶² Schulz et al, cité par G. Bozec, « *éducation à la citoyenneté à l'école, politiques, pratiques scolaires et effets sur élève*, avril, 2016, p.35, [en ligne], disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01546010/document> consulté le (6/3/2019).

Chapitre II : L'éducation à la citoyenneté à travers le texte littéraire en classe de FLF

Éducation à la citoyenneté aide les apprenants non seulement à acquérir des connaissances sur les idées et les valeurs fondamentales mais aussi à développer des compétences et des attitudes nécessaires pour promouvoir ces idées et ces valeurs.

AUDIGIER⁶³ distingue trois types de compétences révélant de l'éducation à la citoyenneté :

- ✚ Les compétences cognitives sont regroupées en quatre familles :
 - Des compétences d'ordre juridique et politique : il s'agit de connaissances des règles de la vie collective et les conditions démocratiques de leur établissement et sur les pouvoirs à tous les échelons de la vie politique dans la société démocratique ;
 - Des connaissances de monde actuel : comportent une dimension historique et une dimension culturelle, il s'agit d'intervenir dans le débat public et prononcer de façon valide sur les choix offerts dans une société démocratique ;
 - Des compétences de type procédural : la capacité à réexaminer les actions et les argumentations à la lumière des principes et valeurs des droits de l'homme ;
 - Des connaissances sur les principes et les valeurs des droits de l'homme et de la citoyenneté démocratique : ces principes reposent sur une conception de la personne fondée sur la liberté et l'égale dignité de chacun.
- ✚ Les compétences éthiques : liées aux choix des valeurs, une disposition individuelle à agir selon les vertus, afin de chercher la bonne décision dans une situation donnée.
- ✚ Les compétences sociales se regroupent en trois capacités d'action particulièrement importantes :
 - ✓ La capacité de vivre avec d'autres ;
 - ✓ La capacité de résoudre les conflits selon les principes des droits démocratiques ;
 - ✓ La capacité d'intervenir, dans le débat public, à argumenter et à choisir en situation.

II.7. Le manuel scolaire dans une classe de langue étrangère

II.7.1. Le manuel scolaire pour l'enseignant et l'apprenant

⁶³ F. Audigier cité par C. Clanet, *Construire une citoyenneté européenne*, Presses Uni. Du Mirail, 2007, p.216-218.

Pour l'enseignant, le manuel scolaire c'est un facilitateur pour la préparation des fiches pédagogiques et la gestion du cours, c'est une source de connaissance. Il établit une sorte de cohérence dans l'apprentissage. Mais en réalité, le manuel est structurant tant pour l'enfant que pour l'enseignant. Le livre scolaire pour l'apprenant a plusieurs fonctions : éducatif, culturel, et interculturel... il lui permet d'apprendre et de mieux comprendre .Il lui permet surtout d'accès au monde, Il représente pour lui l'ami fidèle. Les apprenants n'acquièrent pas seulement des connaissances mais aussi des savoir-faire, des valeurs et des attitudes à ce propos Gérard et X .Rogers déclarent:

Un manuel scolaire peut remplir différentes fonctions celles-ci varie selon l'utilisateur concerné, la discipline et le contexte dans lequel on élabore le manuel. A cet égard, une distinction stricte entre manuel de l'élève et manuel de l'enseignant est surannée. Un manuel de l'élève remplit certaines fonctions lorsqu'il est dans les mains de l'élève (par exemple, transmettre des connaissances) mais il en remplit d'autres lorsqu'il est dans les mains de l'enseignant (par exemple, aider à faire évoluer sa pratique pédagogique).Il est dès lors, plus concret de porter un regard sur les fonctions du manuel scolaire selon qu'elles sont relatives à l'élève ou à l'enseignant et cela quel que soit le destinataire premier du manuel ⁶⁴

Le manuel scolaire peut avoir sept fonctions dans le domaine d'enseignement /Apprentissage selon Gérard et Rogers⁶⁵ :

- « -la transmission des connaissances ;
- Le développement des capacités et des compétences dans le but d'acquérir des valeurs et des nouvelles attitudes ;
- Le renforcement des connaissances par l'intermédiaire des exercices ;
- L'évaluation des nouvelles connaissances pour vérifier que les savoirs sont vraiment acquises ;
- Soutenir l'intégration des acquis d'une manière à ce que l'élève soit capable d'utiliser ses acquis dans des situations différentes ;
- Constituer pour l'élève une référence et une source d'informations
- Eduquer pour la vie sociale et culturelle ».

Donc le manuel scolaire demeure l'outil le plus utilisé par les enseignants, c'est un support duquel l'enseignant s'appuie pour compléter sa tâche et il constitue un passeur de savoirs et de savoirs faire s'adressant aux apprenants.

⁶⁴M-F. Gerard, X. Rogers, *Des manuels scolaires pour apprendre, concevoir, évaluer, utiliser*, 2003, Belgique, de Boeck, p.26.

⁶⁵ Ibid.

II.8. L'importance attachée à l'intégration de la citoyenneté dans le manuel scolaire

Le manuel est censé intégrer les valeurs éthiques et sociales, en particulier avec les apprenants d'aujourd'hui, c'est-à-dire l'intégration de la citoyenneté dans le système éducatif est devenue une nécessité. Cependant, le manuel devrait interdire tout préjugé ou stéréotype et, surtout, promouvoir la découverte sociale et globale l'apprenant doit être ouvert à la diversité et à la richesse de la culture mondiale. En fait, l'apprenant donne une autre vision du monde et adhère aux valeurs lui permettant de travailler en tant que meilleur citoyen et de rester à l'écart de toute tendance (religieuse, idéologique, raciste, etc.).

Donc le manuel constitue l'ensemble des idées qui permettent la formation des apprenants à la citoyenneté comme souligne D, TAMGNOUE dans son intervention : « *le manuel scolaire devient ainsi le garant de l'égalité des chances, l'outil de formation de la conscience citoyen* »⁶⁶.

Pour pouvoir vivre ensemble, dans un environnement mondial et intimement lié aux compétences de citoyen, l'éducation joue un rôle vital dans ce processus.

II.9. La littérature et l'éducation à la citoyenneté

La littérature appartient au vaste domaine de la maîtrise de la langue et du langage français, elle présente une forme de culture ; elle peut manipuler des savoirs différents sur la langue, sur les sciences humaines, qui vont permettre la construction d'un savoir culturelle.

En effet, l'œuvre littéraire permet ainsi de construire une image nouvelle du monde auquel nous appartenons, l'écrivain est au service de la société, il peigne le portrait de la société et aucun thème est ignoré « *l'artiste et l'écrivain, témoins de leur temps et de leur société ainsi porteurs de valeurs universelles* »⁶⁷, il doit traiter des sujets sensibles et sérieux à la fois, il porte également différentes valeurs telles que l'amour, l'amitié, la justice, la tolérance, la liberté, la solidarité, etc.

⁶⁶D. Tamgnoue, « *l'enseignement du français et les outils didactique .le manuel scolaire en question (s), actes du 1^{er} congrès de l'association des Enseignant de Français du Cameroun* », 19-20 mars 2002.

⁶⁷ J. Lang, *Qu'apprend-on à l'école élémentaire ?*, 2002, France, CNDP, p11.

Ainsi l'éducation à la citoyenneté, qui consiste à former un citoyen d'actuel et du monde, trouve sa implication dans le texte littéraire, y compris que l'exploitation de ses valeurs dans le texte littéraire est confirmée parce qu' il est un support porteur de valeurs universelles, il peut être au service de cette éducation civique et comme le montre le fameux livre de Victor Hugo les Misérables où il souhaitait mettre en évidence trois problèmes de la société dans laquelle il vivait « *tant que les trois problèmes du siècle, la dégradation de l'Homme par le prolétariat, la déchéance de la femme par la faim et l'atrophie de l'enfant par la nuit, ne seront pas résolus (...) des livres de la nature de celui-ci ne seront pas inutiles* »⁶⁸ les compétences mises en jeu ne sont pas celle du lecteur mais celle du citoyen.

Il est clair que, l'œuvre littéraire semble avoir de multiples interprétations porteuses de valeurs universelles, est au service de l'éducation à la citoyenneté.

En effet, la réforme des programmes en 2003 est pour but : « *L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure* »⁶⁹.

D'après cet article, nous remarquons que éducation à la citoyenneté s'exprime à travers les textes officiels afin de former un citoyen de future.

Conclusion

Le texte littéraire offre la possibilité d'interroger le monde, de le voir avec les yeux des autres, il est le moyen de la construction de la personnalité et des idéologies ; un regard personnel basé sur le regard de l'écrivain, c'est une procédure qui permet la formation d'un citoyen.

La citoyenneté est ce qui permet à un individu d'être reconnu comme membre de la société, ainsi que comme participant actif de la vie quotidienne. Inculquer l'éducation civique dans les manuels est une préparation de bons citoyens, capables de rendre leur pays prospère et développé.

⁶⁸ V-S. Dominique, *Les Misérables, l'Évangile selon saint Hugo ? Approche littéraires*, Paris, Harmattan, 2012.

⁶⁹ *Loi d'orientation sur l'éducation nationale*. Chap.1.2008, p.23.

Partie pratique

Chapitre III

Lecture et interprétation des résultats d'analyse

III.1. Introduction

Dans ce chapitre, nous analyserons les textes littéraires et non littéraires qui sont proposés dans le manuel scolaire de troisième année secondaire, nous nous interrogerons sur la conception de la citoyenneté à l'aide d'une lecture analytique et comparative des textes littéraires et non-littéraires figurant dans chaque projet.

Nous avons eu recours à une démarche analytique qui s'appuie sur une grille d'analyse ayant pour objectifs de repérer les trois valeurs de bases de la citoyenneté : la civilité, le civisme et la solidarité.

Cette grille d'analyse est inspirée du modèle de Françoise Pollard⁷⁰ la conseillère pédagogique, que nous avons adoptée aux exigences de notre recherche (nous avons emprunté quelques de sa grille dans notre recherche).

Nous voulons savoir si le texte littéraire du manuel scolaire de 3AS, introduit la conception de la citoyenneté dans le système éducatif algérien d'aujourd'hui. Autrement dit, si l'ensemble des textes littéraire figurant dans le manuel développent la conscience citoyenne chez les apprenants.

Nous avons organisé ce chapitre comme suit :

Nous commençons par une description d'ordre général du manuel scolaire de 3AS, puis une analyse détaillée des projets de ce manuel (quatre textes pour chaque projet).

Ensuite, nous présenterons notre questionnaire en analysant les réponses des enseignants autour de l'enseignement du texte littéraire pour réussir une éducation à la citoyenneté en classe du FLE, et à la fin nous interpréterons les résultats apportés.

III.2. Description du manuel scolaire de 3^{ème} A.S

Le manuel scolaire est un ensemble structuré qui intègre tous les apprentissages dans des projets pédagogiques. Il est défini comme « (...) un matériel imprimé, structuré, destiné, à être utilisé dans un processus d'apprentissage et de formation concerté »⁷¹. Il est donc adaptable, selon des activités spécifiques que le programme décline, aux filières de 3^{ème} AS

⁷⁰ F. Pollard, « Grille d'analyse et de construction d'une séquence d'apprentissage », CPC, Bièvre-Valloire, page 1. [En ligne], disponible sur : https://ecitydoc.com/download/grille-pour-analyser-un-album-et-construire-une-sequence-d_pdf consulté le : (23/3/2019).

⁷¹ F. Richaudeau, *Conception et production des manuels scolaire, guide pratique*, Duculot, Gembloux, Belgique, 1979, p.51.

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

issues de la restructuration de l'enseignement secondaire. Le manuel scolaire du FLE comprend quatre projets didactiques divisés en plusieurs séquences. Ces projets se composent à leur tour des intentions communicatives.

Architecture du manuel de 3^{ème} AS

Projet 1 : Réaliser une recherche documentaire puis faire une synthèse de l'information.

Objet d'étude : Texte et document d'Histoire.

Intentions communicatives : Exposer pour manifester son esprit critique

Séquence 1: Informer d'un fait d'histoire.

Séquence 2 : Introduire un témoignage dans la relation d'un fait d'histoire.

Séquence 3 : Analyser et commenter un fait d'histoire.

Projet 2 : Organiser un débat d'idées puis en faire un compte rendu

Objet d'étude : le débat d'idées

Intention communicative : dialoguer pour confronter des points de vue.

Séquence 1: S'inscrire dans un débat : convaincre ou persuader.

Séquence 2 : prendre position dans un débat : concéder et réfuter.

Projet 3 : Lancer un appel pour mobiliser autour d'une cause humanitaire.

Objet d'étude : L'appel

Intention communicative : Argumenter pour faire réagir

Projet 4 : Rédiger une nouvelle fantastique.

Objet d'étude : la nouvelle fantastique.

Intention communicative : Exprimer (dans nouvelle fantastique) son imaginaire et provoquer trouble et questionnement chez le lecteur. Séquence1: Introduire le fantastique dans un cadre réaliste.

Séquence2 : Exprimer son imaginaire dans un nouveau fantastique

Séquence 3 : Comprendre l'enjeu de la nouvelle fantastique.

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

En effet, le manuel de 3^{ème} AS regroupe plusieurs textes faisant l'objet d'étude dans les différentes activités d'apprentissage. Les textes qu'il comprend sont dans l'ensemble des textes littéraires et non littéraires et pour les auteurs de ces textes, nous avons remarqué la présence d'écrivains français et d'autres algériens d'expression française et enfin des écrivains francophones appartenant à d'autres aires culturelles.

III.3. Analyse qualitative des textes du manuel scolaire de 3^{ème} AS

III.3.1. Analyse du premier projet

	Projet01	Réaliser une recherche documentaire puis faire une synthèse de l'information.	
	Séquence01	Informer d'un fait d'histoire.	
Contextualisation (Forme)	Nature du texte	Texte littéraire	Texte non littéraire
	Titre Page	La société européenne d'Algérie (p15).	Histoire de la coupe du monde (p8).
Le fond	Auteur Source	M. KADDACHE, la conquête Coloniale et la Résistance, ALGERIE, ED Nathan-ENAL, 1988.	L'internaute Magazine, Histoire du football.

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

<p>La compréhension du texte</p>	<p>Dans ce texte, l'auteur explique que les européens sont installés principalement dans les grandes villes, leur nombre augmentait progressivement grâce à la naturalisation, il nous informe que l'Algérie était une colonisation de peuplement et d'exploitation.</p> <p><u>Extrait :</u></p> <p>« La colonisation entraîna l'intrusion d'un peuplement européen minoritaire à la mentalité de vainqueur privilégié par ses droits de citoyen et la supériorité de ses moyens économiques et techniques ».</p>	<p>Dans ce texte, il s'agit d'un ensemble de repères chronologiques et historiques de la coupe du monde.</p> <p><u>Extrait :</u></p> <p>1930. l'Uruguay remporte la première coupe du monde.</p> <p>1934. l'Italie remporte la coupe du monde à domicile.</p>
<p>Syntaxe</p>	<p><u>Temps utilisé :</u></p> <p>Le temps dominant est le passé simple. Ex : (entraîna, chercha, offrit, renforça, ciment).</p>	<p><u>Temps utilisé :</u></p> <p>Le temps dominant est le présent historique. Ex : (remporte, est, inscrit, fait, décide).</p>
<p>Visée communicative</p>	<p>Visée informative parce que l'auteur de ce texte nous informe, nous renseigne sur la population européenne en Algérie vers les années 1840.</p> <p><u>Extrait :</u> « en janvier 1840, le nombre des</p>	<p>Visée informative parce que l'auteur présente des informations aux lecteurs sur des événements historiques tirés au domaine sportif.</p> <p><u>Extrait :</u></p> <p>1968. Invention de la</p>

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

		Européens s'élevait à 25000, installés principalement dans les grandes villes, mais 44% seulement d'entre eux étaient Français ».	souris.
	Les valeurs de citoyennetés recherchées		
	Civilité : respect de l'autre	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.
	Le civisme : état d'esprit une responsabilité	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.
	Solidarité	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.

Commentaire

À partir des données du tableau ci-dessus, les deux textes de la séquence01 (projet01) du manuel scolaire de 3^{ème} AS, représentant :

Le texte historique « la société européenne d'Algérie » fait partie d'un récit narratif. Dans ce texte, M. KADDACHE a souligné que la colonisation française de l'Algérie était un service de l'installation de la population européenne car son nombre augmente de 1840 à 1846. La minorité française supérieure à la population autochtone. La conception de la citoyenneté est implicite, mais nous pouvons la comprendre à travers la visée communicative de l'auteur.

Le texte non littéraire « Histoire de la coupe du monde » est un texte fragmenté, il représente des repères historiques sur l'histoire de la coupe du monde.

Interprétation

D'après le commentaire et le tableau ci-dessus, nous constatons que le texte littéraire « la société européenne en Algérie » vise à informer les apprenants (lecteurs) sur une réalité vécue à travers les chiffres donnés, les références citées font que l'auteur cherche à faire de son lecteur un témoin. Ce texte littéraire qui, représente l'installation d'un peuplement européen par la colonisation montre la mentalité du gagnant caractérisée par ses droits de citoyen, véhicule implicitement la conception de la citoyenneté. Ainsi, nous pouvons comprendre que cet auteur algérien du manuel via ce texte espère amener l'élève à mieux comprendre le monde actuel, son environnement, sa population et son histoire, qui lui permet de voir les diversités actuelles à la lumière son passé. Ce qui montre que le texte littéraire ne se caractérise pas seulement par son aspect esthétique mais il inspire également la conscience citoyenne.

Contextualisation (Forme)	Projet01	Réaliser une recherche documentaire puis faire une synthèse de l'information.	
	Séquence 01/02	Informer d'un fait d'histoire/ Introduire un témoignage dans un fait d'histoire	
	Nature du texte	Texte littéraire	Texte non littéraire
	Titre	Delphine pour mémoire (p27).	Brève historique de l'informatique (p9).
	Auteur	D. Didier, dans <i>Actualité de l'Émigration</i> , Paris, 1987.	L'internaute Magazine <i>histoire de l'informatique</i> .
	Page		
	Source		
Le fond	La compréhension du texte	Dans ce texte, l'auteur raconte ses souvenirs d'enfance lorsqu'il a été témoin des événements sanglants: un Algérien humilié par la police française, l'assassinat d'immigrants italiens (ils ont confondus à des algériens, les manifestations sanglantes	Le texte est un ensemble de repères historiques sur l'évolution de l'informatique. <u>Extrait</u> : « 1981. IMB lance son PC : la « micro » devient familiale ». « 1995. Microsoft lance Windows 95 ».

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

	<p>des ouvriers et les crimes commis par le régime colonial.</p> <p><u>Extrait :</u></p> <p>« je n'ai jamais oublié cet Algérien inconnu, pas plus que l'humiliation, l'impuissance qui nous rendaient solidaire ».</p>	
Syntaxe	<p><u>Temps utilisé :</u></p> <p>La première partie comporte des énoncés relatés au présent historique.</p> <p>Ex : (j'ai dix ans, j'ai onze ans, j'ai douze ans).</p> <p>La deuxième partie, quant à elle, comporte des énoncés relatés au passé composé et à l'imparfait.</p> <p>Ex : (n'ai jamais oublié, rendaient, ai voulu, était).</p>	<p><u>Temps utilisé :</u></p> <p>le temps dominant est le présent historique.</p> <p>Ex : (présentent, occupe, invente, devient).</p>
Visée communicative	<p>L'auteur vise à démontrer les atrocités commises par le système colonial pendant l'occupation française, malgré l'auteur est un français, mais il veut divulguer la réalité de ce système que le gouvernement français jusqu'aujourd'hui veut la cacher.</p> <p><u>Extrait :</u></p> <p>« j'ai douze ans. Un visage sur les murs, celui de l'innocence assassinée, le visage d'une gosse de cinq ans, Delphine</p>	<p>Visée informative, l'auteur présente dans ce texte des informations sur l'évolution de l'informatique.</p> <p><u>Extrait :</u></p> <p>1995. Microsoft lance Windows 95.</p>

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

		Renard ».	
	Les valeurs de citoyennetés recherchées		
	Civilité : respect de l'autre	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.
	Le civisme : état d'esprit une responsabilité	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.
	Solidarité	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.

Commentaire

À partir des données du tableau ci-dessus, nous notons que les deux textes n'appartiennent pas à la même séquence, le texte « Delphine pour mémoire » s'inscrit dans la séquence 02 et le texte « Brève historique de l'informatique » s'inscrit dans la séquence 01 du manuel scolaire de 3^{ème} AS. L'auteur du texte littéraire « Delphine pour mémoire » parle du quotidien des émigrés en France (Paris) dans « Actualité des émigrations » paru en 1987. Il s'agit là d'un texte de type historique. Ce texte est divisé en deux grandes parties : la première représente quatre événements vécus par l'écrivain quand il était enfant :

- A. Un Algérien anonyme humilié par deux policiers français, au milieu de l'avenue de la République à Aubervilliers.
- B. Deux enfants d'immigrés italiens fusillés dans la rue « délit de faciès », car ils ont été confondus avec des immigrés algériens.
- C. Delphine Renard, une gosse de cinq ans, assassinée par l'O.A.S.
- D. Le 12 février 1962 : l'assassinat de Suzanne Martorelle.

La deuxième partie, quant à elle, l'auteur nous présente une litanie d'événements tirés des faits-divers des journaux de l'époque, la caractéristique d'un journal dans la rubrique faits-divers c'est de présenter l'événement d'une manière brute et brève, que l'auteur va présenter les noms et prénoms des personnes tuées pendant les événements des années 1961-1962 afin

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

que l'oubli ne soit pas possible et pour enlever le voile sur ces victimes inconnues « le 17 octobre, la police du préfet Papon n'as pas assassiné 100, 200 Algériens anonymes, elle a assassiné : Bélaid Archal, pour mémoire [...] Des dizaines d'autres lignes à remplir pour rendre leur identité à chacune des victimes afin que l'oubli ne soit plus possible ».

La conception de la citoyenneté est présentée à travers le langage dénonciation de l'auteur qui rejette toute sorte d'humiliation, de non-respect de l'autre, d'incivisme et d'incivilité. Il affirme : « j'ai dix ans. Devant moi un homme marche sur le territoire, [...] deux policiers immobiles scrutent le visage. Ils arrêtent l'homme, fouillent son sac, sans ménagement. L'homme baisse la tête et se laisse bousculer sans réagir. [...] l'un des policier palpe, ouvre la vaste, soulève le chandail, puis ses mains, descendent la ceinture. Le pantalon tombe aux pieds de l'homme pétrifié. [...] je n'ai jamais oublié cet Algérien inconnu, pas plus que l'humiliation, l'impuissance qui nous rendaient solidaire ».

Dans le deuxième texte « Brève historique de l'informatique », il s'agit d'un texte fragmenté représentant l'évolution historique de l'informatique.

Interprétation

D'après le commentaire et le tableau ci-dessus, nous remarquons que le projet 01 du manuel scolaire du 3^{ème} AS contient plus de textes littéraires que de textes non-littéraires.

L'auteur insiste de ne pas oublier les atrocités commises par le système colonial pendant l'occupation. En effet, l'Histoire n'est pas uniquement la narration mais aussi ce que les faits ont provoqué comme douleur, comme misère que le système colonial veut cacher ou nier. Donc ce qui en résulte c'est que ce texte littéraire cherche à consolider les bases pour l'instauration d'une société attachée à la paix et à la démocratie et à l'ouverture sur l'universalité, qui exige la création d'un citoyen du monde tolérant.

Les résultats obtenus dans le projet 01

D'après les résultats de l'analyse des textes du projet 01 du manuel scolaire de la 3^{ème} AS, nous trouvons que les textes littéraires du projet 01, véhiculent implicitement les trois valeurs de citoyenneté recherchée. Mais, également ces textes historiques ont pour objectif de : consolider la notion de la citoyenneté chez l'élève à travers la lecture critique de l'histoire, c'est-à-dire lui rendre capable d'interpréter ses réalités historiques vécue pour éveiller chez lui, l'esprit critique car celui qui connaît son passé peut participer à son futur en tant qu'un membre actif d'une société donnée.

III.3.2. Analyse du deuxième projet

Contextualisation (Forme)	Projet02	Organiser un débat puis en faire un compte rendu.	
	Séquence01	S'inscrire dans un débat : convaincre ou persuader.	
	Nature du texte	Texte littéraire	Texte non littéraire
	Titre Page	Comment reconnaître le racisme ? (p86).	Le racisme expliqué aux lecteurs du journal le Monde (p80).
	Auteur Source	TAHAR BEN JELLOUN, le racisme expliqué à ma fille. Editions du Seuil, 1998.	TAHAR BEN JELLOUN, « la xénophobie », le Monde, « dossiers et documents », 1978.
Le fond	La compréhension du texte	<p>Dans ce texte, le racisme est le sujet de discussion entre l'auteur et sa fille, il veut répondre à toutes les questions qu'elle pose. L'auteur explique toutes les formes de racisme et leurs conséquences.</p> <p><u>Extrait</u> : « on dira que les Noirs sont « robustes mais paresseux, gourmands et malpropres [...] pas de préjugé. Or le racisme se développé grâce à des idées toutes faites sur les peuples et leur culture ».</p>	<p>L'auteur de ce texte s'adresse aux lecteurs du journal Le Monde. Il rejette l'idée de la xénophobie (le fait de rejeter l'autre pour des raisons simples: être noir ou d'une autre race).</p> <p><u>Extrait</u> : « Au commencement, la xénophobie : l'étranger n'est pas accepté. On ne donne pas forcément de raisons. On parle à la rigueur d'incompatibilité ; on invoque le « seuil de tolérance ».</p>
	Syntaxe	<p><u>Temps utilisé</u> :</p> <p>le temps dominant est le présent de l'indicatif. Ex :(homme ne peut pas, est, il faut, il appartient).</p>	<p><u>Temps utilisé</u> :</p> <p>le temps dominant est le présent de l'indicatif. Ex : (on parle, on se sent, l'Autre devient).</p>
	Visée communicative	Visée argumentative parce que l'auteur veut convaincre les lecteurs	Visée explicative, à dominante argumentative parce que l'auteur veut

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

	<p>qui ne connaissent pas le sens exact du racisme que ce comportement est à bannir et que tous les peuples doivent être unis par les liens humaine.</p> <p><u>Extrait</u> : « le raciste invoque des caractéristique physiques ; il dira : « je ne plus supporter un tel parce qu'il a le nez brusqué ou parce qu'il a des cheveux crépus ».</p>	<p>expliquer le phénomène du racisme aux lecteurs du journal le Monde. il s'appuie sur des exemples qui illustrent parfaitement ses idées.</p> <p><u>Extrait</u> : « Le Noir aux Etats-Unis est l'image qui indispose une mentalité satisfaite et encombrée de préjugés. C'est une question de couleur de peau, de faciès ; une question d'apparence. L'Autre est refoulé sur simple présentation de son visage ».</p>
Les valeurs de citoyennetés recherchées		
Civilité : respect de l'autre	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.
Le civisme : état d'esprit une responsabilité	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.
Solidarité	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.

Commentaire

L'auteur de texte littéraire « Comment reconnaître le racisme ? » aborde le racisme comme thème de discussion, ce texte est adressé à la fille de l'auteur en particulier et aux jeunes français.

Dans ce texte l'auteur commence par montrer la différence entre le fait d'haïr et le racisme, qui appelle des caractéristiques matérielles. Il dit « il dira: je ne peux plus supporter

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

un tel parce qu'il a le nez busqué ». Finalement, il propose différentes solutions pour lutter contre ce phénomène. « Tout d'abord, apprenez à respecter ».

Dans le texte non littéraire, article journalistique, «Le racisme expliqué aux lecteurs du journal le Monde », il s'agit du même auteur TAHAR BEN JELLOUN qui aborde le même thème « le racisme » mais qui s'adresse à un public particulier, les lecteurs du journal le Monde.

Interprétation

Pour les deux textes littéraire et non littéraire « Comment reconnaître le racisme ? » et « Le racisme expliqué aux lecteurs du journal le Monde », nous pouvons dire que l'auteur cherche à convaincre ses lecteurs/apprenants par la nécessité de combattre ce genre de discrimination sociale (le racisme) et d'éviter toute sorte de glissement vers ce phénomène. BEN JELLOUN affirme que l'écrivain doit contribuer à l'amélioration de sa société à travers ses écrits littéraires ou non littéraires, il est au service de celle-ci.

Ainsi, nous pouvons en déduire que le texte littéraire essaye d'inculquer au futur citoyen le respect et l'estime pour l'autre, ce genre de texte peut comporter plusieurs significations permettent de sensibiliser les apprenants au comportement citoyen et à l'une à l'autre de ses valeurs.

Contextualisation (Forme)	Projet02	Organiser un débat puis en faire un compte rendu.	
	Séquence02	Prendre position dans un débat.	
	Nature du texte	Texte littéraire	Texte non littéraire
	Titre	Pourquoi les guerres ? (p104).	Les OMG en question (p83).
	Page		
	Auteur	Gay de Maupassant, Sur l'eau, 1888.	Catherine Vincent, le Monde, 23, juin 1998.
	Source		
Le fond	La compréhension du texte	Le thème abordé dans ce texte est : la guerre Il y'a deux thèses apposées: les bellicistes qui glorifient la guerre « la guerre est sainte,	Dans ce texte le thème abordé est l'utilisation des OGM en agriculture et dans l'alimentation. Il y'a deux thèses : 1/il ne faut pas permettre

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

	<p>d'instruction divine ». et les pacifistes convaincus comme l'auteur : « la guerre !...se battre !...égorger! [...] . Aujourd'hui le recours à la force s'appelle la violence et commence à être jugé ; c'est pourquoi la guerre est mise en accusation».</p>	<p>de commercialiser les OGM parce que le danger peut être terrible pour la santé et pour l'environnement.</p> <p>2/il faudrait commercialiser les OGM en raison de l'aspect économique évident et urgent de plus les OGM pourraient s'avérer ne pas être nocifs pour la santé et l'environnement comme il est prétendu. Tout ceci a fait l'objet d'un débat « durant la première « conférence de citoyens » durant laquelle quatorze citoyens ont débattu avec les experts de leur choix de l'utilisation des organismes génétiquement modifié en agriculture et dans l'alimentation ».</p>
Syntaxe	<p><u>Temps utilisé :</u></p> <p>le temps dominant est le présent de l'indicatif. Ex : (on croit, proclamons, on appelle).</p>	<p><u>Temps utilisé :</u></p> <p>le temps dominant est le présent de l'indicatif. Ex : (situe, on parait, d'autre experts appellent, représentant souligne).</p>
Visée communicative	<p>Visée argumentative parce que l'auteur exprime sa position à l'égard d'une réalité problématique « la guerre », il réfute l'idée que la guerre soit source de toute civilisation même si certains la glorifient et affirment qu'elle entretient chez les</p>	<p>Visée argumentative l'auteur présente deux points de vues dans le cadre d'une discussion sur le thème « les OGM : en question », elle adopte une démarche dialectique sur cette problématique.</p>

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

		hommes une noble sensation.	
	Les valeurs de citoyennetés recherchées		
	Civilité : respect de l'autre	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.
	Le civisme : état d'esprit une responsabilité	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.
	Solidarité	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.	Il n'y a pas de termes qui renvoient à cette valeur.

Commentaire

Au vu des données du tableau ci-dessus, nous remarquons que :

Dans le texte littéraire « pourquoi les guerres ? », l'auteur se positionne contre les militaires qui jugent que la guerre est nécessaire et bénéfique « la guerre est sainte, d'instruction divine, c'est une des lois sacrées du monde ; elle entretient chez les hommes tous les grands, les nobles sentiments : l'honneur, le désintéressement, la vertu, le courage ». L'argumentation repose sur la réfutation de l'argument d'autorité « c'est un moyen de fortifier la nature humaine ». A travers ce texte, l'auteur cherche à exposer le concept de la citoyenneté à travers sa thèse réfutant la guerre et plaidant pour la civilisation.

Le texte non littéraire « les OGM en question » : cherche à adopter apprenant/le citoyen en tant que membre de la société : prendre position, donner son point de vue sur les sujets polémiques, autrement dit être un citoyen responsable et actif.

Interprétation

À la lumière de ce commentaire et des éléments du tableau ci-dessus, nous constatons que les deux textes visent à prendre position et à défendre un point de vue pour convaincre et persuader les lecteurs.

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

Le texte non littéraire « les OGM en question » partage de manière implicite sur le comportement du citoyen en réveillant de la conscience les jeunes sur un sujet qui exige la contribution de tous. « Quels sont les risques potentiels des OGM sur la santé ? Sur l'environnement ? Quelle information proposer aux consommateurs ».

Le texte littéraire « Pourquoi les guerres ? » fait référence à la partage du civisme ; telles que la justice, la vérité, et la tolérance. L'auteur interpelle et insiste. Pour cela, il a fait recours à des procédés stylistiques comme : l'interjection, « la guerre !...se battre !... égorger » pour but d'exprimer le rejet et une sensation de douleur contre ce fait « la guerre », l'anaphore, « Nous l'avons vue, la guerre. Nous les avons vus les hommes » pour but faire rappeler et confirmer son point de vue contre la guerre. En montrant que le texte littéraire n'est pas seulement une forme mais aussi un fond éducatif sur la conception de la citoyenneté et de ses valeurs.

Les résultats obtenus dans le projet 02

Selon l'analyse effectuée sur les textes de ce projet, nous trouvons que les concepts de citoyenneté (civilité, civilité, solidarité) ont été communiqués implicitement à travers les contenus des thèmes sensibles abordés, ce qui suggère que l'objectif à travers ces écrits est d'inciter l'apprenant, en tant que futur citoyen du monde, à apparaître dans sa communauté et à défendre son point de vue.

III.3.3. Analyse de troisième projet

Contextualisation (Forme)	Projet03	Lancé un appel pour mobiliser autour d'une cause humanitaire.	
	Séquence01	Comprendre l'enjeu de l'appel et le structurer.	
	Nature du texte	Texte littéraire	Texte non littéraire
	Titre	Protégeons notre planète (p144).	Appel du Directeur de l'Unesco (p137).
	Auteur	Jean ROSTAND, Inquiétudes d'un biologiste, éd. Stock, 1967.	D'après AMADOU MAHATAR M'BOW courrier de l'Unesco février 1984.
	Page		
	Source		

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

<p>Le fond</p>	<p>La compréhension du texte</p>	<p>L'auteur de ce texte incite les gens à protéger la Terre. Il dédaigne l'idée que l'homme va migrer vers une autre planète après la destruction des ressources de cette dernière. C'est pourquoi il termine son texte par un vers d'un poète, il lance un appel pour ne plus dégrader des lieux où nous habitons.</p> <p><u>Extrait:</u> « L'homme avait, jusqu'ici, le sentiment qu'il logeait dans une nature immense, inépuisable, hors de mesure avec lui-même. L'idée ne pouvait lui venir qu'il aurait, un jour, à ménager, à épargner cette géante, qu'il lui faudrait apprendre à n'en pas gaspiller les ressources, à ne pas la souiller en y déposant les excréments de ses techniques ».</p>	<p>Ce texte est un appel lancé par le directeur de l'Unesco aux lecteurs du Courrier de l'Unesco pour la participation à une campagne de solidarité.</p> <p><u>Extrait :</u></p> <p>« j'appelle donc aujourd'hui chacun d'entre vous à participer à une campagne de solidarité dans le cadre du Courrier de l'Unesco ».</p> <p>« vous qui êtes lecteurs du courrier de l'Unesco pensez à un autre, à cet inconnu, votre frère ... ».</p>
----------------	----------------------------------	---	--

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

	Syntaxe	<u>Temps utilisé :</u> le temps dominant est le présent de l'indicatif. Ex : (il faut, il s'avise, je sais).	<u>Temps utilisé :</u> le temps dominant est le présent de l'indicatif. Ex : (nous vivons, la solidarité exige, j'appelle).
	Visée communicative	Visée incitative parce que l'auteur exhorte les gens (lecteur-apprenant) à prendre des mesures pour défendre la Terre. <u>Extrait</u> : « Locataires consciencieux, ne dégradons pas les lieux où nous respirons. L'humanité n'est pas une passante ».	Visée incitative parce que l'auteur vise à convaincre les lecteurs pour agir et réagir en faveur de la solidarité.
Les valeurs de citoyennetés recherchées			
	Civilité : respect de l'autre	Respectons.	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.
	Le civisme : état d'esprit une responsabilité	il faut veiller à <u>ne pas gaspiller</u> les ressources, <u>ne pas souiller</u> , ne pas <u>dégrader</u> les lieux où nous respirons.	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.
	Solidarité	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeur.	la solidarité, courriel de la solidarité, unissent leur volonté, conjuguent leur

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

			efforts, humanité, l'interdépendance à la solidarité, Autre, la paix.
--	--	--	---

Commentaire

À partir des données du tableau ci-dessus, nous constatons que les deux textes de la séquence 01 du (projet03) ont respectivement les objectifs suivants :

Dans le texte « Appel du Directeur de l'Unesco », l'auteur lance un appel aux lecteurs du courrier de l'Unesco, (les apprenants font partie intégrante des lecteurs) pour être solidaires.

Ce texte est organisé en trois parties : la première partie est expositive, il révèle le fait que le monde souffre « Nous vivons une époque porteuse de graves incertitudes et d'immenses espoirs, une époque où toutes les nations du monde se trouvent, pour la première fois, réunies dans un même réseau de rapports réciproques ». La deuxième partie argumentatif porte un ensemble des raisons justifiant la nécessité d'agir « il faudrait pour cela qu'elles unissent leurs volontés et conjuguent leurs efforts, dans la perspective d'un avenir commun [...] La pratique de la Solidarité exige de chacun de nous une disponibilité permanente à l'Autre ». Et la dernière partie exhortative un appel : « J'appelle donc aujourd'hui chacun d'entre vous à participer à une campagne de Solidarité dans le cadre du Courrier de l'Unesco ».

Dans ce texte, la conception de la citoyenneté est rattachée à la solidarité.

Dans le texte littéraire « protégeons notre planète » l'auteur s'adresse également à tous, il commence par présenter l'idée fausse de l'homme qui croit que les ressources de cette planète ne s'épuisent jamais « L'homme avait, jusqu'ici, le sentiment qu'il logeait dans une nature immense, inépuisable, hors de mesure avec lui-même ». Ensuite, cet auteur donne un ensemble d'arguments pour convaincre tout le monde de protéger cette planète « Or, voilà que maintenant, lui, si chétif, et qui se croyait si anodin, il s'avise qu'on ne peut tout se permettre envers la nature ; voilà qu'il doit s'inquiéter pour elle des suites lointaines de son action ; Voilà qu'il comprend que même dans une mer « toujours recommencée », on ne peut impunément déverser n'importe quoi... d'où vient ce revirement ? D'une part, de l'accroissement de la population, qui fait de l'homme un animal toujours plus « gros » et plus

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

envahissant ; D'autre part, des progrès de la civilisation technique qui étendent démesurément ses pouvoirs ».

À la fin de ce texte, il appelle les locataires consciencieux à la protection de la planète, «Locataires consciencieux, ne dégradons pas les lieux où nous respirons. L'humanité n'est pas une passante ».

Dans ce texte, la valeur de solidarité est omniprésente.

Interprétation

D'après les données du tableau ci-dessus et les commentaires, nous ne déduisons que l'auteur de ce texte non littéraire « Appel du Directeur de l'Unesco » invite à la pratique de la solidarité. De plus, la solidarité dans ce texte vise à promouvoir des valeurs sociales telles que l'assistance mutuelle, la fraternité entre les apprenants en tant que lecteurs.

Dans le texte littéraire « Protégeons notre planète », nous trouvons différentes figures de style et formes d'élégance comme : la comparaison « qui fait de l'homme un animal toujours plus « gros »et plus envahissant », des métaphores : « locataires consciencieux » signifie que les hommes sont comme des locataires d'un logement à la Terre. La deuxième est « l'humanité n'est pas une passante » c'est-à-dire l'homme est imposé à vivre sur cette Terre, il n'est pas un passager. Aussi « Respectons cette petite boule qui nous supporte » il attribue à la terre le fait de supporter, supporter les bêtises de l'Homme or arrivera un jour, la nature tourne contre lui. Ces figures de style explicitent le sens de la citoyenneté de la vie inter personnelle entre les individus spécialement le civisme, ce qui confère au texte littéraire non seulement une forme esthétique, mais aussi une visée pédagogique en l'occurrence inculquer aux lecteurs et aux apprenants des valeurs de citoyenneté afin de cultiver leur sens de responsabilité.

Contextualisation	Projet03	Lancé un appel pour mobiliser autour d'une cause humanitaire.	
	Séquence01	Comprendre l'enjeu de l'appel et le structurer.	
	Nature du texte	Texte littéraire	Texte non littéraire
	Titre	La langue française : une part ou une tare de notre histoire (p160).	La recherche d'un vaccin contre le sida : une priorité (p158).
	Page		

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

(Forme)	Auteur	SLIMANE BENAÏSSA, <i>les fils de l'amertume</i> , Edition Plon. Extrait paru dans le Quotidien d'Oran le 24-10-2002.	Pr. Jean-François DELFRASSY, Directeur de l'ANRS. 2006.
Le fond	La compréhension du texte	<p>Dans ce texte l'auteur algérien raconte ses souvenirs de la période coloniale où il était soumis à deux systèmes éducatifs différents, à savoir l'école française et la médersa (école coranique).</p> <p><u>Extrait :</u></p> <p>« les vacances de Noël et de Pâques étaient consacrées à rattraper le retard à la médersa ».</p> <p>« nos parents ont mis deux ans pour le convaincre de nous libérer le jeudi après –midi ».</p> <p>« nos pères avaient été contrariés par les maîtres de l'école française »</p> <p>« c'est ainsi que nous étions tenus à l'école par crainte de nos parents, et à la médersa par solidarité avec notre cheikh ».</p>	<p>Le directeur de l'Agence nationale de recherche sur le sida (France) invite les volontaires à rejoindre son équipe pour essayer un nouveau vaccin et 724 personnes se sont déjà participées volontairement pour la vaccination contre le SIDA dans le cadre du processus lancé par l'ANRS.</p> <p><u>Extrait :</u></p> <p>« le sida devient un frein majeur au développement dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ».</p> <p>« nous lançons de nouveaux essais de vaccins dont le premier débutera au premier semestre 2007 ».</p>
	Syntaxe	<p><u>Temps utilisé :</u></p> <p>le temps dominant est l'imparfait. Ex : (on n'avait, on était, nos parents voulaient).</p>	<p><u>Temps utilisé :</u></p> <p>le temps dominant est le présent de l'indicatif. Ex : (on estime, s'écoule, nous franchissons).</p>

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

	Visée communicative	Visée argumentative parce que l'auteur défend sa position sur cette double scolarité (école française et médersa). <u>Extrait</u> : « notre cheikh croyait aux qualités préventives de la foi... et nous aussi ».	Visée argumentative parce que l'auteur incite les lecteurs avec des arguments à aider les personnes qui sont affectées par le sida et de participer aux nouveaux essais de vaccin. <u>Extrait</u> : « Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape. Nous lançons de nouveaux essais de vaccins dont le premier débutera au premier semestre 2007. Pour les mener nous avons besoin de votre concours ».
	Les valeurs de citoyennetés recherchées		
	Civilité : respect de l'autre	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.
	Le civisme : état d'esprit une responsabilité	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.
	Solidarité	Aider les autres, la solidarité.	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.

Commentaire

D'après les données du tableau ci-dessus concernant les deux textes de la séquence 02 (projet03) du manuel scolaire de 3^{ème} AS, nous remarquons que :

Dans le premier texte « la recherche d'un vaccin contre le sida : une priorité », l'auteur décrit les personnes vivant avec le VIH, puis il classe les pays les plus touchés par cette

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

maladie, il exhorte les lecteurs à participer et à se porter volontaires pour les aider. La solidarité est la valeur de la citoyenneté qui est reflétée dans ce texte.

Dans le deuxième texte « la langue française : une part ou une tare de notre histoire », l'auteur raconte ses souvenirs de l'époque coloniale. On peut noter ainsi que ce texte vise à instaurer chez les apprenants les valeurs de coexistence en paix avec l'Autre dans sa langue et sa culture.

Interprétation

Selon les données du tableau ci-dessus et le commentaire, nous notons que le texte non littéraire « la recherche d'un vaccin contre le sida : une priorité » vise à encourager les lecteurs- apprenants à la solidarité sociale et donc les introduire à la citoyenneté.

Le texte littéraire « La langue française : une part ou une tare de notre histoire » à dominante narrative, l'auteur de ce texte cherche à convaincre lecteur/apprenant, sous les expressions du cheikh, sur la nécessité d'apprendre la langue de colonisateur (la langue française) et langue Arabe, langue de son origine et sa culture, ce qui démontre que le texte littéraire et lieu par excellence pour partager des différentes valeurs nous permet d'accepter l'Autre avec ses différences car la maîtrise des langues étrangères permet d'aller avant et ouvrir une fenêtre sur le monde et créer un apprenant/citoyen du monde.

III.3.4. Analyse du quatrième projet

Dans ce projet il y'a que des textes littéraires.

Contextualisation (Forme)	Projet04	Rédiger une nouvelle.	
	Séquence01	Introduire le fantastique dans un cadre réaliste.	
	Nature du texte	Texte littéraire	Texte littéraire
	Titre	Le Nez (p180).	La main (1ère partie) (p 182).
	Page		
	Auteur	N. Gogol, le Nez (1835), trad. Française, Ed. Flammarion, 1995.	Gay de Maupassant, la main, 1883.
	Source		

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

Le fond	La compréhension du texte	Ce récit fantastique raconte l'histoire de femme d'un coiffeur jette, en colère, du pain pour son mari. Celui-ci y découvre un nez. Finalement, il s'en rendit compte qu'il était le nez de son client.	Ce récit parle d'un M. BERMUTIER qui ne sait pas comment résoudre l'affaire mystérieuse de Saint Claude. le juge n'aime pas le mot « surnaturel » pour qualifier le crime mais, il préfère le mot inexplicable. Il raconte une affaire fantastique à laquelle il a été confronté à un groupe de femmes.
	Syntaxe	<u>Temps utilisé :</u> le temps dominant est le passe simple. Ex :(s'éveilla, songea, il plongea).	<u>Temps utilisé :</u> le temps dominant est l'imparfait et passé simple. Ex :(qui donnait, parlait, semblait, prononça, sourit).
	Visée communicative	susciter l'imaginaire chez le lecteur et provoquer en lui l'émotion. <u>Extrait :</u> « la terreur se peignit sur le visage d'Ivan ».	Émouvoir le lecteur. <u>Extrait :</u> « l'œil fixée sur la bouche rasée du magistrat d'où sortaient les paroles graves ».
	Les valeurs de citoyennetés recherchées		
	Civilité : respect de l'autre	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.
	Le civisme : état d'esprit une responsabilité	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

	Solidarité	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.
--	------------	---	---

Commentaire

À partir des données du tableau ci-dessus, et avec les deux textes de la séquence 01 (projet04) du manuel scolaire de 3AS, nous remarquons que :

Les deux textes « le Nez », « la main » s'inscrivent dans le genre littéraire : le fantastique qui est fondé sur la fiction et la représentation du surnaturel.

L'incipit dans « le Nez » débute par présenté une réalité quotidienne et familière et puis l'arrivée d'un évènement surprenant est « la découverte du Nez dans la mie ».

Le texte « la main » de Maupassant permet de mettre en évidence aussi la structure de la nouvelle fantastique à savoir la partie réaliste puis la partie fantastique. Le juge d'instruction qui va raconter aux femmes une histoire fantastique que lui-même a vécu où le surnaturel était présent mais, au fond de lui il ne croit pas à ces phénomènes fantastiques.

Interprétation

Selon les données du tableau ci-dessus et le commentaire, nous pouvons dire que les deux textes « Le Nez » et « la main » suivant la démarche de la nouvelle fantastique, c'est-à-dire le cadre réaliste au début ensuite le cadre fantastique, qui permet de rassurer le lecteur pour mieux le perturber. Dans « le Nez » la valeur de l'incivilité est présenté par le male comportement de l'épouse à son mari « il n'a qu'a mangé du pain, l'imbécile ! songea la dame ». Ce fait informe l'apprenant que dans la société il existe plusieurs tranches différentes de population.

Contextualisation	Projet04	Rédiger une nouvelle.	
	Séquence02	Exprimer son imaginaire dans une nouvelle fantastique.	
	Nature du texte	Texte littéraire	Texte littéraire
	Titre	Etrange créature (p199).	Une boutique singulière (p201).
	Page		

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

(Forme)	Auteur	H.P. Lovecraft, je suis d'ailleurs, Ed. Denoël, 1961.	Théophile Gautier, le pied de la momie, Ed. Gallimard, 1981.
	Source		
Le fond	La compréhension du texte	Cette histoire se déroule lors d'une soirée organisée par les amis du narrateur. Ce dernier s'approche d'un cadre doré accroché au mur et fait face à une créature sauvage. Il pousse un cri terrible qui surprend ses invités. Ex : « j'étais presque figé, mais non incapable d'effectuer un effort pour m'enfuir ».	La nouvelle commence par: on voit le narrateur entrer dans un magasin de curiosités où il décrit la boutique les matières, les couleurs : « une lampe étrusque de terre rouge ». et puis on voit le narrateur suivi par le marchand qui lui fait un être inquiétant et mystérieux : «le marchand me suivait avec précaution [...] une crâne immense, aurolé de cheveux blancs... ».
	Syntaxe	<u>Temps utilisé :</u> le temps dominant est l'imparfait Ex : (poussais, avait, ressemblait).	<u>Temps utilisé :</u> le temps dominant est l'imparfait. Ex : (était, faisait, suivait).
	Visée communicative	Visée à motiver la curiosité des lecteurs et leur imagination. Ex : « j'aperçus, en pied, effrayante, vivante, l'inconcevable, l'indescriptible ».	Visée à susciter l'imaginaire chez le lecteur et provoquer en lui l'émotion. Ex : « une armure damasquinée de Milan ».
	Les valeurs de citoyennetés recherchées		

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

	Civilité : respect de l'autre	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.
	Le civisme : état d'esprit une responsabilité	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.
	Solidarité	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.

Commentaire

D'après les données du tableau ci-dessus, nous notons que dans les textes littéraires «Etrange créature » et « boutique singulière » de la séquence 02 (projet04) du manuel 3AS, le concept de citoyenneté est implicite car avec les sujets abordés et le déroulement de deux histoires fantastiques nous pouvons comprendre que les auteurs visent à intégrer lecteur/apprenant dans le monde de personnage principale donc de se comporter et connaitre comment réagir dans des situations pareilles.

Interprétation

D'après les données du tableau ci-dessus et le commentaire, nous pouvons dire que :

Dans «Etrange créature», les sentiments de peur et le besoin d'être courageux pour ouvrir l'impasse visent à susciter l'imagination des lecteurs-apprenants pour les apprendre à réagir dans des situations pareilles. Dans « boutique singulière », la curiosité de voir et d'apprendre de nouvelles choses dans ce mystérieux magasin incite les lecteurs / apprenants à découvrir le monde des autres. Ce texte cherche à créer un citoyen curieux et social.

	Projet04	Rédiger une nouvelle.	
	Séquence03	Comprendre l'enjeu de la nouvelle fantastique.	
	Nature du texte	Texte littéraire	Texte littéraire
	Titre	Les masques (p208).	Qui sait ? (p 210).
	Page		

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

Contextualisation (Forme)	Auteur Source	Jean Lorrain, histoire de masques, Ed. ch. Pirot, 1987.	G. Maupassant, qui sait ? 1890.
Le fond	La compréhension du texte	Cette histoire raconte l'histoire d'êtres masqués et le narrateur, il commence par demander: qui sont-ils? Il évoque le mystère du masque mystérieux et, selon lui, sous son masque il y'a que du néant. <u>Extrait</u> : « si, moi mon masque il n'y avait rien, rien que du néant ! je me précipitai vers une des glaces ».	Cette histoire raconte l'aventure vécue par le héros (le narrateur). En fait, les meubles de sa maison sont devenus mobiles et se sont enfuis. <u>Extrait</u> : « je m'étais attaché beaucoup aux objets inanimés qui prennent, pour moi, une importance d'être ».
	Syntaxe	<u>Temps utilisé</u> : le temps dominant est le passé : l'imparfait, passé composé. Ex : (était, m'est arrivé, continuait, sentais, j'ai été)	<u>Temps utilisé</u> : le temps dominant est passé simple et l'imparfait. Ex : (était, avait, arrachai, étreignit).
	Visée communicative	Vise à susciter l'imaginaire chez le lecteur et provoquer en lui la terreur. <u>Extrait</u> : « Horreur !il n'avait rien »	Vise à susciter l'imaginaire chez le lecteur et provoquer en lui la peur. <u>Extrait</u> : «Ah ! qui sait ? peut-être une simple syncope, oui ! probablement !».
	Les valeurs de citoyennetés recherchées		
Civilité : respect de	Il n'y a pas de termes	Il n'y a pas de termes	

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

	l'autre	renvoient à cette valeurs.	renvoient à cette valeurs.
	Le civisme : état d'esprit une responsabilité	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.
	Solidarité	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.	Il n'y a pas de termes renvoient à cette valeurs.

Commentaire

À partir des données du tableau ci-dessus, nous constatons que les deux textes de la séquence 03(projet04) du manuel scolaire de 3AS, représentent :

Les deux textes du récit fantastique, « Les masques » et « qui sait ? » se caractérisent par le surnaturel dans la vie quotidienne. L'inquiétante du personnage principale à un phénomène fantastique, comme l'explique le texte de Maupassant « qui sait ? » : « je m'étais attaché beaucoup aux objets inanimés qui prennent, pour moi, une importance d'être ». Ce qui peut exprimer par l'hallucination, rêves, cauchemars ou la folie. Ex : « si je n'étais pas sur de ce que j'ai vu, sur qu'il n'y a eu, de mes raisonnements, aucune défaillance, aucune erreur dans mes constatations [...], je me croirais un simple halluciné ».

De plus, le monologue dans « les masques » présente les émotions de l'incertitude et la peur comme l'exprime l'écrivain de ce texte dans cet extrait: « [...] je sentais ma raison sombrer dans l'épouvante ; le surnaturel m'enveloppait ! Cette rigidité, le silence de tous ces être masqués ».

Interprétation

Selon les données du tableau ci-dessus et le commentaire, nous pouvons dire que dans le récit fantastique « les masques », le narrateur, dans son histoire, provoque chez le lecteur/apprenant le processus du questionnement ; de l'obscurité et de doute à travers le langage du fantastique: « Horreur ! Il n'y avait rien. Mes yeux hagards ne rencontraient que le creux du capuchon ; la robe ; le camail, étaient vides ». Dans le texte « qui sait ? », le narrateur représente une scène où le personnage est mal à l'aise dans son milieu, où il était tout seul « j'ai toujours été solitaire ».

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

Le genre fantastique introduit le lecteur dans le monde d'obscurité « Mon Dieu ! Mon Dieu ! Je vais donc écrire enfin ce qui m'est arrivé ! Mais le pourrais-je ? ». En effet, les deux textes représentant l'état interne ou la psychologie de leurs auteurs, pour faire du plaisir chez son lecteur.

Le concept de citoyenneté est tacitement compris, les deux textes traduisant aux lecteurs les différentes faces de l'état psychique (la peur, l'inquiétude, l'incertitude, l'ambiguïté) des deux auteurs, qui ne sont qu'un modèle d'une grande tranche de personnes dans la société. Leurs buts ce n'est que traiter ces types de personnes malades et surtout ils nous poussent à les écouter et à les aider à s'intégrer de nouveau dans la société. Ainsi, grâce à cette analyse on peut déduire que le texte fantastique cherche à développer chez les lecteurs l'esprit de la tolérance, la responsabilité à accepter l'Autre dans son différence. Donc la réalisation d'un citoyen responsable.

Les résultats obtenus dans le projet 04

D'après l'analyse des textes du projet 04 « la nouvelle fantastique », il nous y apparut une référence d'un certain comportement de citoyen.

Le texte fantastique avec ses caractéristiques : la surprise ; le surnaturel ; la fiction peuvent présenter un réel intérêt pour développer l'imagination de l'élève qui avec le temps peut devenir un jeune écrivain, c'est-à-dire un membre important dans la société n'oubliant pas que l'écrivain avec ses écrits reflète tous les maux sociaux.

Les personnages de fiction, leurs idées, leur époque, leur état psychique, permettent de savoir comment se comporter en citoyen dans telles situations.

Résultat final

Pour parvenir à une conclusion finale, nous pouvons dire que le texte littéraire de 3AS traduit le concept de citoyenneté de manière implicite et explicite, car la compréhension du texte littéraire encourage à inférer des significations cachées. Mais il est clair que le texte littéraire est le reflet de la société dans laquelle le citoyen est le seul responsable.

III.4. Présentation du questionnaire

Pour approfondir notre travail, nous avons opté pour un questionnaire destiné aux enseignants de 3^{ème} année secondaire en vue d'avoir des réponses précises et déterminées, qui portent sur l'enseignement /apprentissage des valeurs de citoyenneté par le biais d'un

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

texte littéraire, nous avons donc tenté d'adapter notre questionnaire à la problématique, aux hypothèses et aussi à l'objectif de notre mémoire. Notre questionnaire comporte dix questions, quatre d'entre elles sont des questions ouvertes ; quatre questions fermées, et les deux autres sont donc des questions à choix multiples qui proposent à l'enseignant des choix de réponses précises.

Nous exposons aussi dans notre questionnaire les informations personnelles : sexe (il s'agit d'une femme ou d'un homme) et les profils des enseignants (leurs diplômes).

En outre, il nous a paru utile de mentionner l'expérience professionnelle afin d'avoir des réponses hétérogènes selon chaque profil.

Nous avons distribué dix questionnaires dans trois lycées (Ahmed kha baba, Malek ben Nabi et Mohamed Cherif Boussem) à BORDJ CHEDIR. Mais, nous n'avons récupéré que six réponses où il y'a trois enseignantes qui ont donné la même réponse dans les même feuilles, nous avons rencontré des difficultés lors de la distribution et lors de la collecte des réponses à cause des grèves et des manifestations de notre peuple dans le pays. Nous exposons dans le tableau qui suit les trois caractéristiques (sexe, le profil et l'expérience professionnelle) des enseignants :

Sexe	Profil	L'expérience professionnelle
Féminin	Ecole supérieure	9 ans
Féminin	Ecole supérieure	9 ans
Féminin	Ecole supérieure	9 ans
Féminin	Licence classique	10 ans
Féminin	Licence classique	11 ans
Féminin	Licence classique	21 ans

Lecture du tableau : à partir des données du tableau, nous constatons que nous avons un échantillon de six enseignantes, les trois premières ont un diplôme obtenu d'une école normale supérieure, leur expérience professionnelle est de 9ans, les trois dernières ont une licence classique et leur expérience va de 10 ans jusqu'à 21ans .

III.5. Analyse et interprétation des réponses des enseignants

Q01 (question fermée) : Pensez-vous que le texte littéraire occupe une place importante dans le manuel scolaire de 3 A.S ?

Tableau(1)

Réponse	nombre	Pourcentage
Oui	1	17%
Non	5	83%

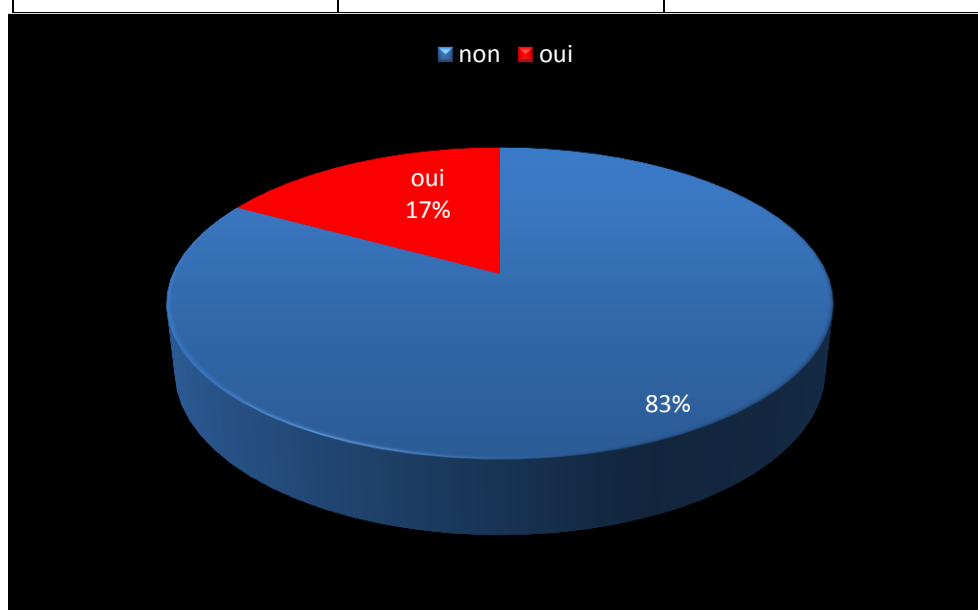


Figure n°1: la place du texte littéraire dans le manuel de 3AS.

Commentaire

Cette question a pour but de savoir si le texte littéraire occupe vraiment une place primordiale dans le manuel de 3ème année secondaire.

Nous remarquons que la majorité des enseignants (83%) considèrent que le texte littéraire n'occupe pas une place importante dans le manuel de 3A.S. Donc, nous pouvons dire que les enseignants ne utilisent pas des textes littéraires pour l'enseignement et ils n'y trouvent aucune particularité, ils les considèrent d'ailleurs comme étant un support didactique à l'instar d'autres textes non littéraires qui se trouvent dans le manuel de 3A .S.

Q02 (question fermée) : pensez-vous que le texte littéraire est un vecteur des valeurs de citoyenneté ?

Tableau (02)

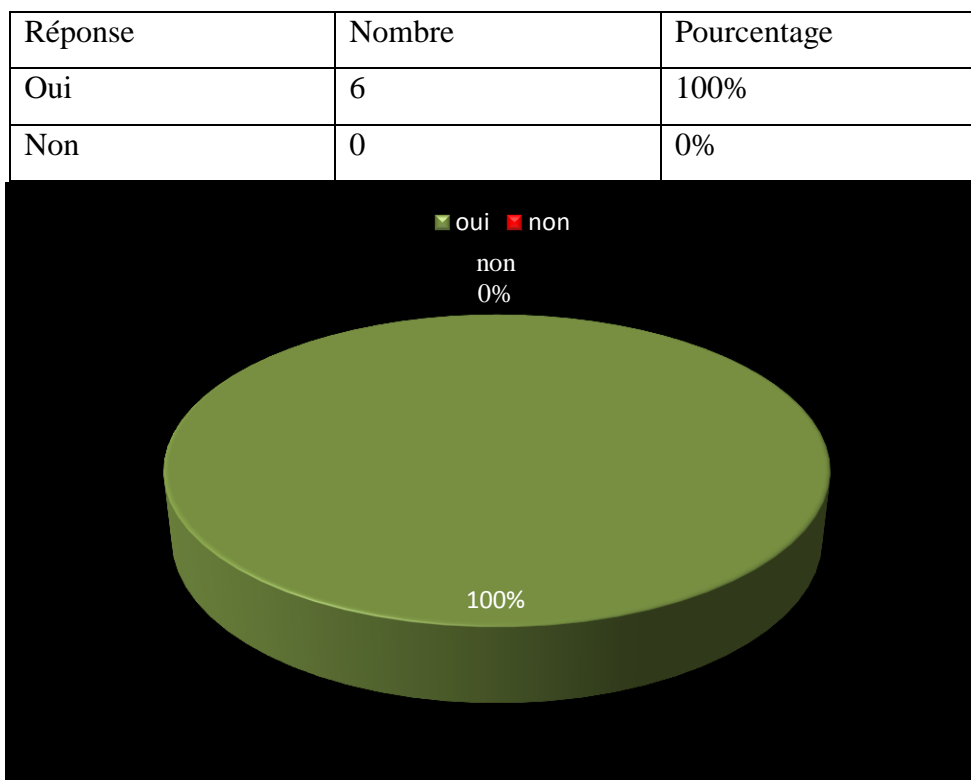


Figure n°2: relation entre texte littéraire et valeurs de citoyenneté.

Commentaire

Nous voulons, à travers cette question, connaître l'avis des enseignants sur le texte littéraire s'il est un support efficace permettant de transmettre des valeurs de citoyenneté.

A la lumière du tableau ci-dessus, le pourcentage indiquant 100% des réponses, les enseignants affirment que le texte littéraire est un vecteur des valeurs de citoyenneté puisque il est au premier lieu porteur de la culture puis de l'inter culturalité, donc à travers le texte littéraire on peut découvrir une autre culture. De plus, on apprend à accepter l'autre, puis à le respecter c'est-à-dire il y a des valeurs morales et sociales qui se sont installés chez le lecteur d'un texte littéraire.

Q03 (question fermée) : Centrez-vous sur l'éducation à la citoyenneté durant la séance de la compréhension du texte littéraire?

Tableau (3) :

Réponse	Nombre	Pourcentage
Oui	5	83%
Non	1	17%

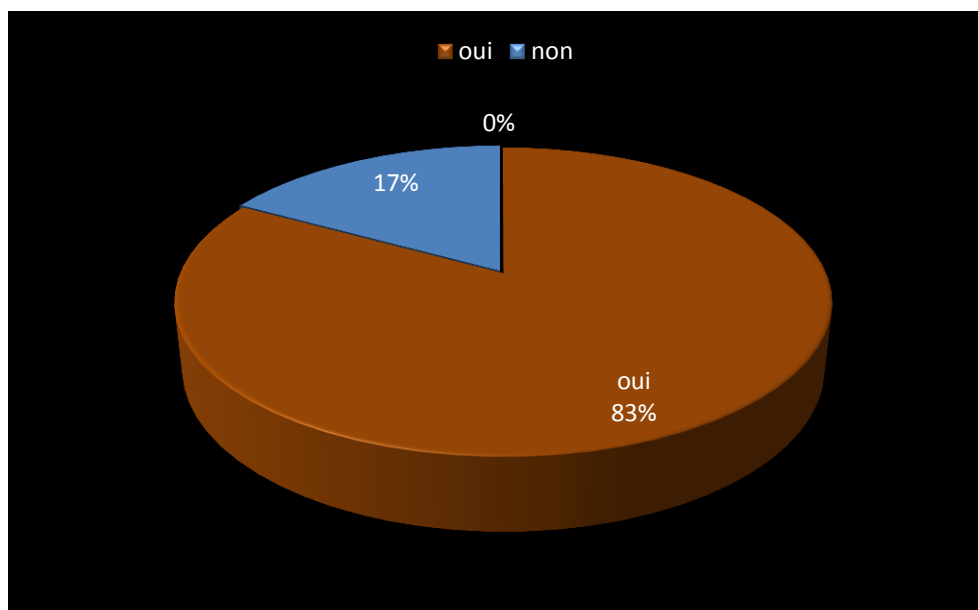


Figure n°3 : les valeurs de citoyennetés lors de la séance de compréhension de l'écrit.

Commentaire

Cette question a pour but de savoir si les enseignants se basent sur la transmission des valeurs de citoyennetés ou plutôt l'éducation à la citoyenneté lors d'une séance de la compréhension d'un texte littéraire ou c'est juste une séance de compréhension de texte simple.

La plupart des enseignants (83%) ont assuré que durant la compréhension d'un texte littéraire il faut éduquer à la citoyenneté parce que le texte littéraire et l'éducation à la citoyenneté sont indissociables, donc le texte littéraire se caractérise par des valeurs qui servent à construire un citoyen du monde.

Q04 (question ouverte) : Quel rôle devrait jouer chaque citoyen pour son pays?

Tableau(4)

	Répondant au sujet	Sans réponse
Nombre (06)	06	00

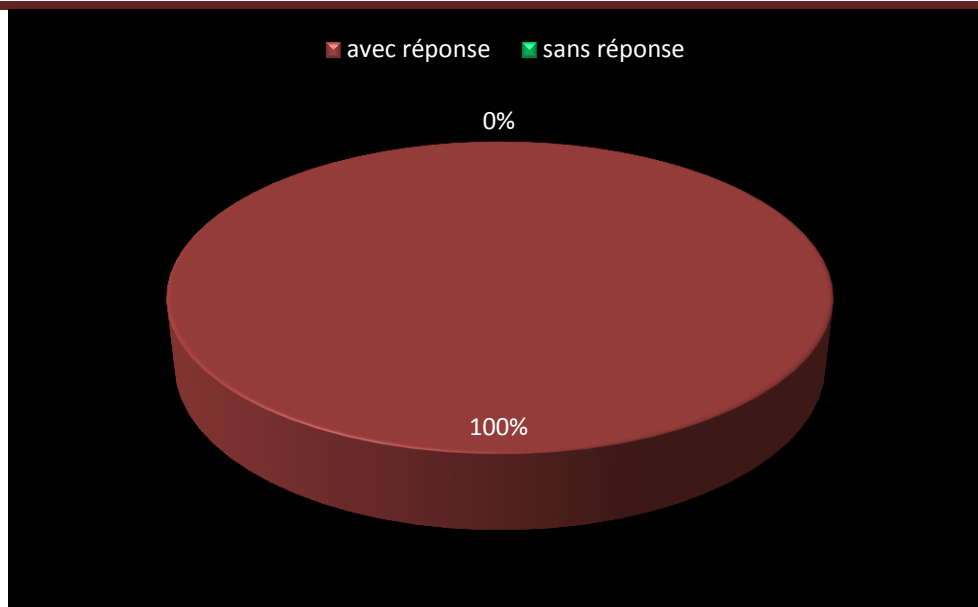


Figure n°4: le rôle du citoyen dans son pays.

Commentaire

L'objectif de cette question est de savoir à quel point les enseignants de français sont conscients du rôle de chaque citoyen dans sa société, comment il va participer en tant que individu actif. Donc, il s'agit de présenter l'ensemble des devoirs d'un individu en tant que citoyen.

Le citoyen actif est celui qui prend ses responsabilités, c'est-à-dire montre sa contribution à sa société. D'après les enseignants, le rôle du citoyen dans son pays se limite à savoir ses devoirs et ses droits, le citoyen doit aimer son pays ; participer pour le développer ; aider les autres et de comporter comme un vrai citoyen d'aujourd'hui et de future. En effet, notre explication n'est qu'une hypothèse de la conception du rôle de chaque citoyen dans sa société.

Q05 (question ouverte): Que pensez-vous de l'engagement des Algériens et Algériennes en tant que citoyens d'aujourd'hui?

Tableau (5) :

Nombre (6)	Répondant au sujet	Sans réponse
	6	00

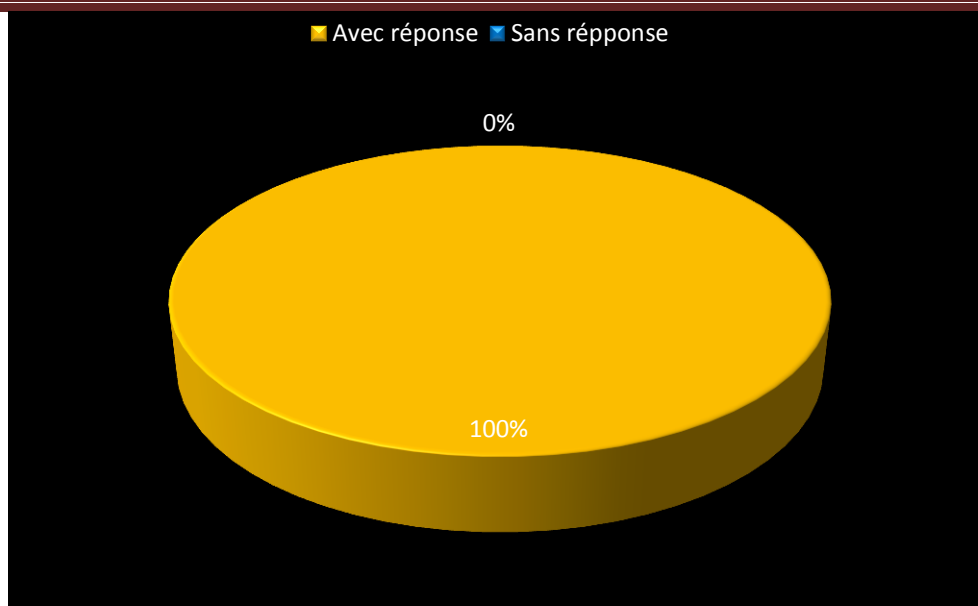


Figure n°5: l'engagement des Algériens et Algériennes.

Commentaire

Cette question vise à découvrir comment les enseignants du FLE, en tant que citoyens Algérien et Algérienne, voient leurs agissements dans leur pays.

Pour cette question, les réponses sont variées et différentes nous avons reçue 100% de réponses, les enseignantes ont cité plusieurs points de vue, entre autres, que cet engagement change d'une personne à une autre, mais les Algérien et les Algérienne ont pris consciences, la contestation algérienne porte aujourd'hui le nom « elherak » depuis le 22 février, l'ampleur des manifestations a pu montrer au monde entier la volonté des Algériens et Algériennes à construire sur une base solide leur pays ; ils ont confirmé que ce sont des acteurs essayant de participer effectivement au développement de leur pays afin de vivre dans la paix et dans la stabilisation.

Q06 (question fermée) : Est-ce que le texte littéraire sert vraiment à construire un citoyen du monde ?

Tableau(6) :

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	06	100%
Non	00	00%

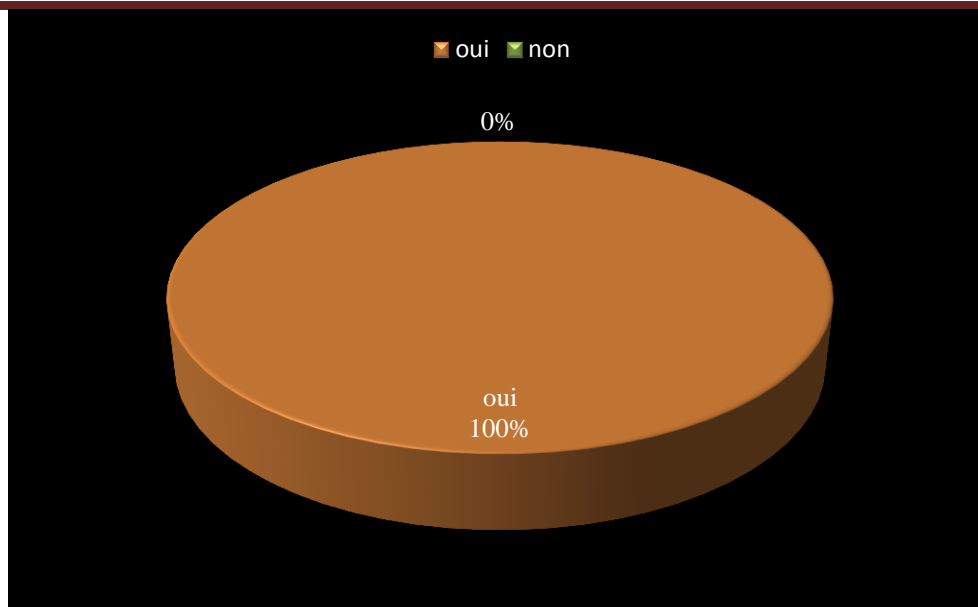


Figure n°6 : texte littéraire et le citoyen du monde.

Commentaire

Nous allons vérifier, à partir de cette question et selon l'avis des enseignants, si le texte littéraire est un vrai vecteur de la construction d'un citoyen du monde.

Les enseignants sont tous d'accord que le texte littéraire sert vraiment à la construction d'un citoyen du monde ; en effet, le texte littéraire est issu de l'expérience des écrivains, qui ont sans doute une connaissance du monde, chose qui les rends responsables à l'égard de leurs semblables et leurs lecteurs, ils sont ancrés dans leur époque ; en raison de leur sensibilités, leur participations au développement de société par leurs écrits, en tant que citoyen ; écrit qui expriment leurs sentiments, leurs convictions et surtout leurs points de vue influant la pensée du lecteur et le rendant ainsi conscient de son existence au monde.

Q07 (question ouverte) :qu'elles sont les objectifs à transmettre, aux apprenants, les valeurs de citoyenneté à travers la littérature ?

Tableau (7) :

	Nombre	Pourcentage
Répondant au sujet	01	17%
Hors sujet	05	83%

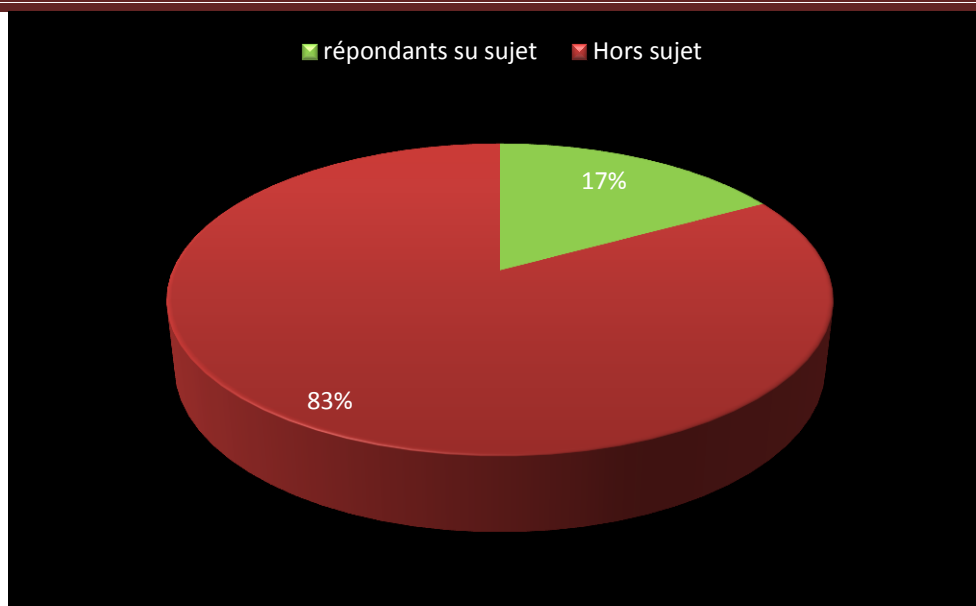


Figure n°7 : les objectifs à transmettre les valeurs de citoyenneté, aux apprenants.

Commentaire

Au travers de cette question, nous voulons relever les avantages, selon les enseignants, d'inculquer aux apprenants les valeurs de citoyenneté à travers la littérature. Nous voulons voir qu'avec le bon choix d'un support littéraire nous pourrions réaliser l'installation, chez l'apprenant, des valeurs de citoyenneté.

D'après les données du tableau, il y'a qu'une seule enseignante a répondu dans le sujet : les finalités d'inculquer aux apprenants les valeurs de citoyenneté à travers la littérature est à fin « d'atteindre les objectifs tracés », autrement dit, l'école se devant de former des citoyens, elle doit clarifier les codes nécessaires à une intégration sociale donc elle doit inculquer aux apprenants des valeurs telles que : la civilité ; civisme ; solidarité, le respect de l'autre ...etc. à travers le manuel scolaire, y compris les textes. Dans ce sens, il s'agit d'utilisé un support littéraire qui contient des valeurs de citoyenneté pour pouvoir atteindre les finalités de l'enseignement du FLE.

Q08 (semi-ouverte) : y'a-t-il des difficultés relatives à l'enseignement de la citoyenneté à travers le texte littéraire ?

- Difficultés lexicales
- Difficultés syntaxiques
- Autres difficultés

Difficultés	Nombre	Pourcentage
Lexicales	03	50%
Lexicales/syntaxiques/Autre	01	17%
Autre difficultés	02	33%

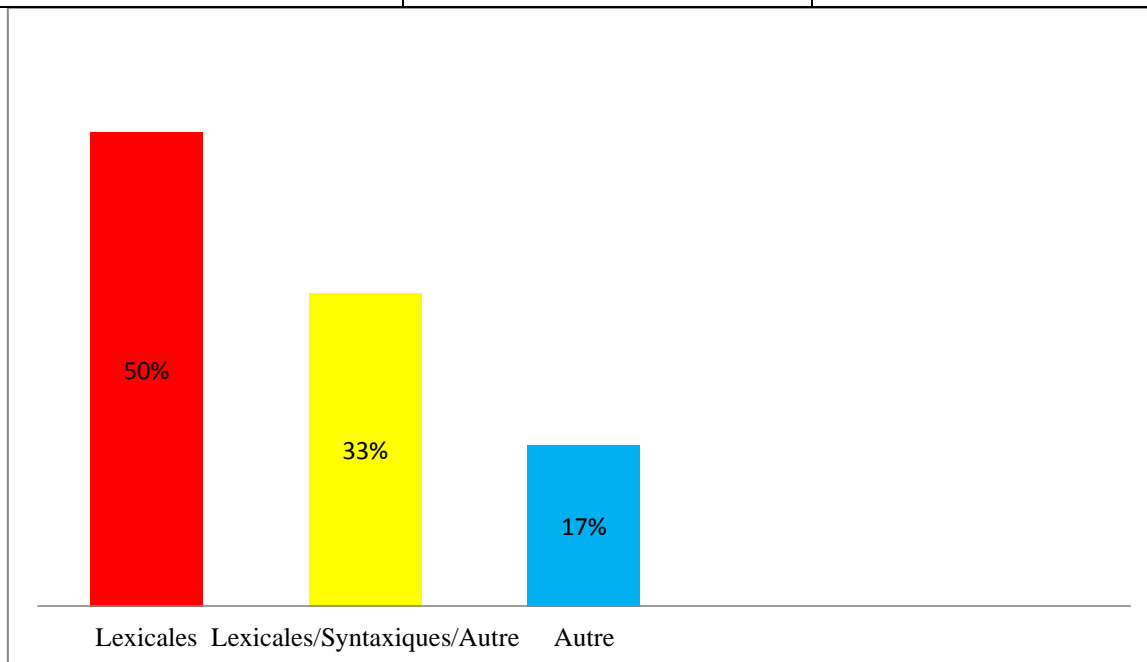


Figure n°8: Difficultés relatives à l'enseignement de la citoyenneté à travers le texte littéraire.

Commentaire

L'objectif de cette question est d'avoir une idée d'ensemble sur les difficultés concernant l'enseignement/apprentissage des valeurs de citoyenneté à travers le texte littéraire en se basant sur l'expérience en classe, c'est-à-dire, nous signaler ce qui gêne cette tâche.

Pour cette question, la moitié des enseignantes, soit 55% ont déclaré que les difficultés rencontrées lors l'enseignement de la citoyenneté par le biais d'un texte littéraire sont d'ordre lexical, 33% d'enseignants ont affirmé que ces difficultés sont d'ordre Lexical/Syntaxique/Autre. Deux enseignantes donnent d'autres difficultés.

À partir des données du tableau, nous pouvons dire que les difficultés rencontrées au niveau de l'enseignement/apprentissage d'un texte littéraire se classent en type linguistique : la densité lexicale (vocabulaire littéraire), la complexité syntaxique (l'organisation du discours) ; d'Autres difficultés vient de différents types comme le type culturel ; référentiel (allusion à toute une série de contextes référentiels) ; conceptuel (des idée difficiles) ; et la longueur du texte littéraire (plusieurs séances didactique).

Chapitre III : Lecture et interprétation des résultats d'analyse

La difficulté de l'éducation civique fut d'amener les apprenants à se détacher suffisamment le texte littéraire, comme un support pédagogique. En effet, « *la difficulté n'est pas dans le texte : elle dépend de l'objectifs que l'on fixe en soumettant le texte aux apprenants* »⁷², c'est-à-dire comment révéler les valeurs de citoyenneté dans un texte littéraire ? pour construire des valeurs personnelle car selon Barthes « *le texte littéraire comme structure dans la réception est source de multiples compréhensions et de difficultés grammaticales et sémantique, surtout pour les apprenants du français langue étrangère* »⁷³. Il est clair que chaque récepteur (lecteur/apprenant) peut comprendre à sa propre manière, autrement dit le texte littéraire est polysémique dans la mesure où les apprenants le reçoivent, l'interprètent, le conçoivent et le comprennent à leurs propres façons.

Q09 (question ouverte): les élèves sont –ils des citoyens à proprement dit ? Ou sont-ils que des pré-citoyens ou des citoyens en devenir ?

Tableau(9):

Réponses	Nombre	Pourcentage
Avec réponse	06	100%
Sans réponse	00	00%

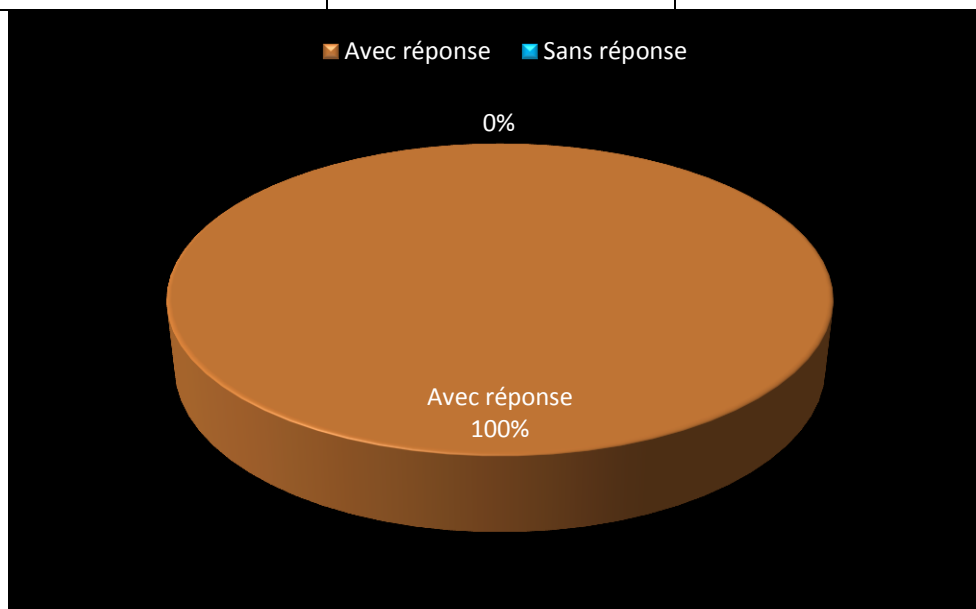


Figure n°9 : L'élève : citoyen et /ou pré-citoyen en devenir.

⁷²M-C. Albert, M. Souchon, *Les textes littéraires en classe de langue*, Hachette, p.56.

⁷³R. Barthes, cité par N. Toursel, J. Vassevière, *littérature : 150 textes théorique et critique*, Paris, Armand colin, 1994.p.58.

Commentaire

Cette question nous permet de voir comment les enseignants considèrent leurs élèves, comme des citoyens capables de participer à la vie sociale ou bien des citoyens en devenir en train d'apprendre comment ils doivent se comporter pour devenir des futurs citoyens.

Les réponses sont similaires, d'après les enseignants l'élève est avant tout un citoyen en devenir, il est en train de construire des savoirs, on lui demande de transmettre des valeurs et norme de comportement et les enseignant et les parents ont pour mission de préparer l'élève de demain à vivre en société, dans sa société. Nous citons :

- « les élèves sont des citoyens en devenir : ils sont en train de former et compléter leurs personnalités à travers leurs études » ;
- « les élèves sont toujours en train d'apprendre à devenir des citoyen, de bon citoyen grâce à leurs parents et leur personnels éducatifs » ;
- « les élèves sont des citoyens en devenir, du fait qu'ils ne sont pas conscients de leurs droits ainsi que leurs devoirs envers leur pays » ;
- « les élèves sont des citoyens en devenir ».

Q10 (question ouverte) : Comment vous percevez-vous comme citoyen maintenant?

Dans le futur?

Tableau (10) :

Réponses	Nombre	Pourcentage
Avec réponse	03	50%
Sans réponse	03	50%

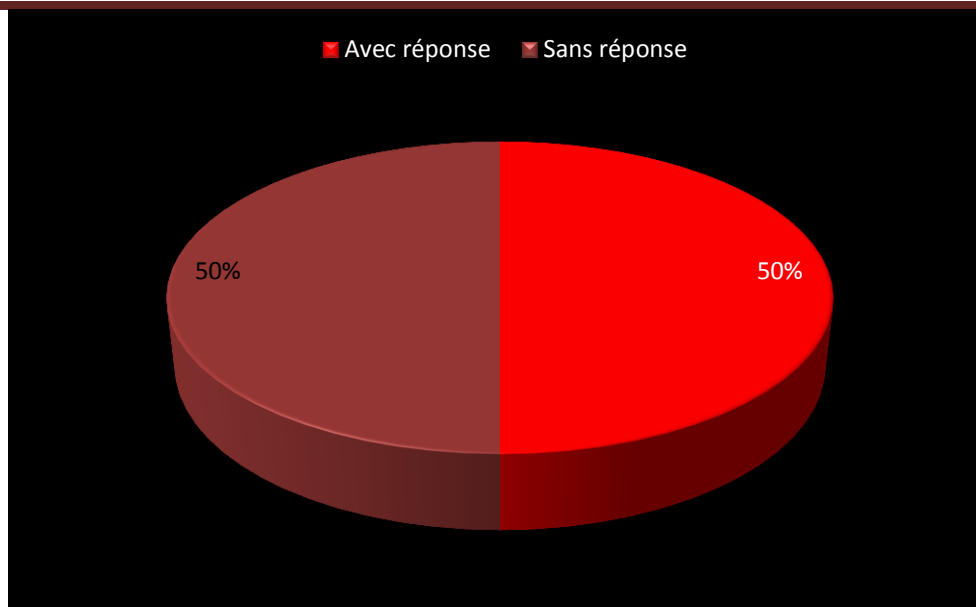


Figure n°10 : Conception de l'état de citoyenneté au présent et au futur.

Commentaire

Avec cette question, nous voulons voir comment les enseignants perçoivent leurs existences en tant que citoyen maintenant et citoyen au futur.

La conception de la citoyenneté maintenant et au futur, selon les enseignants, se représente comme se suit :

- « tout dépend de la situation du pays » : c'est-à-dire l'enseignant va engager dans sa société selon la situation de son pays, il est un leader, un parent, un travailleur, un retraité,... à vrai dire un citoyen responsable, avec chaque changement physique e psychique (conviction, pensée...), il va s'engager pour la construction de son pays.
- « accomplir ma mission d'enseignement : conscientiser, influencer, inculquer les valeurs, aux apprenants permettant les rendre des bon citoyen, la contribution au développement de notre pays », autrement dit : la conception de l'état de citoyenneté pour l'enseignant est d'accomplir sa mission et depuis cette plateforme, il doit travailler maintenant et au futur pour la réalisation du développement de son pays car

Ce sont les enseignants qui forment, année après année, des futures citoyens.

- « faire le mieux pour être une bonne citoyenne au service de mon pays », en tant que membre dans une société, un individu dans une communauté donnée, l'enseignant aussi doit chercher à faire le bien pour son pays.

III.6. Synthèse de l'analyse et l'interprétation des résultats du questionnaire

Ce questionnaire, destiné aux enseignants du 3^{ème} année secondaire, nous a aidées à dégager les idées suivantes :

Dans un premier temps, le statut du texte littéraire est négligé, le texte littéraire est utilisé comme un simple support didactique, les enseignantes ont confirmé que le texte littéraire n'occupe pas une place assez importante dans le manuel scolaire de 3A.S, contrairement aux résultats menés par le Maître-Assistant Tifour Thameur, où il s'est interrogé sur la place accordée aux textes littéraires dans les manuel scolaire du cycle secondaire. Il a affirmé que le texte littéraire occupe une place reconnue dans le manuel destinée à l'apprentissage du français au cycle secondaire.

Supports textuels	Occurrences	Pourcentage
Textes littéraires	93	30.69%
Textes scientifiques (expositifs)	75	24.75%
Textes argumentatifs	51	16.83%
Articles de presse textes	39	12.87%
Textes historiques	27	08.91%
Textes exhortatifs (appel)	18	05.95%

Tableau 1 : Répartition des supports textuels présentés dans les manuels du secondaire⁷⁴.

Dans un second lieu, les enseignantes ont confirmé que le texte littéraire véhicule les valeurs de citoyenneté dans l'enseignement apprentissage du FLE. Une autre chose nous apparait clairement, à travers l'analyse des réponses recueillies, lors de la séance de compréhension du texte littéraire, les enseignants du FLE ont confirmé qu'ils se focalisent sur l'éducation à la citoyenneté ce qui prouve que le texte littéraire cherche à installer chez les apprenants les valeurs de citoyenneté.

Ensuite, ces enseignant ont confirmé que le texte littéraire sert vraiment à construire un citoyen du monde, ils sont conscients de leur rôle de former des citoyens en tant qu'enseignant qui doivent installer chez leurs apprenants des valeurs de citoyenneté telles que : le civisme, civilité et solidarité. Ces apprenants sont considérés comme citoyens qui s'engagent et participent pour le meilleur de leurs pays.

⁷⁴ T. Thameur, « *le texte littéraire : un médium culturel* », revue des études de la langue française, quatrième année, N°7, Automne-hiver, université Amar Téliidgi-Laghouat, Algérie, 2013, p.40.

Conclusion générale

Conclusion générale

Depuis quelques décennies, les recherches en psychopédagogie ont permis aux enseignants de réaliser que la littérature peut également être utilisée comme un moyen d'aiguiser le regard de l'apprenant sur le monde, sur l'Autre et donc sur lui-même et participer ainsi à son propre développement intellectuel et émotionnel.

Enseigner la littérature (les textes littéraires) permet de manipuler différentes connaissances sur la langue, savoirs qui vont permettre la constitution, chez les apprenants, d'un savoir culturel, linguistique et esthétique. Les auteurs du texte littéraire abordent tous les sujets du monde contemporain, ils permettent de partager leurs expériences et leurs idéologies. Le lecteur-apprenant est donc à la fois orienté et libre de construire du sens, d'avoir sa propre opinion et de confronter sa compréhension du texte et en donner donc des interprétations. Certes, l'œuvre littéraire est aussi porteuse des valeurs diverses telles que l'amour, l'amitié, la justice, la tolérance, la liberté, la solidarité ...etc.

Ainsi, grâce aux caractéristiques du texte littéraire, l'éducation civique s'impose avec ses notions importantes, elle est indispensable pour forger la citoyenneté et construire des sociétés pacifiques et développer donc un citoyen conscient, responsable et actif.

Dans ce mémoire, nous avons étudié le texte littéraire figurant dans le manuel scolaire de la troisième année secondaire de FLE, pour vérifier si la conception de la citoyenneté est prise en compte comme le présumant les instructions officielles ou non. Pour atteindre cet objectif nous avons d'abord analysé des éléments de la citoyenneté appliquée essentiellement aux textes littéraires figurant dans le manuel scolaire, et ensuite nous avons étudié les résultats de notre questionnaire.

Sur la base de l'analyse, nous pouvons constater que le texte littéraire est un support d'enseignement/ apprentissage par excellence. Nous avons pu confirmer notre hypothèse : que le texte littéraire est utile pour installer chez l'apprenant plusieurs compétences telles que les valeurs de citoyenneté (civisme, civilité, solidarité) ; Aussi , nous avons pu confirmer que le texte littéraire du manuel scolaire de 3A.S se caractérise par des spécificités qui le rendent un support authentique, incontournable et un meilleur dispositif de l'éducation civique : sa belle langue, riche d'adjectifs et de figures de style, orne le discours de l'auteur et lui permet de donner au lecteur/apprenant du plaisir. Le texte littéraire admet une diversité

Conclusion générale

d'interprétation, c'est un espace d'une lecture plurielle. Il est aussi le lieu d'ambiguïté et de l'implicite où l'auteur communique au lecteur ses intentions et son idéologie.

Nous avons pu déduire que le texte littéraire véhicule soit implicitement soit explicitement les valeurs de citoyenneté qui se rapportent à la vie quotidienne de l'apprenant tout en le préparant à être autonome pour qu'il participe à sa société ; s'ouvrir donc sur le monde et se préparer pour devenir un futur citoyen.

À travers notre analyse, nous avons constaté que le texte littéraire de manuel scolaire n'occupe pas une place importante dans le manuel scolaire de 3A.S.

Cette recherche est loin d'être exhaustive et nous pensons qu'elle peut ouvrir encore d'autres pistes recherches pour les futurs étudiants.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages :

1. A. Séoud, *Pour une didactique de la littérature en classe de DLE*, Paris, Didier, 1997.
2. Ch. Maurer., *Fondation éducation et développement*, Edition de l'Emmanuel, Lyon, 2003.
3. Ch. Puren, *Des méthodologies d'enseignement des langues*, Nathan CLE international, Paris, 2005.
4. Ch., Achour, S. Rezzoug, *Convergences critiques. Introduction à la lecture du littéraire* .Alger, OPU, 1990.
5. D. Diderot, *Les écueils pour l'exercice de la citoyenneté électorale des jeunes des milieux pauvres au chili*, Presse université de Louvain, 2010.
6. D. Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse de discours*, Seuil, Paris, 1996.
7. E. Bäckman, B. Trafford, *Pour une gouvernance démocratique de l'école*, Council of Europe, 2008.
8. F. Audigier, *Construire une citoyenneté européenne*, Presses Uni. Du Mirail, 2007.
9. F. Ouellet, *Quelle formation pour éducation à la citoyenneté ?*, presses université Laval, 2004.
10. F. Richaudeau, *conception et production des manuels scolaire, guide pratique*, Duculot, Gembloux, Belgique, 1979.
11. G. De Koninck, *Le texte courant et le texte littéraire*, Québec français, 1998.
12. H. Besse, *Méthodes et pratiques des manuels de langue*, Crédif, Didier, 1993.
13. J- P. Cuq et I. Gruca, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG, Grenoble, 2008.
14. J. Pétard., *Littérature et classe de langue. Français langue étrangère*, France, Hatier-Crédif. 1982.
15. J. Lang, *Qu'apprend-on à l'école élémentaire ?*, France, CNDP, 2002.
16. J.M. Adam, *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, 1999.
17. L. Colles., *Littérature comparé et reconnaissance interculturelle*, Bruxelles: Duclot, 1994.

Bibliographie

18. M. Benamou, *Pour une nouvelle pédagogie du texte littéraire*, Paris, librairies Hachette et Larousse, 1971.
19. M. Martiniello, *La citoyenneté à l'Aube du 21 siècle : questions et enjeux majeurs*, l'ULG, 2000.
20. M.C. Albert, et, M. SOUCHON, *Les textes littéraires en classe de langue*, Paris, Hachette, 2000.
21. M-A. Pretceille et L. Porcher, *Education et communication interculturelle*, Paris, Presse Universitaires de France, 1996.
22. M-F. Gerard, X. Rogers, *Des manuels scolaires pour apprendre, concevoir, évaluer, utiliser*, Belgique, Boeck, 2003.
23. P. Blaise, *Moraliste Français*, bibliothèque nationale centrale de Florence, Didot, 1858.
24. R. Barthes, *Littérature : 150 textes théorique et critique*, Paris, Armand colin. 1994.
25. V-S. Dominique, *Les Misérables, l'Évangile selon saint Hugo ? Approche littéraires*, Paris, Harmattan, 2012.

Articles

1. A. Ghellal, « *lecture-écriture en classe de FLE* ».Synergies-Algéries.n°1, 2007, p.p. [186-216].
2. A. Séoude, « *Document authentique ou texte littéraire en classe de français* », Etude linguistique Appliquée, n°93, p.p. [12-64].
3. E. Perrichon, « *La nouvelle perspective actionnelle et pédagogique du projet : de la culture individuelle à la construction d'une culture d'action collective* », Synergies pays Riverains de la Baltique, n°6, 2009, p.p. [91-111].
4. I. Vultur, « *La communication littéraire selon Paul Ricœur* », in *Poétique* 2011/2, n° 166.p.p. [241-249].
5. J. Pétard, « *Sémiotique du texte littéraire et didactique du FLE* », Etude de linguistique appliquée, n° 45, 1982, p.p. [91-103].
6. J. Pétard, « *Des sages de la littérature en classe de langue, le français dans le monde, littérature et enseignement, la perspective du lecteur* », numéro spécial, février-mars, 1988. p.p. [8-17].
7. M. Lits, « *Approche interculturelle et identité narrative. Littérature et cultures en situation didactique* », n°93, ELA, 1994, (janvier-mars), p.p. [8-24].

Bibliographie

8. M. Mekhanache, « *le texte littéraire dans le projet didactique : lire pour mieux écrire* », Synergies. Algérie n°9, 2010, p. [121-132].
9. P. Macherey, cité par N. OUHIBI-GHASSOUL, « *le savoir –savant. Introduction du texte littéraire en cours de langue étrangère* ». In Inter culturalité et Didactique, n° 07, 2003, p.p. [109-115].
10. S. Doubrovsky cité par S. Allam-didou, « *De l'usage des textes littéraire comme outil didactique pour l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère* », in Synergie chili, n°11, p.p. [95-103].
11. T. Thameur, « *le texte littéraire : un médium culturel, université Amar Téledgi-Laghannaté* », Algérie, 2013, p.p. [36-48].

Dictionnaires

1. A. Kibedi Varga, *Dictionnaire des littératures de langue française*, Art, genre littéraire, Paris, Bordas, 1987.
2. J-P. CUQ, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Clé International, Paris, 2003.
3. R. Legendre., *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Paris, Larousse, 1988.
4. Robert(le petit), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 2010.

Documents pédagogique

1. Bulletin officiel de l'Education Nationale, *Loi d'Orientation sur l'Education Nationale*, N°08-04 du 23 Janvier, 2008.
2. *Loi d'orientation sur l'Education Nationale*. Chap.1. Art 2.2008.
3. MAHBOUBI Fethi, REKKAL Mohamed, ALLAOUI Azzeddine, français, *Manuel scolaire de troisième année scolaire*, ONPS, Alger, (2018 /2019).

Thèses et mémoires

1. E. Riquois, *Pour une didactique des littératures en français langue étrangère : du roman légitimé au roman policier. Linguistique*. Université de Rouen, 2009, 697 pages.

Bibliographie

- Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00403124/document> (consulté le : 16/2/2019).
2. M. Laraoui, *L'interculturalité en classe de FLE: tentative de réflexion sur l'impact interculturel du texte littéraire au secondaire – cas du conte fantastique*, mémoire de master sous la direction du Mr. BENAÏSSA Lazhar, université de Biskra 2014/2015.
 3. N. Maillard, *Le texte littéraire francophone, passeur de langues et de cultures. Interactions didactiques en contexte universitaire, Linguistique*. Université d'Angers, Français.2013, 712 pages. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01024380/document> (consulté le 18/2/2019).

Sitographie

1. A-S. Redrigez, « *L'évolution des méthodologies dans l'enseignement du FLE depuis la méthode traditionnelle jusqu'à nos jours* », [en ligne], disponible sur : https://qinnova.uned.es/archivos_publicos/qweb_paginas/4469/revista1articulo8.pdf consulté le: (27/7/2019).
2. Ch. Puren « *de l'approche communicative à la perspective actionnelle* », fiche pédagogique correspondante : les tâches dans la logique actionnelle, n°347, Paris, 2006, p.37. [En ligne] disponible sur : <http://www.christianpuren.com/mes-travaux-liste-et-liens/2006g> consulté le : (13/3/2019).
3. E. Kollárová. Cité par P. Sperkova, « *la littérature et l'interculturalité en classe de langue* », 22 octobre 2009, [en ligne] disponible sur : <http://sens-public.org/article666.html> consulté le:(5/5/2019).
4. J-M-G. Le Clézio, « *Dans la forêt des paradoxes STOCKHOLM : la fondation Nobel* », 2008, [en ligne] disponible sur : http://nobelprize.org/nobel_prizes/literature/laureates/2008/clezio-lecture_fr.pdf consulté le : (3/2/2019).

Annexes

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire destiné aux enseignants

Questionnaire destinée aux enseignants

Dans le cadre d'un travail de recherche qui s'intéresse à l'éducation à la citoyenneté dans l'enseignement/apprentissage du FLE par le biais du texte littéraire, nous vous proposons ce questionnaire, dont les réponses seront exploitées à des fins purement scientifiques et de façon anonyme. Ainsi, nous vous prions de bien vouloir répondre à toutes les questions et nous vous remercions d'avance.

Sexe :

Q01 (question fermée) : Pensez-vous que le texte littéraire occupe une place importante dans le manuel scolaire de 3 A.S ?

Oui

Non

Q02 (question fermée) : pensez-vous que le texte littéraire est un vecteur des valeurs de citoyenneté ?

Oui

Non

Q03 (question fermée) : durant la séance de la compréhension du texte littéraire centrez-vous sur l'éducation à la citoyenneté ?

Oui

Non

Q04 (question ouverte) : Quel rôle devrait jouer chaque citoyen pour son pays?

.....
.....

Annexes

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Q05 (question ouverte): Que pensez-vous de l'engagement des Algériens et Algériennes en tant que citoyens d'aujourd'hui?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Q06 (question fermée) : Est-ce que le texte littéraire sert vraiment à construire un citoyen du monde ?

Oui

Non

Q07 (question ouverte) :qu'elles sont les finalités pour inculquer, aux apprenants, les valeurs de citoyenneté à travers la littérature ?

.....
.....
.....
.....
.....

Annexes

.....
.....
.....

Q08 (semi-ouverte) : y'a-t-il des difficultés relatives à l'enseignement de la citoyenneté à travers le texte littéraire ?

Difficultés lexicales

Difficulté syntaxiques

Autre difficultés

Q09 (question ouverte): les élèves sont –ils des citoyens à proprement dit ? Ou sont-ils que des pré-citoyens ou des citoyens en devenir ?

.....
.....
.....
.....

**Q10 (question ouverte) : Comment vous percevez-vous comme citoyen maintenant?
Dans le futur?**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Questionnaire destinée aux enseignants

Dans le cadre d'un travail de recherche qui s'intéresse à l'éducation à la citoyenneté dans l'enseignement/apprentissage du FLE par le biais du texte littéraire, nous vous proposons ce questionnaire, dont les réponses seront exploitées à des fins purement scientifiques et de façon anonyme. Ainsi, nous vous prions de bien vouloir répondre à toutes les questions et nous vous remercions d'avance.

Sexe : féminin.....

Q01 (question fermée) : Pensez-vous que le texte littéraire occupe une place importante dans le manuel scolaire de 3 A.S ?

Oui

Non

Q02 (question fermée) : pensez-vous que le texte littéraire est un vecteur des valeurs de citoyenneté ?

Oui

Non

Q03 (question fermée) : durant la séance de la compréhension du texte littéraire centrez-vous sur l'éducation à la citoyenneté ?

Oui

Non

Q04 (question ouverte) : Quel rôle devrait jouer chaque citoyen pour son pays?

..... Il doit d'abord avoir le sentiment de patriote
..... et avoir tout ses devoirs envers son pays avant de
..... s'intéresser à ses droits
..... Il participe au développement de son pays tout
..... en venant en aide aux autres et influence la.....

Annexes

..... politique nationale

.....

.....

Q05 (question ouverte): Que pensez-vous de l'engagement des Algériens et Algériennes en tant que citoyens d'aujourd'hui?

..... Le mouvement de contestation algérien porte le
nom de El herak. Suite. Depuis le 22 février
..... l'ampleur des manifestations a surpris beaucoup de monde
..... la capacité d'organisation des manifestants aussi
..... Pourtant, les jeunes citoyens Algériens l'ont fait bel et
bien engagés sans leur assistance. Tout en exprimant que
..... le peuple algérien est avec son pays

Q06 (question fermée) : Est-ce que le texte littéraire sert vraiment à construire un citoyen du monde ?

Oui

Non

Q07 (question ouverte) : qu'elles sont les finalités pour inculquer, aux apprenants, les valeurs de citoyenneté à travers la littérature ?

..... C'est vrai. On ne connaît pas notre propre pays,
..... mais c'est la vérité car les enfants à l'école
personne ne leur parle de leur pays. Rien dans les
livres d'histoire
..... Il faut commencer à l'école d'abord afin
d'atteindre les objectifs qu'on a notés dès le début
tel que connaître notre pays, son histoire et ses
origines

Q08 (semi-ouverte) : y'a-t-il des difficultés relatives à l'enseignement de la citoyenneté à travers le texte littéraire ?

Difficultés lexicales

Annexes

Difficulté syntaxiques

Autre difficultés

Q09 (question ouverte): les élèves sont-ils des citoyens à proprement dit ? Ou sont-ils que des pré-citoyens ou des citoyens en devenir ?

Je pense que les élèves sont des citoyens en devenir, parce qu'ils sont en train de former et de compléter leur personnalité à travers leurs études.

Q10 (question ouverte) : Comment vous percevez-vous comme citoyen maintenant?
Dans le futur?

Je fais de mon mieux pour être une bonne citoyenne au service de mon pays en faisant mes études avec le plus grand sérieux.

Annexes

Questionnaire destinée aux enseignants

Dans le cadre d'un travail de recherche qui s'intéresse à l'éducation à la citoyenneté dans l'enseignement/apprentissage du FLE par le biais du texte littéraire, nous vous proposons ce questionnaire, dont les réponses seront exploitées à des fins purement scientifiques et de façon anonyme. Ainsi, nous vous prions de bien vouloir reprendre à toutes les questions et nous vous remercions d'avance.

Sexe : *Féminin*.....

Q01 (question fermée) : Pensez-vous que le texte littéraire occupe une place importante dans le manuel scolaire de 3 A.S ?

Oui

Non

Q02 (question fermée) : pensez-vous que le texte littéraire est un vecteur des valeurs de citoyenneté ?

Oui

Non

Q03 (question fermée) : durant la séance de la compréhension du texte littéraire centrez-vous sur l'éducation à la citoyenneté ?

Oui

Non

Q04 (question ouverte) : Quel rôle devrait jouer chaque citoyen pour son pays?

Savoir ses droits et ses devoirs
.....
.....
.....
.....

Annexes

.....
.....
.....
Q05 (question ouverte): Que pensez-vous de l'engagement des Algériens et Algériennes en tant que citoyens d'aujourd'hui?

..... les algériennes et les algériens ont pris
..... conscience,

Q06 (question fermée) : Est-ce que le texte littéraire sert vraiment à construire un citoyen du monde ?

Oui

Non

Q07 (question ouverte) : qu'elles sont les finalités pour inculquer, aux apprenants, les valeurs de citoyenneté à travers la littérature ?

..... Atteindre les objectifs tracés

Q08 (semi-ouverte) : y'a-t-il des difficultés relatives à l'enseignement de la citoyenneté à travers le texte littéraire ?

Difficultés lexicales

Annexes

Difficulté syntaxiques

Autre difficultés

Q09 (question ouverte): les élèves sont –ils des citoyens à proprement dit ? Ou sont-ils que des pré-citoyens ou des citoyens en devenir ?

... les élèves sont des citoyens et des citoyens
... en devenir ...
.....
.....
.....

**Q10 (question ouverte) : Comment vous percevez-vous comme citoyen maintenant?
Dans le futur?**

... Tout dépend de la situation du pays ...
.....
.....
.....
.....
.....

Annexes

Questionnaire destinée aux enseignants

Dans le cadre d'un travail de recherche qui s'intéresse à l'éducation à la citoyenneté dans l'enseignement/apprentissage du FLE par le biais du texte littéraire, nous vous proposons ce questionnaire, dont les réponses seront exploitées à des fins purement scientifiques et de façon anonyme. Ainsi, nous vous prions de bien vouloir répondre à toutes les questions et nous vous remercions d'avance.

Sexe : *f*.....

Q01 (question fermée) : Pensez-vous que le texte littéraire occupe une place importante dans le manuel scolaire de 3 A.S ?

Oui

Non

Q02 (question fermée) : pensez-vous que le texte littéraire est un vecteur des valeurs de citoyenneté ?

Oui

Non

Q03 (question fermée) : durant la séance de la compréhension du texte littéraire centrez-vous sur l'éducation à la citoyenneté ?

Oui

Non

Q04 (question ouverte) : Quel rôle devrait jouer chaque citoyen pour son pays?

*Chaque citoyen doit respecter ses concitoyens, ...
...cimer son pays et travailler pour le rendre plus ...
...beau et plus développé, ... chacun de son côté ...
...qui il sait.*

Annexes

Difficulté syntaxiques

Autre difficultés

Q09 (question ouverte): les élèves sont-ils des citoyens à proprement dit ? Ou sont-ils que des pré-citoyens ou des citoyens en devenir ?

..... À mon avis, ils sont des citoyens en devenir, du fait que ils ne sont pas conscients de leurs droits ainsi que de leurs devoirs envers leur pays, ils ne sont pas suffisamment sûrs pour tous comprendre (je pèse les lycéens)

Q10 (question ouverte) : Comment vous percevez-vous comme citoyen maintenant?

Dans le futur?

..... j'essaie d'accomplir ma mission d'enseignant, c'est-à-dire de faire, je veux influencer sur mes élèves et les conscientiser, leur inculquer des valeurs qui leur permettent de devenir de bons citoyens, pouvant contribuer au développement de notre pays et le rendre meilleur, des citoyens qui se respectent et qui tiennent des relations de solidarité et d'entraide.

Annexes

Questionnaire destinée aux enseignants

Dans le cadre d'un travail de recherche qui s'intéresse à l'éducation à la citoyenneté dans l'enseignement/apprentissage du FLE par le biais du texte littéraire, nous vous proposons ce questionnaire, dont les réponses seront exploitées à des fins purement scientifiques et de façon anonyme. Ainsi, nous vous prions de bien vouloir répondre à toutes les questions et nous vous remercions d'avance.

Sexe : *féminin*

Q01 (question fermée) : Pensez-vous que le texte littéraire occupe une place importante dans le manuel scolaire de 3 A.S ?

Oui

Non

Q02 (question fermée) : pensez-vous que le texte littéraire est un vecteur des valeurs de citoyenneté ?

Oui

Non

Q03 (question fermée) : durant la séance de la compréhension du texte littéraire centrez-vous sur l'éducation à la citoyenneté ?

Oui

Non

Q04 (question ouverte) : Quel rôle devrait jouer chaque citoyen pour son pays?

Le respect des lois et le respect des droits des autres.
La contribution au développement et à l'épanouissement du pays.
Être un citoyen actif qui travaille pour donner à son pays.

Annexes

..... Avoir une attitude ou un comportement civique
en venant en aide aux autres pour le bien du pays.
..... Cynisme, jouer un rôle positif et important dans son
pays.

Q05 (question ouverte): Que pensez-vous de l'engagement des Algériens et Algériennes en tant que citoyens d'aujourd'hui?

..... Je pense qu'ils ont prouvé leur esprit
civique par le respect de toutes les lois et
par le respect de l'autre.
..... Ils montrent qu'ils aspirent à être des
acteurs du développement et de la paix
de leur pays.

Q06 (question fermée) : Est-ce que le texte littéraire sert vraiment à construire un citoyen du monde ?

Oui

Non

Q07 (question ouverte) : qu'elles sont les finalités pour inculquer, aux apprenants, les valeurs de citoyenneté à travers la littérature ?

..... Accorder plus d'importance aux textes littéraires
et éviter de les mettre à l'écart dans l'enseignement.
..... Le bon choix des supports littéraires qui
ont pour objectif la transmission des valeurs
et des attitudes de citoyenneté.

Q08 (semi-ouverte) : y'a-t-il des difficultés relatives à l'enseignement de la citoyenneté à travers le texte littéraire ?

Difficultés lexicales

Annexes

Difficulté syntaxiques

Autre difficultés

Q09 (question ouverte): les élèves sont-ils des citoyens à proprement dit ? Ou sont-ils que des pré-citoyens ou des citoyens en devenir ?

Les élèves sont toujours entraînés d'apprendre à devenir des citoyens, de bons citoyens, grâce aux efforts fournis par leurs parents et par le personnel éducatif.

**Q10 (question ouverte) : Comment vous percevez-vous comme citoyen maintenant?
Dans le futur?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Histoire de la Coupe du Monde

- 1904. Création de la FIFA.
- 1930. L'Uruguay remporte la première coupe du monde.
- 1934. L'Italie remporte la coupe du monde à domicile.
- 1938. Le Brésil est battu en demi-finale.
- 1950. L'Angleterre décide de participer pour la 1ère fois à la coupe du monde.
- 1950. L'Uruguay remporte la coupe du monde.
- 1954. Le trophée est remporté par l'équipe allemande.
- 1958. Le Brésil et Pelé champions du monde.
- 1958. Just Fontaine, meilleur buteur de l'histoire de la Coupe du monde avec 13 buts inscrits en six matchs.
- 1969. Pelé marque son 1000ème but.
- 1970. Le match du siècle oppose l'Italie à l'Allemagne.
- 1970. Le Brésil vainqueur de la coupe du monde.
- 1977. Pelé fait ses adieux au football en marquant son 1281ème but.

L'internaute Magazine, Histoire du football.



Brève histoire de l'informatique

1947. Trois ingénieurs américains des laboratoires Bell, John Bardeen, Walter Brattain et William Schockley présentent leur nouvelle invention : le transistor.

1951. UNIVAC (Universal Automatic Computer) est le premier ordinateur commercialisé. L'UNIVAC occupe une superficie au sol de 25 m² et sa mémoire interne a une capacité de 1000 mots. 56 exemplaires seront vendus.

1968. Invention de la souris.

1971. Mise en vente du premier microprocesseur.

1974. Roland Moreno invente la carte à puce.

1981. IBM lance son PC : la «micro» devient familiale.

1995. Microsoft lance Windows 95.

L'Internaute Magazine, Histoire de l'Informatique.



La société européenne d'Algérie

La colonisation entraîna l'intrusion d'un peuplement européen minoritaire à la mentalité de vainqueur, privilégié par ses droits de citoyen et la supériorité de ses moyens économiques et techniques.

En janvier 1840, le nombre des Européens s'élevait à 25000, installés principalement dans les grandes villes, mais 44% seulement d'entre eux étaient français. Dans les préfectures de la métropole, on chercha par la publicité, à recruter des ouvriers spécialisés et des colons. De 1842 à 1846, arrivèrent de petits propriétaires de Provence et du Nord-Est, de bons agriculteurs espagnols, des Maltais éleveurs de chèvres, des Italiens maçons et surtout tâcherons. En 1847, 15000 immigrants s'installèrent. L'Algérie devint l'exutoire des populations pauvres du nord de la Méditerranée.[...]

Après la guerre franco-allemande de 1870, Paris offrit 100 000 hectares en Algérie aux habitants d'Alsace-Lorraine. Parallèlement à cette immigration organisée, la colonisation libre se poursuivait. [...] La naturalisation, accordée automatiquement aux fils d'étrangers, renforça la faible majorité française et cimentait un bloc qui se définit par la supériorité de la civilisation française sur la civilisation musulmane et l'infériorité des « indigènes » par rapport aux citoyens français.

Mahfoud KADDACHE, *La Conquête Coloniale et la Résistance*, ALGERIE, Editions Nathan-Enal, 1988.

Observation

- Observez le titre et la source du texte : quel est le thème abordé ?

Lecture analytique

- La présence de l'auteur est-elle marquée dans le texte ? De quel type de discours s'agit-il ?
- Relevez les dates mentionnées dans le texte : selon quel ordre apparaissent-elles ?
- Quel est le temps dominant dans le texte ?
- Quel rapport établissez-vous entre l'utilisation de ce temps, l'ordre de l'énoncé des dates, le type de texte et la visée communicative de l'auteur ?
- Quatre indications chiffrées sont données (en plus des dates). A quoi renvoient-elles ?

Delphine pour mémoire

J'ai dix ans. Devant moi un homme marche sur le trottoir, au milieu d'autres hommes, avenue de la République à Aubervilliers¹. Il porte un sac sur l'épaule, un de ces sacs bon marché, imitation cuir dans lesquels on rangeait sa gamelle. Plus loin, deux policiers immobiles scrutent les visages. Ils arrêtent l'homme, fouillent son sac, sans ménagement. L'homme baisse la tête et se laisse bousculer sans réagir. Il lève maintenant les bras au ciel. L'un des policiers le palpe, ouvre la veste, soulève le chandail, puis ses mains descendent, desserrent la ceinture. Le pantalon tombe aux pieds de l'homme pétrifié. Des gens rient, d'autres baissent la tête à leur tour.

Je n'ai jamais oublié cet Algérien inconnu, pas plus que l'humiliation, l'impuissance qui nous rendaient solidaires.

J'ai onze ans. Sous nos fenêtres, un soir, un barrage de police. Deux jeunes gens en Vespa tentent d'échapper au contrôle. Une rafale arrose la façade. Les deux jeunes ne se relèveront pas. Trop mats de peau... On apprendra plus tard qu'il s'agissait d'enfants d'immigrés italiens.

J'ai douze ans. Un visage sur les murs, celui de l'innocence assassinée. Le visage d'une gosse de cinq ans, Delphine Renard, défigurée par la bombe que l'O.A.S destinait à André Malreaux². Puis Charonne³, deux jours plus tard, Charonne où Suzanne Martorelle, une voisine, amie de ma mère, perdra la vie. J'étais dans la rue, le 12 février 1962, un point minuscule dans la foule venue lui rendre hommage.

Vingt années plus tard, j'ai voulu revenir sur ces émotions vives d'enfant de banlieue, me souvenir de cette peur, le soir quand ma mère nous quittait, mes sœurs et moi, pour retrouver d'énigmatiques personnages qui participaient au comité anti-OAS du quartier. Le bouquin devait s'appeler « Delphine pour mémoire ». J'ai commencé par lire tout ce qui s'était publié sur Charonne, puis, consultant les archives des journaux à la Bibliothèque Nationale, je suis tombé sur le 17 octobre 1961, le plus important massacre d'ouvriers à Paris depuis la Commune. Il m'a fallu du temps pour prendre la mesure de l'événement, l'ampleur du refoulement. « Charonne » a laissé la place à « Bonne Nouvelle »³, une correspondance qu'il m'aura fallu vingt années pour découvrir.

J'ai suivi dans les journaux du temps passé la litanie des morts anonymes : chaque jour de ces terribles mois d'octobre et novembre 1961, à la page des

Annexes

faits-divers, quelques lignes non signées : « les cadavres de trois Algériens ont été repêchés au pont de Bezons. La police a ouvert une enquête. Un promeneur a découvert le corps d'un Algérien dans un taillis du bois de Vincennes »...

On leur avait ôté la vie, on effaçait leurs noms.

Et c'est en réalité à cause de cette amnésie volontaire que les premiers chapitres de « meurtres pour mémoire » se sont appelés Saïd Milache, Kaïra Guélaline, Lounès Tougourd.

A Charonne, le 8 février 1962, la police du préfet Papon n'a pas tué 9 manifestants anonymes, elle a tué Daniel Féry, Anne Godeau, Jean Pierre Bernard, Susanne Martorell, Edouard Lemarchand, Raymond Wintgens, Hippolyte Pina Fanny, Dewerpe, Maurice Pochard.

Le 17 octobre 1961, la police du préfet Papon n'a pas assassiné 100, 200 Algériens anonymes, elle a assassiné:

Bélaïd Archal, pour mémoire

Achour Boussof, pour mémoire

Fatima Bédard pour mémoire

des dizaines d'autres lignes à remplir pour rendre leur identité à chacune des victimes afin que l'oubli ne soit plus possible.

Didier Daeninckx dans *Actualité de l'Emigration*, Paris, 1987.

¹ Aubervilliers : quartier de Paris.

² André Malraux : écrivain et homme politique français.

³ Charonne, Bonne Nouvelle : Stations de métro parisien.

Observation

- A partir du titre et des références du texte, pouvez-vous anticiper sur le thème et le type de texte ?

Lecture analytique

- L'auteur se manifeste-t-il dans le texte ? A quoi le voyez-vous ?
- Où se passe la scène ? Relevez les indicateurs de lieu qui le montrent.
- Quels sont les temps utilisés dans le texte ? Pourquoi l'auteur narre-t-il au présent dans une partie du texte et au passé dans l'autre ?
- Combien de parties distinguez-vous dans le texte ? (Aidez-vous de la distribution des temps)

Les OGM en question

(Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) font l'objet d'un débat public, en France; cela permettra au gouvernement de les autoriser ou pas).

«Votre avis ne sera pas seul à compter. Mais c'est vous qui avez choisi le thème des questions, c'est vous qui allez les poser tout à l'heure. Votre avis prendra place au côté de celui des experts, et sera pris en compte dans le prérapport sur les OGM que je rendrai le 30 Juin. A la suite de quoi, le gouvernement décidera ».

En quelques mots, J.Y. Le Déaut, président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, situe l'enjeu de l'événement : la première « Conférence de citoyens » durant laquelle quatorze citoyens ont débattu avec les experts de leur choix de l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture et dans l'alimentation. (Le Monde du 20 /06/1998).

Ils sont sept hommes et sept femmes. Agés de vingt à cinquante-huit ans, ils travaillent, sont retraités ou sans profession. Très vite, le ton est donné. Les quatorze « candides » prennent leur mission à cœur.

«Les OGM : je savais de loin que c'était une nouvelle technique... A priori, je n'avais rien contre, mais j'avais des inquiétudes. Aujourd'hui, je n'ai toujours rien contre, mais j'ai des peurs», confie G. Rozet, trente-huit ans, agent commercial. Face à eux, l'attitude de la trentaine d'experts qui participent aux débats surprend d'emblée. Par la force de leurs convictions, et surtout par la défiance qu'expriment un grand nombre d'entre eux vis-à-vis d'une précipitation excessive des pouvoirs publics à lancer ces nouveaux produits sur le marché. Une prudence qui, au fil des débats, paraît d'autant plus relever du bon sens qu'à la plupart des questions posées ne répondent que des connaissances partielles, voire contradictoires.

Quels sont les risques potentiels des OGM sur la santé ? Sur l'environnement ? Quelle information proposer aux consommateurs ? Sur tous ces points, on ne dispose aujourd'hui d'aucune certitude. « Il y a dix ans, on pensait que les transferts de gènes entre végétaux dans la nature étaient un phénomène quasiment négligeable. On avait lancé des recherches, et on a vu que c'était faux. Le pollen migre nettement plus loin que ce qu'on croyait, les graines aussi. Et on a brusquement réalisé que les choses allaient trop vite», résume un généticien et écologue, professeur à l'Institut national d'agronomie, avant

de se prononcer pour l'adoption d'un moratoire¹ concernant la commercialisation des OGM.

Face à cette perspective, d'autres experts appellent le panel² de citoyens à prendre en considération les enjeux économiques du transgénique. Leur crainte : voir les industries françaises totalement exclues des biotechniques végétales que sont en train d'accaparer quelques grands groupes étrangers. « Pour garder notre indépendance et ne pas être cannibalisés, nous devons construire notre propre offre », affirme le directeur général adjoint de la société Limagrain.

Le représentant de la Fédération Nationale des Syndicats des Exploitants Agricoles souligne que les OGM peuvent être aussi porteurs d'espoir « pour l'environnement, pour la santé des agriculteurs, pour la simplification des pratiques agricoles ». La Confédération paysanne, elle, rejette en bloc ce type d'arguments. « Toute innovation profitable aux actionnaires d'un grand groupe industriel n'est pas forcément profitable à l'ensemble des hommes », lance l'un de ses secrétaires nationaux.

Attendue avec espoir par certains, taxée d'emblée de « mascarade démagogique » par d'autres, la conférence aura à tout le moins obligé les experts à répondre à leur « jury » d'une manière accessible à tous. Pour l'Office parlementaire, « les conférences de citoyens peuvent amorcer un débat national et permettre de le lancer sur des bases saines », précise J.Y. Le Déaut.

D'après Catherine Vincent, *Le Monde*, 23 Juin 1998.

¹moratoire: suspension légale de certaines obligations pendant un temps déterminé.

²panel: échantillon fixe de personnes.

Observation

- Observez le titre et les références du texte. Quelles hypothèses de sens suscitent-ils ?

Comment reconnaître le racisme ?

- J'ai le droit de ne pas aimer tout le monde. Mais comment savoir quand ce n'est pas du racisme ?

- Un homme ne peut pas aimer absolument tout le monde, et s'il est obligé de vivre avec les gens qu'il n'a pas choisis, il pourra vivre l'enfer et leur trouver des défauts, ce qui le rapprochera du raciste. Pour justifier sa répulsion, le raciste invoque des caractéristiques physiques ; il dira : je ne peux plus supporter un tel parce qu'il a le nez busqué, ou parce qu'il a des cheveux crépus, ou les yeux bridés, etc. Voici ce que pense au fond de lui le raciste : « Peu m'importe de connaître les défauts et les qualités individuels d'une personne. Il me suffit de savoir qu'il appartient à une communauté déterminée puis le rejeter ». Il s'appuie sur des traits physiques ou psychologiques pour justifier son rejet de la personne.

- Donne-moi des exemples.

- On dira que les Noirs sont « robustes mais paresseux, gourmands et malpropres » ; on dira que les chinois sont « petits, égoïstes et cruels » ; on dira que les Arabes sont « fourbes, agressifs et traîtres », on dira « c'est du travail arabe » pour caractériser un travail bâclé ; on dira que les Turcs sont « forts et brutaux » ; on affublera les Juifs des pires défauts physiques et moraux pour tenter de justifier leurs persécutions...[...] Ce sont des sottises qu'il faut combattre.

- Comment les combattre ?

- D'abord, apprendre à respecter. Le respect est essentiel. D'ailleurs, les gens ne réclament pas qu'on les aime mais qu'on les respecte dans leur dignité d'être humain. Le respect, c'est avoir de l'égard et de la considération. C'est savoir écouter. L'étranger réclame non de l'amour et de l'amitié, mais du respect. L'amour et l'amitié peuvent naître après, quand on se connaît mieux et qu'on s'apprécie. Mais, au départ, il ne faut avoir aucun jugement décidé d'avance. Autrement dit, pas de préjugé. Or le racisme se développe grâce à des idées toutes faites sur les peuples et leur culture. Je te donne d'autres exemples de généralisation stupides : les Ecossais sont avares, les Belges pas très malins, les Gitans voleurs, les asiatiques sournois, etc. Toute généralisation est imbécile et source d'erreur. C'est pour ça qu'il ne faut jamais dire « Les Arabes sont ceci ou cela » ; « les Français sont comme ci ou comme ça... » etc. Le raciste est celui qui généralise à partir d'un cas parti-

culier. S'il est volé par un Arabe, il en conclura que tous les Arabes sont des voleurs. Respecter autrui, c'est avoir le souci de la justice.

- Mais on peut raconter des histoires belges sans être raciste !
- Pour pouvoir se moquer des autres, il faut savoir rire de soi-même. Sinon, on n'a pas d'humour. L'humour est une force.
- C'est quoi l'humour, c'est le rire ?
- Avoir le sens de l'humour, c'est savoir plaisanter et ne pas se prendre au sérieux. C'est faire ressortir en toute chose l'aspect qui conduit à rire ou à sourire.

Tahar BEN JELLOUN, *Le Racisme expliqué à ma fille*.
Editions du Seuil, 1998.

Observation

- Observez le titre du texte, le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage. Quelles hypothèses de sens pouvez-vous émettre ?

Lecture analytique

- Quels sont les personnages en présence dans le texte ?
- Quel est le sujet de la discussion ?
- Relevez la progression dans l'explication du racisme. Par quel procédé l'auteur appuie-t-il chaque étape ?
- Montrez que le but du père est double : expliquer et éduquer.
- Sur quels types d'exemples s'appuie-t-il ?
- Quel type de raisonnement le père utilise-t-il dans la 3^{ème} réplique ?
- Relevez, dans la 3^{ème} réplique la définition que donne l'auteur du «raciste».
- A quels lecteurs ce texte s'adresse-t-il ? De quoi veut-il les convaincre ?

Le racisme expliqué aux lecteurs du journal Le Monde

Au commencement, la xénophobie : l'étranger n'est pas accepté. On ne donne pas forcément de raisons. On parle à la rigueur d'incompatibilité ; on invoque le «seuil de tolérance». En fait, on se sent menacé dans son petit bonheur, car on s'est installé dans un territoire de certitudes. A l'ouverture sur les autres, on préfère la méfiance. Cette hostilité à tout ce qui vient de l'étranger, quand elle est exaspérée, devient de la haine, l'ignorance et le manque d'information aidant. Le glissement vers le racisme affiché, vers le «racisme militant», se fait aisément en des moments de crise socio-économique et politique.

L'Autre devient l'indésirable parce qu'il a le tort de renvoyer à la société où il est de passage une image où elle ne se reconnaît pas. Le Noir aux Etats-Unis est l'image qui indispose une mentalité satisfaite et encombrée de préjugés. C'est une question de couleur de peau, de faciès ; une question d'apparence. L'Autre est refoulé sur simple présentation de son visage. Tout l'irrationnel du racisme est là : la haine de l'Autre à partir d'une question d'épiderme.

Tahar Ben Djelloun, « *La xénophobie* », Le Monde, « *Dossiers et documents* », 1978.

Observation

- Observez le titre et les références de ce texte. Comparez-les avec le titre et les références du texte précédent: quelles hypothèses de sens pouvez-vous faire?

Lecture analytique

- L'auteur veut-il expliquer une idée, un phénomène ou une notion ?
- A qui s'adresse-t-il ?
- Quelle idée l'auteur rejette-t-il ? Quelle idée défend-il implicitement ?

Pourquoi les guerres?

La guerre !... se battre !... égorger !... massacrer des hommes! Et nous avons aujourd'hui, à notre époque avec notre civilisation, avec l'étendue de la science et le degré de philosophie où l'on croit parvenu le génie humain, des écoles où on apprend à tuer, à tuer de très loin, avec perfection, beaucoup de monde en même temps, à tuer des pauvres diables d'hommes innocents, chargés de famille et sans casier judiciaire.[...] N'aurait-on pas détesté tout autre que Victor Hugo qui eut jeté ce grand cri de délivrance et de vérité ?

« Aujourd'hui, la force s'appelle la violence et commence à être jugée; la guerre est mise en accusation. La civilisation, sur la plainte du genre humain, instruit le procès et dresse le grand dossier criminel des conquérants et des capitaines. Les peuples en viennent à comprendre que l'agrandissement d'un forfait n'en peut être la diminution que si tuer est un crime, tuer beaucoup n'en peut pas être la circonstance atténuante ; que si voler est une honte, envahir ne saurait être une gloire ».

« Ah ! proclamons ces vérités absolues, déshonorons la guerre! » Vaines colères, indignation de poète. La guerre est plus vénérée que jamais.

Un artiste habile en cette partie, un massacreur de génie, M. de Moltke (tacticien de guerre) a répondu un jour, aux délégués de la paix, les étranges paroles que voici :

« La guerre est sainte, d'instruction divine, c'est une des lois sacrées du monde ; elle entretient chez les hommes tous les grands, les nobles sentiments: l'honneur, le désintéressement, la vertu, le courage, et les empêche en un mot de tomber dans le plus hideux matérialisme».

Ainsi, se réunir en troupes de quatre cent mille hommes, marcher jour et nuit sans repos, ne penser à rien ni rien étudier, ni rien apprendre, ne rien lire, n'être utile à personne, pourrir de saleté, coucher dans les fanges, vivre avec les brutes dans un hébètement continu, piller les villes, brûler les villages, ruiner les peuples, puis rencontrer une autre agglomération de viande humaine, se ruer dessus, faire des lacs de sang, des plaines de chair pilée mêlée à la terre boueuse et rougie, des monceaux de cadavres, avoir les bras ou les jambes emportés, la cervelle écrabouillée sans profit pour personne, et crever au coin d'un champ, tandis que vos vieux parents, votre femme et votre enfant meurent de faim.

Voilà ce qu'on appelle ne pas tomber dans le plus hideux matérialisme.

Nous l'avons vue, la guerre. Nous avons vu les hommes, redevenus des brutes, affolés, tuer par plaisir, par terreur, par bravade, par ostentation. Alors que le droit n'existe plus, que la loi est morte, que toute notion de juste disparaît, nous avons vu fusiller des innocents trouvés sur une route et devenus suspects parce qu'ils avaient peur. Nous avons vu tuer des chiens enchaînés à la porte de leurs maîtres pour essayer des revolvers neufs, nous avons vu mitrailler par plaisir des vaches couchées dans un champ, sans aucune raison, pour tirer des coups de fusil, histoire de rire.

Voilà ce qu'on appelle ne pas tomber dans le plus hideux matérialisme.

Entrer dans un pays, égorger l'homme qui défend sa maison parce qu'il est vêtu d'une blouse et n'a pas un képi sur sa tête, brûler les habitations des misérables qui n'ont plus de pain, casser des meubles, en voler d'autres, boire le vin trouvé dans les caves, violer les femmes trouvées dans les rues, brûler des millions de francs en poudre, et laisser derrière soi la misère et le choléra.

Voilà ce qu'on appelle ne pas tomber dans le plus hideux matérialisme.

D'après **Guy de Maupassant**, *Sur l'eau*, 1888

Lecture analytique

- Qui s'exprime dans ce texte ? Y a-t-il un indice qui y renvoie explicitement ?
- Quel est le thème abordé dans le texte ?
- Quel effet l'auteur veut-il produire par l'emploi de phrases exclamatives au début du texte ?
- Combien de thèses l'auteur présente-t-il dans le texte ?
- Comment se présentent-elles l'une par rapport à l'autre ?
- Quelle thèse l'auteur défend-il ?
- A qui renvoie le « nous » dans la deuxième phrase ?
- A qui renvoie le « on » dans la phrase suivante ?

Appel du Directeur de l'Unesco

Nous vivons une époque porteuse de graves incertitudes et d'immenses espoirs, une époque où toutes les nations du monde se trouvent, pour la première fois, réunies dans un même réseau de rapports réciproques. Désormais, leurs destins sont devenus interdépendants et les moyens scientifiques et techniques dont elles disposent pourraient leur permettre de résoudre la plupart de leurs problèmes les plus urgents.

Mais il faudrait pour cela qu'elles unissent leurs volontés et conjugent leurs efforts, dans la perspective d'un avenir commun. Il faudrait, en d'autres termes, que l'humanité puisse passer de l'interdépendance à la solidarité.

La pratique de la Solidarité exige de chacun de nous une disponibilité permanente à l'Autre, à celui qui, si loin qu'il soit, demeure toujours, et doit demeurer, notre prochain.

Or, la solidarité ne se décrite pas : elle se vit.

Une des tâches fondamentales de l'Unesco est de la rendre présente et efficace, car seule la Solidarité peut tisser un réseau d'amitié capable de relier les uns aux autres, à travers cités, pays et continents, les peuples et les personnes.

J'appelle donc aujourd'hui chacun d'entre vous à participer à une campagne de Solidarité dans le cadre du Courrier de l'Unesco.

Vous qui êtes lecteur du Courrier de l'Unesco, pensez à un Autre, à cet inconnu, votre frère, qui, du fait de ses conditions d'existence, se sent souvent étranger à vous, et auquel le Courrier de l'Unesco peut faire découvrir tout ce qui vous rapproche et vous unit.

Offrez-lui un abonnement et contribuez ainsi à l'effort que l'Unesco entreprend pour la paix et l'amitié entre les hommes.

Alors nous pourrons faire, grâce à vous, du Courrier de l'Unesco le courrier de la Solidarité.

D'après **Amadou Mahtar M'BOW**,
Courrier de l'Unesco, février 1984.

Protégeons notre planète

L'homme avait, jusqu'ici, le sentiment qu'il logeait dans une nature immense, inépuisable, hors de mesure avec lui-même. L'idée ne pouvait lui venir qu'il aurait, un jour, à ménager, à épargner cette géante, qu'il lui faudrait apprendre à n'en pas gaspiller les ressources, à ne pas la souiller en y déposant les excréments de ses techniques.

Or, voilà que maintenant, lui, si chétif, et qui se croyait si anodin, il s'avise qu'on ne peut tout se permettre envers la nature ; voilà qu'il doit s'inquiéter pour elle des suites lointaines de son action ; voilà qu'il comprend que même dans une mer « toujours recommencée », on ne peut impunément déverser n'importe quoi... d'où vient ce revirement ? D'une part, de l'accroissement de la population, qui fait de l'homme un animal toujours plus « gros » et plus envahissant ; d'autre part, des progrès de la civilisation technique qui étendent démesurément ses pouvoirs.

Je sais, il y a des gens qui disent, enivrés par nos petits bonds dans le cosmos : « Eh bien, quand l'homme aura épuisé le capital nourricier de la planète, quand il aura pillé tous les magasins terrestres, quand il se sera rendu son logis inhabitable avec ses ordures radioactives, avec ses pétroles, avec sa chimie, il émigrera sur un autre globe, qu'il mettra à sac et souillera à son tour. »

N'y comptons pas trop... En attendant que ces rêves prennent corps, conduisons-nous en bons « terricoles ». Respectons cette petite boule qui nous supporte.

Locataires consciencieux, ne dégradons pas les lieux où nous respirons. L'humanité n'est pas une passante. Un poète a dit : « naître, vivre et mourir dans la même maison... ». Il y a apparence que le sort de l'homme est de naître, de vivre et de mourir sur la même planète.

Jean ROSTAND, *Inquiétudes d'un biologiste*, éd. Stock, 1967.

La recherche d'un vaccin contre le sida: une priorité

Plus de 40 millions de personnes sont infectées par le virus du sida dans le monde, et on estime que chaque heure qui s'écoule apporte 600 nouveaux cas d'infection par le VIH.

Les pays les plus touchés par l'épidémie sont ceux en développement qui ont peu accès aux traitements antirétroviraux. En plus de son impact sur la santé et l'avenir des personnes, le sida devient un frein majeur au développement dans de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne. Dans certaines régions, près de 30% des femmes enceintes consultant dans des maternités sont affectées par le VIH. L'épidémie s'accroît aussi rapidement en Asie, où les pays les plus touchés sont l'Inde, la Thaïlande et le Cambodge.

Le vaccin est le seul moyen possible pour, à terme, parvenir à enrayer l'épidémie. La recherche d'un vaccin préventif contre le sida est une priorité.

De nombreuses équipes dans le monde sont engagées depuis le milieu des années quatre-vingts dans la recherche d'un vaccin contre le sida et plusieurs pistes sont explorées, dont certaines sont aujourd'hui prometteuses. La participation de la France à la recherche d'un vaccin contre le sida est la plus importante au monde après celle des Etats-Unis. L'ANRS est l'organisme public français qui organise et finance cette recherche.

Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape. Nous lançons de nouveaux essais de vaccins dont le premier débutera au premier semestre 2007. Pour les mener nous avons besoin de votre concours.

En répondant à l'opération «Volontaires pour un vaccin», l'ANRS vous invite à rejoindre les 724 personnes qui sont engagées dans le réseau des «volontaires» de l'ANRS.

Plus que jamais, pour réussir, la mobilisation de tous est indispensable: les scientifiques, les médecins et les volontaires du réseau.

Tous ensemble il faut y croire.

Pr. Jean-François Delfraissy, Directeur de l'ANRS. 2006.

La langue française : une part ou une tare de notre histoire

(Cet article donne une idée des conflits linguistiques et culturels dans lesquels j'ai grandi à l'époque de la présence française en Algérie).

On n'avait jamais de vacances, sauf le jeudi après-midi. On était soit à l'école soit à la médersa. Les vacances de Noël et de Pâques étaient consacrées à rattraper le retard à la médersa. Pendant les trois mois d'été, on essayait de prendre de l'avance. On ne pouvait même pas tomber malade. Notre cheikh croyait aux qualités préventives de la foi... et nous aussi. Quand le cheikh était trop fatigué, il désignait un élève pour continuer le cours à sa place et en sa présence. Jamais la médersa n'a fermé ses portes ; même pendant la grippe asiatique, nous étions tous là, chacun fourré dans sa kacher, dans un silence où l'on n'entendait que les renflements ; c'est à cette époque-là qu'il nous dit: « Cette médersa a été ouverte par la volonté de Dieu, elle ne fermera ses portes que par la volonté de Dieu ».

Nos parents ont mis deux ans pour le convaincre de nous libérer le jeudi après-midi. Nos pères avaient été contrariés par les maîtres de l'école française qui prenaient plaisir à noter sur nos bulletins scolaires, des appréciations qui ne manquaient pas de sous-entendus : surmené ; dort en classe ; peut faire beaucoup plus s'il se reposait un peu plus ; a besoin d'être surveillé en français...

Malgré cela, les arguments du cheikh étaient plus scientifiques. Soixante-quinze pour cent des élèves de la medersa étaient, dans leurs classes respectives, parmi les dix premiers; cinquante pour cent parmi les cinq premiers. La cause de tant de succès était simple : la médersa était partagée en trois niveaux, pendant que le cheikh s'occupait d'un niveau, il désignait les plus brillants pour aider les autres à faire leurs devoirs et à apprendre leurs leçons, en arabe et en français, car il avait pour devise:

« Apprenez l'arabe, il vous fera toujours honneur.
Apprenez le français, vous en aurez toujours besoin.
Apprenez l'arabe, vous saurez qui vous êtes.
Apprenez le français, vous saurez qui ils sont.
Apprenez l'arabe pour aller de l'avant.
Apprenez le français pour les obliger à aller de l'arrière.
Apprenez l'arabe malgré eux.
Apprenez le français malgré eux, aussi ».

Nos parents voulaient s'assurer avant tout de notre réussite à l'école française, mais ils restaient impuissants face aux arguments du cheikh.

C'est ainsi que nous étions tenus à l'école par crainte de nos parents, et à la médersa par solidarité avec notre cheikh.

Slimane Bénaïssa, *Les fils de l'amertume*, Edition Plon.
Extrait paru dans Le Quotidien d'Oran le 24-10-2002.

Observation

- Observer le titre et les références du texte. Quelles hypothèses de sens pouvez-vous faire?

Lecture analytique

- Quels sont les personnages en présence dans le texte?
- Pourquoi l'auteur utilise-t-il les temps du passé?
- Combien de parties distinguez-vous dans ce texte?
- Quelle position le Cheikh adopte-t-il face à l'école française ?
- Quels arguments avance-t-il?
- Quelle phrase du texte montre l'adhésion de l'auteur à la devise du cheikh?
- Dans quelle intention communicative l'auteur fait-il cette narration? De quoi veut-il nous convaincre?

Faire le point

La narration (d'un fragment de vie, d'un événement, d'un épisode ou d'une anecdote) justifie la prise de position et renforce le procédé de l'incitation à réagir.

Expression écrite

Vous connaissez une personne ayant vécu une situation dramatique lors d'un voyage parce qu'elle ne savait pas parler la langue du pays visité. Intégrez cette histoire dans une argumentation destinée à inciter vos camarades à l'étude des langues étrangères.

Expression orale

«La maîtrise des langues étrangères est une fenêtre ouverte sur le monde». En vous appuyant sur cette affirmation, présentez à tour de rôle des exemples pouvant rendre plus incitatif un appel à l'étude des langues vivantes.

Le Nez

Le 25 mars, un événement tout à fait étrange s'est produit à Saint-Petersbourg. Le barbier Ivan Iakovlévitch, demeurant avenue Voznéssenki (le souvenir de son nom de famille est perdu et son enseigne même ne porte rien de plus que la tête d'un monsieur au visage barbouillé de savon et l'inscription : Ici on pratique aussi la saignée), il s'éveilla d'assez bonne humeur et sentit l'odeur du pain chaud. Se soulevant à demi sur son lit, il vit que son épouse, une dame assez respectable et qui appréciait beaucoup le café, retirait des pains du four.

-Aujourd'hui, Prascovia Ossipovna, je ne prendrai pas de café, dit Ivan Iakovlévitch ; je mangerai plutôt du pain chaud et de l'oignon (Ivan Iakovlévitch se serait volontiers régalé de café et de pain frais, mais il savait qu'il était inutile de demander deux choses à la fois : Prascovia Ossipovna n'admettait pas ces fantaisies).

« Il n'a qu'à manger du pain, l'imbécile ! songea la dame ; tant mieux pour moi : il me restera plus de café ».

Et elle lança un pain sur la table.

Soucieux des convenances, Ivan Iakovlévitch enfila son habit pardessus sa chemise et s'étant installé à table, il éplucha deux oignons, les saupoudra de sel, prit en main son couteau et, la mine solennelle, se mit en devoir de couper le pain. L'ayant partagé en deux, il aperçut à son grand étonnement une masse blanchâtre dans la mie ; il piqua la chose avec précaution du bout de son couteau, puis la tâta du doigt :

« C'est dur, se dit-il ; qu'est-ce que cela pourrait bien être ? »

Il plongea ses doigts dans la mie et en retira...un nez ! Les bras lui en tombèrent. Il se frotta les yeux et palpa l'objet : oui, c'était bien un nez. Et de plus, un nez qu'il lui semblait connaître. La terreur se peignit sur le visage d'Ivan Iakovlévitch. Mais cette terreur n'était rien auprès de la colère qui s'empara de son épouse.

- Où as-tu coupé ce nez, animal ? s'écria-t-elle furieuse. Canaille ! Ivrogne ! Je vais te livrer à la police, brigand ! J'ai déjà entendu trois clients se plaindre que tu tirais tellement sur leurs nez en leur faisant la barbe que tu as failli le leur arracher.

Cependant Ivan Iakovlévitch était plus mort que vif : il avait reconnu ce nez, qui n'était autre que le nez de l'assesseur de collègue Kovaliov qu'il rasait chaque mercredi et chaque dimanche.

N.Gogol, *le Nez* (1835),
trad.française, Ed. Flammarion, 1995.

La main

On faisait cercle autour de M. Bermutier, juge d'instruction qui donnait son avis sur l'affaire mystérieuse de Saint-Cloud. Depuis un mois, cet inexplicable crime affolait Paris. Personne n'y comprenait rien.

M. Bermutier, debout, le dos à la cheminée, parlait, rassemblait les preuves, discutait les diverses opinions, mais ne concluait pas.

Plusieurs femmes s'étaient levées pour s'approcher et demeuraient debout, l'œil fixé sur la bouche rasée du magistrat d'où sortaient les paroles graves. Elles frissonnaient, vibraient, crispées par leur peur curieuse, par l'avidité et insatiable besoin d'épouvante qui hante leur âme, les torture comme une faim. Une d'elles, plus pâle que les autres, prononça pendant un silence :

- C'est affreux. Cela touche au «surnaturel». On ne saura jamais rien.

Le magistrat se tourna vers elle :

- Oui, madame, il est probable qu'on ne saura jamais rien. Quant au mot «surnaturel» que vous venez d'employer, il n'a rien à faire ici. Nous sommes en présence d'un crime fort habilement conçu, fort habilement exécuté, si bien enveloppé de mystère que nous ne pouvons le dégager des circonstances impénétrables qui l'entourent. Mais j'ai eu, moi, autrefois, à suivre une affaire où vraiment semblait se mêler quelque chose de fantastique. Il a fallu l'abandonner, d'ailleurs, faute de moyens de l'éclaircir.

Plusieurs femmes prononcèrent en même temps, si vite que leurs voix n'en firent qu'un :

- Oh! dites-nous cela.

M. Bermutier sourit gravement, comme doit sourire un juge d'instruction. Il reprit :

- N'allez pas croire, au moins, que j'aie pu, même un instant, supposer en cette aventure quelque chose de surhumain. Je ne crois qu'aux causes normales. Mais si, au lieu d'employer le mot «surnaturel» pour exprimer ce que nous ne comprenons pas, nous nous servions simplement du mot «inexplicable», cela vaudrait beaucoup mieux. En tout cas, dans l'affaire que je vais vous dire, ce sont surtout les circonstances environnantes, les circonstances préparatoires qui m'ont ému.

Enfin, voici les faits: [...]

Guy de Maupassant, *La main*, 1883.

Etrange créature

(Lors d'une fête organisée par ses amis, le narrateur s'approche d'un cadre doré suspendu au mur et se trouve face à une créature monstrueuse. Il pousse un cri terrifiant qui surprend ses hôtes et les terrorise).

M'approchant de cette arche, je perçus plus nettement cette présence, et finalement, tandis que je poussais mon premier et dernier cri –une ululation spectrale qui me crispa presque autant que la chose horrible qui me la fit pousser- j'aperçus, en pied, effrayante, vivante, l'inconcevable, l'indescriptible, l'innommable monstruosité qui, par sa simple apparition, avait pu transformer une compagnie heureuse en une troupe craintive et terrorisée.

Je ne peux même pas donner l'ombre d'une idée de ce à quoi ressemblait cette chose, car elle était une combinaison horrible de tout ce qui est douteux, inquiétant, importun, anormal et détestable sur cette terre.... Dieu sait que cette chose n'était pas de ce monde -ou n'était plus de ce monde- et pourtant dans mon effroi, je pus reconnaître dans sa matière rongée, rognée, où transparaisaient des os, comme un grotesque et ricanant travesti de la forme humaine. Il y avait, dans cet appareil pourrissant et décomposé, une sorte de qualité innommable qui me glaça encore plus.

J'étais presque figé, mais non incapable d'effectuer un effort pour m'enfuir. Je titubai en arrière, sans pour autant parvenir à rompre le charme sous lequel me tenait ce monstre sans voix et sans nom.

H.P.Lovecraft, *Je suis d'ailleurs*, Ed. Denoël, 1961

Observation

- Observer les éléments périphériques du texte: pouvez-vous anticiper sur le contenu du texte ?

Une boutique singulière

J'étais entré par désœuvrement chez un de ces marchands de curiosités dits marchands de bric-à-brac.

Vous avez sans doute jeté l'œil, à travers le carreau, dans quelques-unes de ces boutiques devenues si nombreuses depuis qu'il est de mode d'acheter des meubles anciens, et que le moindre agent de change se croit obligé d'avoir sa chambre moyen âge. (...)

Le magasin de mon marchand de bric-à-brac était un véritable capharnaüm¹; tous les siècles et tous les pays semblaient s'y être donné rendez-vous; une lampe étrusque de terre rouge posait sur une armoire de Boule, aux panneaux d'ébène sévèrement rayés de filaments de cuivre; une duchesse du temps de Louis XV allongeait nonchalamment ses pieds de biche sous une épaisse table du règne de Louis XIII, aux lourdes spirales de bois de chêne, aux sculptures entremêlées de feuillages et de chimères.

Une armure damasquinée² de Milan faisait miroiter dans un coin le ventre rubané de sa cuirasse; des amours et des nymphes de biscuit, des magots de la Chine, des tasses de Saxe et de vieux Sèvres encombraient les étagères et les encoignures.

Sur les tablettes denticulées des dressoirs, rayonnaient d'immenses plats du Japon, aux dessins rouges et bleus, relevés de hachures d'or, côte à côte avec des émaux de Bernard Palissy, représentant des couleuvres, des grenouilles et des lézards en relief.

Des armoires éventrées s'échappaient des cascades de lampas³ glacé d'argent, des flots de brocatelle criblée de grains lumineux par un oblique rayon de soleil; des portraits de toutes les époques souriaient à travers leur vernis jaune dans des cadres plus ou moins fanés.

Le marchand me suivait avec précaution dans le tortueux passage pratiqué entre les piles de meubles, abattant de la main l'essor hasardeux des basques de mon habit, surveillant mes coudes avec l'attention inquiète de l'antiquaire et de l'usurier.

D'après **Théophile Gautier**, *Le pied de la Momie*, Ed. Gallimard, 1981

¹ capharnaüm: lieu qui referme beaucoup d'objets en désordre.

² damasquinée: incrustée d'or et d'argent formant un dessin.

³ Lampa: étoffe de soie à grands dessins.

Les masques

[...] Je sentais ma raison sombrer dans l'épouvante ; le surnaturel m'enveloppait ! cette rigidité, le silence de tous ces êtres masqués.

Qui étaient-ils ?

Une minute d'incertitude de plus, c'était la folie. Je n'y tenais plus et, d'une main crispée d'angoisse, m'étant avancé vers un des masques, je soulevai brusquement sa cagoule.

Horreur ! il n'y avait rien. Mes yeux hagards ne rencontraient que le creux du capuchon ; la robe, le camail¹, étaient vides. Cet être qui vivait n'était qu'ombre et néant.

Fou de terreur, j'arrachai la cagoule du masque assis dans la salle voisine : le capuchon de velours vert était vide, vide le capuchon des autres masques assis le long des murs. Tous avaient des faces d'ombre, tous étaient du néant.

Et le gaz flambait plus fort, presque sifflant dans la grande salle, par les vitres cassées des ogives, le clair éblouissant, presque aveuglant ; alors une horreur me prenait au milieu de tous ces êtres creux, aux vaines apparences de spectres, un doute affreux m'étreignit au cœur devant tous ces masques vides.

Si moi aussi j'étais semblable à eux, si moi aussi j'avais cessé d'exister, et si sous mon masque il n'y avait rien, rien que du néant ! Je me précipitai vers une des glaces.

Jean LORRAIN, *Histoires de masques*, Ed. Ch. Pirot, 1987.

¹Camail : armure de tête en tissu maillé.

Annexes

Qui sait ?

Mon Dieu ! Mon Dieu ! Je vais donc écrire enfin ce qui m'est arrivé ! Mais le pourrai-je ? l'oserai-je ? cela est si bizarre, si inexplicable, si incompréhensible, si fou !

Si je n'étais sûr de ce que j'ai vu, sûr qu'il n'y a eu, dans mes raisonnements, aucune défaillance, aucune erreur dans mes constatations, pas de lacune dans la suite inflexible de mes observations, je me croirais un simple halluciné, le jouet d'une étrange vision.

Après tout, qui sait ?

Je suis aujourd'hui dans une maison de santé ; mais j'y suis entré volontairement, par prudence, par peur ! Un seul être connaît mon histoire. Le médecin d'ici. Je vais l'écrire. Je ne sais trop pourquoi ? Pour m'en débarrasser, car je la sens en moi comme un intolérable cauchemar.

La voici :

J'ai toujours été un solitaire, un rêveur, une sorte de philosophe isolé, bienveillant, content de peu, sans aigreur contre les hommes et sans rancune contre le ciel. J'ai vécu seul, sans cesse, par suite d'une sorte de gêne qu'insinue en moi la présence des autres. Comment expliquer cela ? Je ne le pourrais. Je ne refuse pas de voir le monde, de causer, de dîner avec des amis, mais lorsque je les sens depuis longtemps près de moi, même les plus familiers, ils me lassent, me fatiguent, m'énervent, et j'éprouve une envie grandissante, harcelante, de les voir partir ou de m'en aller, d'être seul.

Cette envie est plus qu'un besoin, c'est une nécessité irrésistible. Et si la présence des gens avec qui je me trouve continuait, si je devais, non pas écouter, mais entendre longtemps encore leurs conversations, il m'arriverait, sans aucun doute, un accident. Lequel ?

Ah ! qui sait ? Peut-être une simple syncope ? oui ! probablement ! J'aime tant être seul que je ne puis même supporter le voisinage d'autres êtres dormant sous mon toit.. Ah ! le sommeil des autres m'est plus pénible encore que leur parole. Et je ne peux jamais me reposer, quand je

sais, quand je sens, derrière un mur, des existences interrompues par ces régulières éclipses de la raison.

Pourquoi suis-je ainsi ? Qui sait ?

La cause en est peut-être fort simple: je me fatigue très vite de tout ce qui ne se passe pas en moi.

Nous sommes deux races sur la terre. Ceux qui ont besoin des autres, que les autres distraient, occupent, reposent, et que la solitude harasse, épuise, anéantit et ceux que les autres, au contraire, lassent, ennuient, gênent, tandis que l'isolement les calme, les baigne de repos dans l'indépendance et la fantaisie de leur pensée.

En somme, il y a là un normal phénomène psychique. Les uns sont doués pour vivre en dehors, les autres pour vivre en dedans. Moi, j'ai l'attention extérieure courte et vite épuisée, et, dès qu'elle arrive à ses limites, j'en éprouve dans tout mon corps et dans toute mon intelligence un intolérable malaise.

Il en est résulté que je m'attache, que je m'étais attaché beaucoup aux objets inanimés qui prennent, pour moi, une importance d'êtres, et que ma maison était devenue un monde où je vivais d'une vie solitaire et active, au milieu de choses, de meubles, de bibelots familiers, sympathiques à mes yeux comme des visages. Je l'en avais emplie peu à peu, je l'en avais parée, et je me sentais, dedans, content, satisfait, bien heureux.

G. de Maupassant, *Qui sait ?* 1890.

Observation

- Observez le titre et les références du texte : quelles hypothèses de sens pouvez-vous faire ?

Lecture analytique

- Qui est le narrateur ?
- A qui s'adresse-t-il ?
- De qui et de quoi parle-t-il ?
- Relevez le type de phrases dans le premier paragraphe. Pourquoi le narrateur utilise-t-il des phrases interrogatives ?